

7 janvier 1916

expédié
21-1-16

Monsieur

Veillez faire parvenir pour lundi
matin au secrétariat des Musées un rapport
sur la restauration de la N.D. des sept
douleurs de Q. Metsys, tableau dont vous
avez nettoyé un médaillon. Je vous rappelle
que le Degreef Etangs d'Auderghem, doit
être remplacé par vos soins.

Agréer, Monsieur, l'assurance de ma
considération distinguée

P: Leventais
JL

A Monsieur Buéso fils.

1916

Paul Bués fils

Expert
Restaureur de Tableaux

87, Boulevard de Waterloo,

Bruxelles.

Re toileage, Enlèvement, Parquetage
Encadrements Anciens.

Adresse télégraphique: PAUL BUÉS-BRUXELLES

TÉLÉPHONE 5519

Bruxelles, le Neuf Janvier

replacer

pour présenter oeuvre
non abîmée

Monsieur De Meeter.

Comptable des Musées Royaux
109 Rue du Musée
Bruxelles.

Suivant votre lettre du 7 courant j'ai dressé
devis-rapport à la Commission Directrice des Musées
concernant le tableau de Q. Metsys, "La vierge des
sept douleurs".

Pour ce qui concerne le Degreef, au moment
de le replacer je me suis aperçu qu'il y avait
quelques nouvelles touches à vérifier, ensuite le
tableau doit être vernis, pour le début de la semaine
prochaine donc vers le vingt courant, il sera remis
en place. Si vous l'exige il sera remis de suite.
Veuillez agréer Monsieur l'assurance de ma considération
distinguée.

Paul Bués fils

Paul Buésó fils

Expert
Restaurateur de Tableaux

87, Boulevard de Waterloo,

Bruxelles.

Repointage, Enlèvement, Parquetage
Encadrements Anciens.

Adresse télégraphique: PAUL BUÉSÓ-BRUXELLES

TÉLÉPHONE 5519

Bruxelles, le Neuf Janvier 1916.

À Messieurs les Président et Membres
de La Commission Directrice des
Musées Royaux de Belgique.

Messieurs

Suivant votre désir j'ai l'honneur de vous faire
parvenir un rapport concernant le tableau N^o 300
"Quentin Metsys, Mater Dolorosa"
Veuillez agréer Messieurs mes salutations
distinguées.

Paul Buésó fils

Paul Bués fils

Expert
Restaureur de Tableaux

87, Boulevard de Waterloo,

Bruxelles.

Re toileage, Enlèvement, Parquetage
Encadrements Anciens.

Adresse télégraphique: PAUL BUÉS-BRUXELLES

TÉLÉPHONE 5519

Bruxelles, le Neuf Janvier 1916

préti à expédition

Devise

N^o Zoo Iucentin Metsys.

" Mater Dolorosa " Bois H. 180 x 180.

La couleur est entièrement soulevée, en outre elle s'écaille très fortement et d'une façon très inquiétante.

La peinture ancienne est recouverte à certains endroits par des repeints assez grossiers, les anciens vernis sont chaulés. Avant de tenter à nettoyer les repeints et à exécuter la restauration picturale proprement dite qui consistera à mattiquer très soigneusement les milliers de petits fragments écailés et à pointiller ceux-ci, il faudrait procéder au finage de la couleur soulevée, ainsi qu'au nettoyage des chaulés. Lorsque ces soins préliminaires de conservation seront exécutés le tableau devra être soumis à la Commission Directrice. Le prix du travail serait de Cent vingt cinq francs. (Y compris ce qui a été fait au médaillon).

Paul Bués fils

Messieurs les Président et Membres de la Commission
Directrice des Musées Royaux de Belgique
Rue du Musée - Bruxelles.

Emploi à
11/1/16

Monsieur

La lecture de votre rapport sur les travaux de restauration
du Quentin Metsys ^{pourrait} (prêter) à confusion.

Le prix de cent vingt cinq frs que vous demandez s'applique-t-il
à la restauration picturale proprement dite plus le fixage de la
couleur et le nettoyage des chancis ou seulement à ces deux derniè-
res opérations.?

Avant de vous confier le travail nous désirons être fixé sur
ce point

Veuillez agréer.....

11 janvier 1916.

expédié le 11-1-16

Monsieur

Comme suite à votre communication du 9 ct, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il y a lieu de replacer dans les salles le tableau de De Greef.

La Commission, à la lecture de votre lettre a été assez surprise de voir que le travail que vous aviez soumis à son approbation n'était pas entièrement terminé. Elle ne peut admettre que de telles façons d'agir se renouvelent.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

(G) P S

Monsieur P. Duéso

à Bruxelles.

Paul Bués fils

Expert
Restaureur de Tableaux

87, Boulevard de Waterloo,

Bruxelles.

Re toileage, Enlèvement, Parquetage
Encadrements Anciens.

Adresse télégraphique: PAUL BUÉS- BRUXELLES

TÉLÉPHONE 5519

Bruxelles, le Douze Janvier 1916

Monsieur De Meester
Comptable des Musées Royaux de Belgique
Bruxelles

Comme suite à votre honnête du onze courant, je tiens à vous
la restauration du tableau de J. De Heff, "l'étang aux cygnes" à qui
était terminée au moment où je l'ai remis dans la salle de des
de la Commission Directrice, selon l'usage le vernissage devait
exécuté un mois ou deux après la restauration picturale des
si j'ai retenu le tableau dans l'atelier, c'est parce que je n
opérer, le lendemain de la séance de la Commission g
avait des petits embus.

Comme ils ont disparus et qu'il n'y a plus d'inconvénient à vernir
le tableau, cela sera fait, encadré et réplacé au plus tôt que je
pourrai travailler dans l'atelier du Musée.

~~Quant~~ Hier en y allant je l'ai trouvé occupé par des étrangers
qui employaient mes outils et mon matériel - cheval et chet
je n'ai certainement pas la prétention de vouloir occuper seul
un local du gouvernement Belge, seulement vous auriez bien
du me prévenir, pour que j'enlevé mon outillage, ne desinant
pas qu'il prenne le même chemin que celui dérobé aux
Musées. Aussi s'il me manque la moindre chose je vous
tiendrai personnellement responsable.

Veillez agréer Monsieur mes salutations distinguées. Paul Bués fils.

Paul Buëso fils

Expert

Restaurateur de Tableaux

87, Boulevard de Waterloo,

Bruxelles.

Re toileage, Enlevage, Parquetage

Encadrements Anciens.

Adresse télégraphique: PAUL BUËSO-BRUXELLES

TÉLÉPHONE 5519

Bruxelles, le deux Janvier 1916

Monsieur De Meester

Comptable des Musées Royaux de Belgique
Bruxelles

Comme suite à votre honnête et sage conseil j'ai l'honneur de vous faire savoir que la somme de Cent vingt cinq francs prix indiqué pour l'aménagement du tableau de Quentin Metsys, "M^{lle} Dolores", comprendra les travaux suivants:

- 1) Finage, nettoyage des chaux et restauration complète du petit médaillon examiné par Messieurs le Président et Membres de la Commission Directrice
- 2) Finage de la couleur soulevée et nettoyage des chaux du tableau mesurant 180 x 180.

Lorsque ces travaux préliminaires seront terminés celui-ci devra être soumis à nouveau à la Commission Directrice et si elle-ci, décide la restauration picturale proprement dite, un nouveau devis devra lui être remis, car le tableau est trop malade pour pouvoir dès à présent fixer un prix raisonnable pour une restauration soignée.

Je vous prie Monsieur mes salutations distinguées.

Paul Buëso fils.

Date .

af. b 12 -
af. 1-16

Monsieur

Comme suite à votre lettre du 12 janvier dernier
nous avons l'honneur de vous faire savoir que vous êtes-
pouvez entamer au prix convenu ^(soit 120 fr.) les travaux de restaurations-
énoncés dans votre lettre de fixage et de nettoyage du ta-
bleau de Quentin Metsys "Mater Dolorosa"

Veulliez.....

Pour le secrétaire



Breint 124

Bruxelles, le 27 mars 1916.

Monsieur le Comte Jacques de Lalaing,
rue Ducale, No 43,
Bruxelles.

Monsieur,

Je prends la respectueuse liberté de venir vous demander de bien vouloir examiner avec bienveillance la présente lettre. Je m'adresse au gentilhomme et à l'artiste et je suis convaincu que ce ne sera pas en vain.

C'est dans cet esprit que j'ai l'honneur de vous exposer les faits suivants que je vous certifie exacts, et dont, si vous le désirez, je puis vous remettre la documentation nécessaire.

J'espère, qu'il vous plaira comme Président de la Commission Directrice des Musées Royaux de Belgique, de demander à vos honorés collègues de prendre une décision concernant les instructions à remettre à ce sujet aux fonctionnaires de cette administration.

Comme vous le savez Monsieur le Comte par ordre de notre gouvernement, au début du mois d'août 1914, nos musées furent fermés. Vous savez dans quelles conditions ils furent réouverts au public, six mois après. Pendant toute cette période et pendant celle qui fit l'objet des nombreuses négociations que vous connaissez, je m'occupais de différents travaux entamés avant la guerre, puis suivant les ordres de la Commission Directrice, je restaurai seize oeuvres gothiques, cinq du seizième siècle, cinq du dix-septième, cinq peintures modernes, un dessin, une photo,

ensemble 33 tableaux. Ceux-ci furent tous soumis avant et après le travail à la Commission Directrice qui voulut bien me faire dire qu'elle était satisfaite.

Ensuite et comme la réouverture des locaux était imposée, que les collections devaient être présentées d'une façon irréprochable, je fus chargé d'arranger les tableaux anciens ou il n'y avait que de petites détériorations. En conséquence 135 oeuvres furent lavées à l'eau distillée, les vernis d'un grand nombre furent ravivés à l'essence rectifiée ou passés dans les caisses spéciales contenant une évaporation d'alcool à 90 (méthode Pettenkoffer), d'autres vernis discrètement.

Comme forcément après un déménagement important il y a toujours quelques avaries, des ouvriers doreurs vérifièrent les cadres, neuf furent redorés, cinq nouvelles glaces furent fournies, puis une grande photo encadrée. Au total 180 objets différents reçurent des soins spéciaux.

Je tiens à vous dire Monsieur le Comte qu'avant de travailler à tout cela, il avait été expressément convenu avec Monsieur le Secrétaire que les travaux ne seraient exécutés qu'à deux conditions, que je trouvais toutes naturelles pendant la période tragique que nous traversons et je m'empressai de les accepter.

La première était l'engagement formel de faire tout cela le plus économiquement possible, la seconde, que les paiements auraient lieu, lorsque le département des Beaux-Arts serait autorisé, à prendre contact avec les fonctionnaires allemands et bien entendu lorsque les services de comptabilité et d'économat seraient rétablis.

Je commençai donc, le travail dura six mois et suivant fac-

tures transmises les frais pour restaurations et arrangements de 180 oeuvres (avec cadres 360 objets) s'élevèrent à 2.951 francs.

Cette somme représente donc si l'on fait la moyenne 8 francs par objet ou 16 francs pour un tableau et son cadre .

Je tiens également à vous dire, Monsieur le Comte , que pendant la même période de six mois, environ 200 tableaux anciens restaurés par moi, pendant les dix dernières années furent remis en parfait état. En outre tous les tableaux précieux qui avaient séjourné dans la cave du Palais des Beaux-Arts furent vérifiés minutieusement et soignés de la même façon.

Puis et quoique je n'aie pas l'obligation de m'occuper du service d'époussetage des tableaux et cadres, je veillai moi-même à ce que toutes les oeuvres exposées dans les deux Musées soient tout à fait propres.

Au moment de la réouverture l'aspect général était satisfaisant. Par la suite, je m'appliquai à ce que tout fût parfait, je suis certain , Monsieur le Comte, que depuis un an, vous aurez remarqué la bonne tenue d'ensemble de nos belles collections.

Pour votre gouverne toute cette série de travaux importants ne fut pas facturée. Comme je prévoyais que les conservateurs Allemands et Autrichiens ne manqueraient pas de venir voir ce qui se passait chez nous, j'ai tenu expressément à contribuer dans la mesure de mes moyens et de mes ressources à faire ce que je pouvais pour qu'il y ait le minimum de critique.

Or Monsieur le Comte, vers cette même époque, à part les fâcheuses histoires des deux petits tableautins dérobés et vite retrouvés, tout allait donc pour le mieux, et au moment où je me

préparais à proposer à la Commission Directrice d'exécuter aux prix coutants le nettoyage des tableaux exposés au Musée Wiertz (travail qui n'avait plus été fait depuis dix ans) brusquement surgirent les incidents relatifs à ses tableaux et à ses locaux. Enfin, immédiatement après, arriva l'affaire des cartels bilingues.

Comme il fallait aller vite pour pouvoir répondre d'une façon précise et qu'il fallait éviter à tout prix de nouvelles observations, la Commission Directrice me fit demander si je voulais me charger de toute une série de travaux qui généralement étaient confiés jadis soit aux bâtiments civils soit aux autres fournisseurs ou même à certains agents des Musées. J'acceptai aux mêmes conditions que les précédents, seulement comme je devais employer des ouvriers d'une dizaine de corps de métier différents, il fut stipulé que tout cela serait fait avec les ressources des Musées, donc avec les fonds disponibles au Secrétariat.

Je commençai immédiatement, et j'activai les divers travaux. Pour le premier septembre 1915, les cinquante toiles exposées dans la grande salle étaient en ordre, tous les petits tableaux, les esquisses, les grisailles, les pastels, les dessins, les placards, les lithographies et les photos, y compris les meubles et les sculptures étaient restaurés, une série de cadres était fournie, les autres redorés, les encadrements renouvelés, les oeuvres recouvertes de glaces etc. etc. soit 210 numéros.

En outre les deux petites salles étaient arrangées suivant vos propres indications, c'est à dire pas de luxe, un aspect simple, comme il convient aux annexes d'un grand atelier où l'on travaille.

Les frais pour ces travaux importants s'élevèrent à 6.301,50 francs. Malheureusement ,je constatais que le comptable me renvoyait impayées les petites factures qu'on lui présentait . Enfin, Monsieur le Comte, huit cents cartels furent fournis et placés. Le prix convenu était de 2.162 francs. Il résulte donc que les relevés de mes avances et débours pour tout ce qui précède, pendant le courant du dernier semestre 1914 et pendant toute l'année 1915 soit pour une période de dix huit mois sont de:

A.- Musée ancien et moderne	frs. 2.951.-
B.- Musée Wiertz.....	" 6.301,50
C.- Cartels	" 2.162.-
	<hr/>
Total francs :	11.414,50

Sur cette somme il faut défalquer un mandat reçu en avril 1915 de " 1.260.-
Il reste donc un solde en ma faveur de frs.10.154,50

Naturellement Monsieur le Comte les dites factures furent toutes remises en leur temps.

Bien que les fonctionnaires n'aient à mon sens, aucune observation à me faire, je les vis avec peine soulever des contestations qui bientôt prirent une tournure grave, lorsqu'on n'hésita pas à m'accuser d'abuser de la situation au moment où le pays était saigné à blanc !

Outre cela verbalement et par lettres l'on nia certaines commandes ,certains prix convenus, l'on déclara que certains travaux facturés n'avaient pas été exécutés , que d'autres ne seraient pas payés .

Tout ceci après une surveillance de dix huit mois, des réceptions et des acceptations .

Je protestais en disant que l'on ne ferait croire à personne que sans autorisation et sans indications précises, je me serais permis de toucher à des milliers de tableaux et d'en restaurer près de 400 ?

L'on ne voulut rien entendre et comme je ne désirais plus discuter avec un seul fonctionnaire, je proposai de faire vérifier et évaluer tous mes travaux par des experts.

C'est alors que l'on m'annonça qu'une sous-commission venait d'être nommée, l'on me convoqua et je me rendis à cette réunion. Ma surprise fut grande lorsque j'appris que la dite commission était composée d'une seule personne Monsieur C.L. Cardon, qui n'était manifestement pas au courant des rétroactes de cette affaire.

Du reste ce ne fut pas long, en une bonne demi-heure le travail de dix-huit mois fut examiné. J'ajoute que devant l'évidence même, Monsieur le Secrétaire dut reconnaître qu'il avait fait toutes les commandes qu'il contestait jadis. Mais il émit dès lors la prétention de modifier à sa guise les prix facturés par moi.

En outre il voulut que toute une série de cadres exposés depuis des mois fussent repris, sans dédommagement, toute une autre série arrangée, et entièrement redorés à mes frais, la plupart des cartels devaient subir des modifications pour en finir et comme je devais arriver à une solution, je le priai de m'envoyer et de me confirmer par lettre les propositions verbales

Ce sont ces exigences, Monsieur le Comte, que je ne puis accepter pour les raisons ci-après.

Avant de prendre une attitude aussi intransigeante n'était-

il pas bien simple de faire vérifier par l'un des employés du secrétariat les dossiers qui concernent des travaux similaires exécutés jadis, dont voici quelques exemples, qui s'appliquent justement à tout ce que l'on discute aujourd'hui.

1.- Tableaux anciens, soins aux vernis.-

Vers 1900 après approbation de S.M. Le Roi Léopold II du Comte John d'Oultremont et de Monsieur Ch.I. Cardon, conservateur des Collections Royales, le prix de 450 francs fut accepté pour le nettoyage, soins aux anciens vernis et vernissage de deux oeuvres actuellement exposées au Palais des Beaux-Arts.

A) P.P. Rubens. B) E. Delacroix "Les Miracles de St-Benoît" au début de 1915 donc 15 ans après, exactement pour le même travail, je réclame dix francs.

Monsieur le Secrétaire m'offre 3 francs par tableau, pour ceux-ci et pour une série de 83 autres, il y a des Rubens, des Van Dyck, des Jordaens etc. etc.

Or en 1910 - 1911 - 1912 - 1913 - 1914 la Commission Directrice accepte mes prix 50 - 40 - 30 - 25 - 20 - 15 et 10 francs pour travaux similaires.

2.- Musée Wiertz (Nettoyage).-

Avant qu'il ne fut question de la moindre restauration aux petits tableaux et esquisses etc.etc. par lettre du 10 mars 1915, la Commission Directrice me chargea du nettoyage des 200 oeuvres exposées.

Le prix convenu pour journées de mes aides fut de 600 frs. plus 110 francs pour le transport, le montage, le démontage et le retour au Palais des Beaux-Arts d'un échafaudage de 12 mètres de haut, soit 710 francs en tout. L'on menace de réduire consi-

dérablement cette somme si je n'accepte pas toutes les propositions du Secrétariat.

Or en 1906, il y a donc dix ans, exactement pour le même travail la Commission Directrice approuva mon devis et liquida ma facture s'élevant à 3.000 francs.

3.- Musée Wiertz.- Restaurations des petits tableaux et des esquisses

Pour la restauration des 55 oeuvres y compris la redorure des cadres, la fourniture de glaces, l'encadrement, dès le début du travail que me confia la Commission Directrice j'indiquai un prix coûtant et approximatif de 25 à 30 francs pièce.

Celui-ci fut accepté et je soumis à cet honoré Collègue une vingtaine d'esquisses restaurées, il fut satisfait du changement heureux, l'on parla même de révélation et de cadres plus riches et je reçus l'ordre de continuer.

Lors de la vérification, Monsieur le Secrétaire admit le prix fixé de 25 francs et de 30 francs par tableau, pour cette première série.

Pour l'autre, composée de trente cinq oeuvres plus malades, plus grandes, il offre 15 francs pièce soit la moitié,

Or en 1909 au même Musée pour détendre et retendre deux tableaux l'on me demande un devis et la Commission Directrice accepte mon prix de cent francs pour les deux (60 + 40 = 100).

4.- Musée Wiertz.- Restaurations des Miniatures.-

Pour 50 petites esquisses sur papier que j'ai placées dans dix nouveaux passe-partout, avec nouvelles glaces et cadres redorés en or fin puis patiné, je réclame les prix payés à mon encadreur et à mon doreur soit trente francs pièce ou 300 francs pour les dix.

Pas d'observation. Seulement pour la restauration très soignée et très délicate des cinquante miniatures à l'huile et pastel, je demande cent francs. On refuse et l'on n'accorde pas un centime .

Or en 1913 pour même arrangement à une miniature d'Alexandre Latour, portrait de femme H. 0,15 x 0,12, l'on me demande un devis.

La Commission Directrice accepte le prix de soixante francs.

5.- Fourniture de cartels.-

Pour huit cent cartels petits et grands avec inscriptions en français et en flamand comportant 50, 100, 200 et 300 lettres je suis arrivé à fournir ceux-ci au prix forfaitaire de fr.2.60 pièce.

Monsieur le Secrétaire trouve qu'à ce prix il doit y avoir encore un énorme bénéfice , car il parle d'en faire recommencer beaucoup et il n'hésite pas à m'imposer la redorure, de certains cadres où des plaquettes ont été changées ;

Or, avant la guerre, les cartels livrés par les autres fournisseurs ne comportaient qu'une inscription française avec une cinquantaine de lettres maximum.

La Commission Directrice approuva toujours les prix payés qui étaient de 3 à 15 francs pièce.

Voici le dernier cartel livré par la maison Cerisier au prix de 5 francs et des échantillons de cinq autres refusés pour malfaçon et fournis par moi au prix uniforme de frs.2,60 pièce.

Je pourrais, Monsieur le Comte, multiplier les exemples, seulement je pense que ceux-ci suffiront et je suis persuadé que

vous reconnaitrez vous et vos honorés collègues que j'ai agi honnêtement et loyalement. Du reste et pour autant que de besoin je vous affirme sur l'honneur que tous mes travaux sont facturés sans un centime de bénéfice, sans même tenir compte de l'augmentation énorme des matières premières. Il y a deux ans, dix kilos de produits divers, nécessaires à mon métier, pouvaient s'obtenir pour 25 francs, aujourd'hui et pour la même quantité je n'y arrive pas avec cent francs.

Maintenant, Monsieur le Comte, comme suite à mes réclamations et à mes protestations, non seulement l'on refuse de me payer mais l'on m'a défendu de toucher aux tableaux restaurés depuis dix-huit mois ; et depuis le début de la présente année un jeune artiste peintre que je n'ai pas l'honneur de connaître s'occupe de toutes les nouvelles restaurations.

Je l'ai rencontré dans l'atelier du Palais des Beaux-Arts ou il employait mon outillage et mes produits, j'ai retiré mes ustensiles de la salle de la Commission, de la Salle des dessins et du local que l'on avait fait construire spécialement pour arranger les tableaux. Je ne discute pas le procédé, seulement si je me suis permis de vous faire parvenir le présent exposé, c'est parce que j'ai la conviction que l'on ne vous a pas tenu exactement au courant, car je suis persuadé que pas plus que vos honorés Collègues, vous n'avez jamais autorisé qui que ce soit à me demander d'avancer des fonds pour couvrir des dépenses qui devaient être supportées par l'économat des Musées Royaux.

Aussi, Monsieur le Comte, j'ose espérer qu'il vous plaira d'intervenir avec vos Collègues, de m'entendre avant de prendre une décision définitive et irrévocable aussi bien pour la liqui -

dation de mes avances que pour les travaux ultérieurs.

Comme vous le savez, Monsieur le Comte, depuis plus de 25 ans je travaille pour les Musées et je ne puis croire que sans un motif grave que j'ignore et sans prétexte que je refuse formellement, fermement et poliment d'admettre des interprétations que je crois injustes, l'on me remplace immédiatement, refusant même de me payer, si je ne reconnais pas que j'aurais exagéré mes comptes.

Le résultat moral inévitable de ces faits serait impossible à prévoir pour moi, matériellement le dommage n'est pas moins certain, car lorsqu'on me remboursera, les prix des matières premières que j'ai employées pour les Musées, ayant augmenté et la valeur du papier/^{monnaie} ayant diminué, il n'est pas téméraire de dire que, si le paiement de la somme globale est retardé encore de quelques mois, en réalité, je ne toucherai pas plus de 50 % de la somme réelle décaissée par moi.

Comme vous le constaterez, Monsieur le Comte, je me suis abstenu de réflexions ou commentaires dans cet exposé purement objectif. Je ne veux pas apprécier les contestations actuelles,

Je constate seulement que si elles étaient fondées il en résulterait que la Commission Directrice, se serait trompée sur les prix et la valeur de tous les travaux qu'elle a fait exécuter par d'autres fournisseurs et par moi-même pendant plus de vingt cinq ans. C'est inadmissible !

Je vous prie Monsieur le Comte de m'excuser d'avoir abusé de votre temps pendant aussi longtemps pour discuter une question de gros sous, chose toujours si désagréable pour un artiste et vous présente mes assurances de haute considération.

Paul Muret

Bruxelles le 27 Mars 1916

~~Copie~~

Monsieur le Comte Jaeghe de Lalain
Rue Ducale N° 43.
Bruxelles.

Monsieur

Je prends la respectueuse liberté de venir vous demander
de bien vouloir examiner avec bienveillance la présente lettre.
Je m'adresse au gentilhomme et à l'artiste et je suis
convaincu que ce ne sera pas en vain.

C'est dans cet esprit que j'ai l'honneur de vous exposer
les faits suivants que je vous certifie exacts, et dont,
si vous le désirez, je puis vous remettre la documentation
nécessaire.

J'espère, qu'en votre qualité de Président de la
Commission Directrice des Musées Royaux de Belgique, de
demandes à vos honorés collègues de prendre une décision
concernant les instructions à remettre à ce sujet aux
fonctionnaires de cette administration.

Comme vous le savez Monsieur le Comte par ordre de notre
gouvernement, au début du mois d'août 1914, nos Musées
furent fermés. Vous savez dans quelles conditions ils
furent réouverts au public, six mois après.

Pendant toute cette période et pendant celle qui fit l'objet
des nombreuses négociations que vous connaissez, je
m'occupais de différents travaux entamés avant la
guerre, puis suivant les ordres de la Commission
Directrice, je restaurai seize œuvres gothiques, cinq du
seizième siècle, cinq du dix-septième, cinq peintures
modernes, un dessin, une photo ensemble 33 tableaux.

Ceux-ci furent tous soumis avant et après le travail à la Commission Directrice qui voulut bien me faire dire qu'elle était satisfaite.

Ensuite et comme la réouverture des locaux était imposée, que les collections devaient être présentées d'une façon irréprochable, je fus chargé d'arranger les tableaux anciens ou il n'y avait que de petites détériorations. En conséquence ces œuvres furent lavées à l'eau distillée, les vernis d'un grand nombre furent corrigés à l'épave rectifiée ou passés dans les caisses spéciales contenant une évaporation d'alcool à 90° (méthode Pettenkofer) d'autres vernis discrètement.

Comme forcément après un déménagement important il y a toujours quelques avaries, les ouvriers forains vérifièrent les cadres, neuf furent redorés, cinq nouvelles glaces furent fournies, puis une grande photo encadrée. Au total 180 objets différents reçurent des soins spéciaux.

Je tiens à vous dire Monsieur le Comte qu'avant de travailler à tout cela, j'avais été expressément consulté avec Monsieur le Secrétaire que les travaux ne seraient exécutés qu'à deux conditions, que je trouvais toutes naturelles pendant la période tragique que nous traversons et je m'empressai de les accepter.

La première était l'engagement formel de faire tout cela le plus économiquement possible, la seconde, que les paiements aient lieu, lorsque le département des Beaux-Arts serait autorisé à prendre contact avec les fonctionnaires allemands et bien entendu lorsque les services de comptabilité et d'économie seraient rétablis.

Je commençai donc, le travail du mois et

faux

62-07
1260 f
me 1691 f

suivant factures transmises les frais pour restaurations et arrangements de 180 œuvres (avec cadres 300 objets) s'élevèrent à 2.981 francs.

Cette somme représente donc si l'on fait la moyenne 8 francs par objet ou 16 francs pour un tableau et son cadre.

Je tiens également à vous dire, Monsieur le Comte, que pendant la même période de six mois, environ 200 tableaux anciens restaurés par moi, pendant les dix dernières années furent remis en parfait état.

En outre tous les tableaux précieux qui avaient séjourné dans la cave du Palais des Beaux-Arts furent vérifiés minutieusement et soignés de la même façon.

Puis et quoique je n'aie pas l'obligation de m'occuper du service d'époussetage des tableaux et cadres, je veillai moi-même à ce que toutes les œuvres exposées dans les deux Musées soient tout à fait propres.

au moment de la réouverture l'aspect général était satisfaisant. Par la suite, je m'appliquai à ce que tout fût parfait, je suis certain,

Monsieur le Comte, que depuis un an, vous aurez remarqué la bonne tenue d'ensemble de nos belles collections.

Pour votre gouverne toute cette série de travaux importants ne fut pas facturée. Comme je prévoyais que les conservateurs allemands et autrichiens ne manqueraient pas de venir voir ce qui se passait chez nous, j'ai tenu expressément à contribuer dans la mesure de mes moyens et de mes ressources à faire ce que je pouvais pour qu'il y ait le minimum de critique.

Or Monsieur le Comte, vers cette même époque, à part les fâcheuses histoires des deux petits tableaux dérobés et vite retrouvés, tout allait donc pour le mieux, et au moment où je me

(4)

Préparais à proposer à la Commission Directrice
d'exécuter aux prix coûtants le nettoyage des tableaux
exposés au Musée (travail qui n'avait plus été
fait depuis dix ans). Brusquement surgirent les incidents
relatifs à ses tableaux et à ses locaux.

Enfin, immédiatement après, arriva l'affaire des
cartels bilingues.

Comme il fallait aller vite pour pouvoir répondre
d'une façon précise et qu'il fallait éviter à tout prix
de nouvelles observations, la Commission Directrice me
fit demander si je voulais me charger de toute une
série de travaux qui généralement étaient confiés
soit aux bâtiments civils soit aux autres
fournisseurs ou même à certains agents des Musées.

Y'acceptai aux mêmes conditions que les précédents,
seulement comme je devais employer des ouvriers d'une
dizaine de corps de métiers différents, il fut stipulé
que tout cela serait fait avec les ressources des Musées,
donc avec les fonds disponibles au Secrétariat.

Je commençai immédiatement, et j'activai les divers
travaux.
Pour le premier septembre 1915, les cinquante toiles
exposées dans la grande salle étaient en ordre,
tous les petits tableaux, les esquisses, les grisailles, les
pastels, les dessins, les placards, les lithographies et les
photos, y compris les meubles et les sculptures étaient
restaurés, une série de cadres était fournie, les autres
redorés, les encadrements renouvelés, les œuvres
recouvertes de glaces etc etc soit 210 numéros.

En outre les deux petites salles étaient aménagées
suivant nos propres indications, c'est à dire pas
de lune, un aspect simple, comme il convient
aux annes d'un grand atelier où l'on travaille.

9

Les frais pour ces travaux importants s'élevèrent à 6.301.⁵⁰ francs. Malheureusement, je constatais que le comptable me renvoyait impayées les petites factures qu'on lui présentait.

Enfin, Monsieur le Comte, huit cents cartels furent fournis et placés. Le prix convenu était de 216²⁵ francs. Il résulte donc que les relevés de mes avances et débours pour tout ce qui précède, pendant le courant du dernier semestre 1914 et pendant toute l'année 1915 soit pour une période de dix huit mois sont de :

A. Musées, anciens et moderne.....	2.951. ⁰⁰
B. Musée Wiertz.....	6.301. ⁵⁰
C. Cartels.....	2.162. ⁰⁰

Total francs. 11.414.⁵⁰

Sur cette somme il faut déduire un mandat reçu en avril 1915 de..... 1.260.⁰⁰

Il reste donc un solde en ma faveur de fr. 10.154.⁵⁰ —

Naturellement Monsieur le Comte les dites factures furent toutes remises en leur temps.

Bien que les fonctionnaires n'aient à mon sens, aucune observation à me faire, je les vois avec peine soulever des contestations qui bientôt prirent une tournure grave, lorsqu'on n'hésita pas à m'accuser d'abuser de la situation au moment où le pays était saigné à blanc! Outre cela verbalement et par lettres l'on m'a certaines commandes, certains prix convenus, l'on déclara que certains travaux facturés n'avaient pas été exécutés, que d'autres ne seraient pas payés.

Tout ceci après une surveillance de dix huit mois, des réceptions et des acceptations.

Je protestais en disant que l'on ne ferait croire à personne que sans autorisation et sans indications précises, je me serais permis de toucher à des milliers de tableaux et d'en restituer près de 400 ?
 L'on ne voulut rien entendre et comme je ne désirais plus discuter avec un seul fonctionnaire, je proposai de faire vérifier et évaluer tous mes tableaux par des experts.
 C'est alors que l'on m'annonça qu'une sous-commission venait d'être nommée, l'on me convoqua et je me rendis à cette réunion. Ma surprise fut grande lorsque j'appris que la dite Commission était composée d'une seule personne Monsieur Ch. S. Cardon, qui n'était manifestement pas au courant des rétroactes de cette affaire.

Du reste ce ne fut pas long, en une bonne demi-heure le travail de dix-huit mois fut examiné. J'ai ajouté que devant l'évidence même, Monsieur le Secrétaire dut reconnaître qu'il avait fait toutes les commandes qu'il contestait jadis. Mais il émit dès lors la prétention de modifier à sa guise les prix factuels par moi.

En outre il voulut que toute une série de cadres exposés depuis des mois fussent repris, sans dédommagement, toute une autre série arrangée, et entièrement redressés à mes frais, la plupart des cadres devaient subir des modifications pour eux-mêmes et comme je devais arriver à une solution, je le priai de m'envoyer et de me confirmer par lettre les propositions verbales.

Ces sont ces exigences, Monsieur le Comte, que je ne puis accepter pour les raisons ci-après.
 Avant de prendre une attitude aussi introuvable

n'était il pas bien simple de faire vérifier par l'un des employés du secrétariat les dossiers qui concernent des travaux similaires exécutés jadis, dont voici quelques exemples, qui s'appliquent justement à tout ce que l'on discute aujourd'hui.

1^{er} - Tableaux anciens. Soins aux vernis

vers 1900 après approbation de S. M. Le Roi Léopold II du Comte John d'Outremont, Grand Maréchal de la Cour, et de Monsieur Ch. L. Carbon, Conservateur des Collections Royales, le prix de 450 francs fut accepté pour le nettoyage, soins aux anciens vernis et vernissage de deux œuvres actuellement exposées au Palais des Beaux-Arts.

A - P. P. Rubens. B. E. Delacroix "Les Mueles de St. Benoit" au début de 1915 donc 15 ans après, exactement pour le même travail, je réclame dix francs.

Monsieur le Secrétaire m'offre 3 francs par tableau, pour ceux-ci et pour une série de 83 autres, il y a des Rubens, des Van Dyck, des Jordrens etc etc.

Or en 1910-1911-1912-1913-1914 la Commission Directrice accepte mes prix 50-40-30-25-20-15-10 francs pour travaux similaires.

Musée Wiertz (Nettoyage)

Avant qu'il ne fut question de la moindre restauration aux petits tableaux et esquisses etc etc. par lettre du 10 Mars 1915, la Commission Directrice me chargea du nettoyage des 200 œuvres exposées.

Le prix convenu pour journées de mes trois aides fut de 600 francs plus 110 francs pour le transport, le montage, le démontage et le retour au Palais des Beaux-Arts d'un échafaudage

de 12 mètres de haut, soit 710 francs en tout. L'on menaçait de réduire considérablement cette somme si je n'accepte pas toutes les propositions du Secrétariat.

Or en 1906, il y a donc dix ans, exactement pour le même travail la Commission Directrice approuva mon devis et liquida ma facture s'élevant à 3000 francs. (Trois mille francs.)

3) Musée Weitz - Restaurations des petits tableaux et des esquisses.

Pour la restauration des 55 œuvres y compris la redressement des cadres, la fourniture de glaces, l'encadrement, dès le début du travail que me confia la Commission Directrice j'indiquai un prix constant et approximatif de 25 à 30 francs pièce.

Celui-ci fut accepté et je soumis à cet honnête Collège une vingtaine d'esquisses restaurées, il fut satisfait du changement heureux, l'on parla même de révelation et de cadres plus riches et je reçus l'ordre de continuer.

Lors de la vérification, Monsieur le Secrétaire admit le prix fixé de 25 francs et de 30 francs par tableau, pour cette première série.

Pour l'autre, composée de trente cinq œuvres plus malades plus grandes, il offre 15 francs pièce soit la moitié.

Or en 1909 au même Musée pour détendre et retendre deux tableaux l'on me demande un devis et la Commission Directrice accepte mon prix de cent francs pour les deux (60 + 40 = 100)

4) Musée Weitz - Restaurations des Miniatures.

Pour 30 petites esquisses sur papiers que j'ai placées dans dix nouveaux passe-partout, avec nouvelles glaces et cadres redressés en or fin puis patiné, je réclame les prix payés à mon encadreur et à mon dorure soit trente francs pièce ou 300 francs pour les dix.

9

Pas d'observation. Seulement pour la restauration
très soignée et très délicate des cinquante miniatures
à l'huile et pastel, je demande cent francs.
On refuse et l'on n'accorde pas un centime.
Or en 1913 pour même arrangement à une miniature
d'Alexandre Cabanel, Portrait de femme, #0.15x0.12 l'on
me demande un devis.

La Commission Directrice accepte le prix de soixante francs.

5 Fourniture de cartels.

Pour huit cent cartels petits et grands avec inscriptions
en français et en flamand comportant 50, 100, 200 et
300 lettres je suis arrivé à fournir ceux-ci au
prix forfaitaire de fr. 2.60 pièce.

Monsieur le Secrétaire trouve qu'à ce prix il doit y
avoir encore un énorme bénéfice, car il parle d'en
faire recommencer beaucoup et il n'hésite pas à
m'imposer la redonne, de certains cadres où des
plaquettes ont été changées.

Or, avant la guerre, les cartels livrés par les autres
fournisseurs ne comportaient généralement qu'une
inscription française avec une cinquanteaine de lettres
maximum.

La Commission Directrice approuva toujours les prix
payés qui étaient de 3 à 11 francs pièce.

Voici le dernier cartel livré en 1913 par la maison
Crisier au prix de 5 francs et des échantillons de
vingt autres refusés pour malfaçon et fournis par
moi au prix uniforme de fr. 2.60 pièce.

Je pourrais, Monsieur le Comte, multiplier les
exemples, seulement je pense que ceux-ci suffiront

et je suis persuadé que vous reconnaitrez vous et vos honorés collègues que j'ai agi honnêtement et loyalement. Du reste et pour autant que de besoin je vous affirme sur l'honneur que tous mes travaux sont facturés sous un centime de bénéfice, sans même tenir compte de l'augmentation énorme des matières premières. Il y a deux ans, dix kilos de produits divers, nécessaires à mon métier, pouvaient s'obtenir pour 20 francs, aujourd'hui et pour la même quantité je n'y arrive plus avec cent francs.

Maintenant, Monsieur le Comte, comme suite à mes réclamations et à mes protestations, non seulement l'on refuse de me payer, mais l'on m'a défendu de toucher aux tableaux restaurés depuis dix-huit mois; et depuis le début de la présente année un jeune artiste peintre que je n'ai pas l'honneur de connaître s'occupe de toutes les nouvelles restaurations.

Je l'ai rencontré dans l'atelier du Palais des Beaux-Arts où il employait mon outillage et mes produits, j'ai retué mes ustensiles de la salle de la Commission, de la Halle des dessins et du local que l'on avait fait construire spécialement pour arranger les tableaux. Je ne discute pas le procédé, seulement si je me suis permis de vous faire parvenir le présent exposé, c'est parce que j'ai la conviction que l'on ne vous a pas tenu exactement au courant, car je suis persuadé que pas plus que vos honorés collègues, vous n'avez jamais autorisé qui que ce soit à me demander d'avancer des fonds pour couvrir des dépenses qui devaient être supportées par l'économat des Musées Royaux.

Aussi, Monsieur le Comte, j'ose espérer qu'il vous plaira d'intervenir avec vos Collègues, de m'entendre avant de rendre une décision définitive et irrévocable aussi bien pour la

liquidation de mes avances que pour les travaux ultérieurs. Comme vous le savez, Monsieur le Comte, depuis plus de 24 ans je travaille pour les Musées et je ne puis croire que sous un motif grave que j'ignore et sous prétexte que je refuse formellement, fermement et poliment, d'admettre des interprétations que je crois injustes, l'on me remplace immédiatement, refusant même de me payer, si je ne reconnais pas que j'aurais exagéré mes comptes.

Le résultat moral inévitable de ces faits serait impossible à prévoir pour moi, matériellement le dommage n'est pas moins certain, car lorsqu'on me remboursera, les prix des matières premières que j'ai employées pour les Musées, ayant augmenté et la valeur du papier monnaie ayant diminué, il n'est pas téméraire de dire que, si le paiement de la somme globale est retardé encore de quelques mois, en réalité, je ne toucherai pas plus de 50% de la somme réelle décaissée par moi.

Comme vous le constaterez, Monsieur le Comte, je me suis abstenu de réflexions ou commentaires dans cet exposé purement objectif. Je ne veux pas apprécier les contestations actuelles.

Je constate seulement que si elles étaient fondées il en résulterait que la Commission Directrice, se serait trompée sur les prix et la valeur de tous les travaux qu'elle a fait exécuter par d'autres fournisseurs et par moi-même pendant plus de vingt-cinq ans. C'est inadmissible! Je vous prie Monsieur le Comte de m'excuser d'avoir abusé de votre temps pendant aussi longtemps pour discuter une question de gros sous, chose toujours si désagréable pour un artiste et vous présente mes assurances de haute considération. Siqui *Paul Matisse*

Paul Buésó fils

Expert
Restaureur de Tableaux

87, Boulevard de Waterloo,

Bruxelles.

Repointage, Entourage, Parquetage
Encadrements Anciens.

Adresse télégraphique: PAUL BUÉSÓ-BRUXELLES

TÉLÉPHONE 5519

Bruxelles, le 27 Mars 1916.

Monsieur Fierens-Seraet.
Secrétaire de la Commission Directrice
des Musées Royaux de Peinture et
de Sculpture de Belgique.

Monsieur le Secrétaire

Voilà encore un trimestre qui est sur
le point de finir et pour ce qui concerne le règlement
de mes factures je ne suis pas plus avancé qu'il y a
sept mois au moment où tous mes travaux
importants étaient terminés et acceptés.

Pourtant l'année dernière je vous ai transmis successi-
vement toutes celles-ci s'élevant à frs 11.414.50.

Comme vous le savez, il y a onze mois, j'ai touché
un premier acompte de 1260 francs, depuis sur
le reliquat s'élevant donc à frs 10.154.50 je
n'ai plus reçu un centime.

Certainement Monsieur le Secrétaire au début
d'octobre dernier vous avez combité des travaux et
des fournitures, seulement comme verbalement
et par votre lettre du 19 Novembre 1915 vous
reconnaissez que votre administration doit me
payer 7836.50 francs, la différence seule
soit 2318 francs constitue véritablement le
point litigieux et je persiste à penser

à penser

qu'équitablement vous pourriez facilement faire liquider cette somme admise principalement par vous. Ulterieurement il était toujours temps de solutionner la question de différence, car s'il est vrai Monsieur le Secrétaire qu'à la suite de la remise de mes comptes et à mes demandes catégoriques de remboursement, vous me fûtes des explications à la Commission Directrice qui vous chargea ensuite de leur présenter un rapport sur ceux-ci, il est également évident que jusqu'à ce jour, je n'ai jamais eu l'occasion de donner la moindre explication à n'importe qui. Personnellement vous n'avez rien voulu entendre et vous ne me permettez même pas de discuter la moindre de vos propositions, vous considérez celle-ci, comme définitives et inévoquables, j'ai cependant un mot à dire. En conséquence et comme j'estime que la Commission Directrice est seule compétente pour apprécier des travaux artistiques, je me suis permis de transmettre à Monsieur le Comte Jacques de Calain, Président, ainsi qu'à des Membres habitants Bannelles, un exposé de cette affaire ainsi que le relevé de mes comptes arrêtés au 31 Décembre 1915. J'espère que ses Mémoires voudront bien les examiner et qu'ils apprécieront comme il convient la formule que vous voulez m'imposer et qui consiste à me dire: "Acceptez ce que je vous offre ou vous n'avez rien."

Veuillez agréer Monsieur de Bannelles mes salutations
 distinguées.
 Mlle Auvier ps.

-2-

Bruxelles, le 27 mars 1916.

Introduire la question de différence, car s'il est vrai, Monsieur le Secrétaire, qu'à la suite de la remise de mes comptes et à mes demandes réitérées de remboursement, vous avez fourni des explications à la Commission Directrice qui vous chargea ensuite de lui présenter un rapport sur ceux-ci, il est également évident que jusqu'à ce jour, et à l'occasion de donner la moindre explication à n'importe

Monsieur Fierens-Gevaert,
Secrétaire de la Commission Directrice des
Musées Royaux de Peinture et de Sculpture
de Belgique.

Personnellement, vous n'avez pas voulu entendre et vous ne me

Monsieur le Secrétaire,

voilà encore un trimestre qui est sur le point de finir et j'ai pour ce qui concerne le règlement de mes factures, je ne suis pas plus avancé qu'il y a sept mois au moment où tous mes travaux importants étaient terminés et acceptés.

Pourtant l'année dernière je vous ai transmis successivement toutes celles-ci s'élevant à frs. 11.414,50.

Comme vous le savez, il y a onze mois, j'ai touché un premier acompte de 1.260 francs, depuis sur le reliquat s'élevant donc à francs 10.154,50 je n'ai plus reçu un centime,

Certainement, Monsieur le Secrétaire, au début d'octobre dernier vous avez contesté des travaux et des fournitures, seulement comme verbalement et par votre lettre du 19 novembre 1915 vous reconnaissez que votre administration doit me payer 7.836,50 francs, la différence seule, soit 2.318 francs constitue véritablement le point litigieux et je persiste à penser qu'équitablement vous pouviez facilement faire liquider cette somme principalement par vous. Ultérieurement il était toujours temps de so-

lutionner la question de différence, car s'il est vrai, Monsieur le Secrétaire, qu'à la suite de la remise de mes comptes et à mes demandes réitérées de remboursement, vous avez fourni des explications à la Commission Directrice qui vous chargea ensuite de lui présenter un rapport sur ceux-ci, il est également évident que jusqu'à ce jour, je n'ai jamais eu l'occasion de donner la moindre explication à n'importe qui.

Personnellement vous n'avez rien voulu entendre et vous ne me permettez même pas de discuter la moindre de vos propositions, vous considérez celles-ci, comme définitives et irrévocables, j'ai cependant un mot à dire !

En conséquence et comme j'estime que la Commission Directrice est seule compétente pour apprécier des travaux artistiques, je me suis permis de transmettre à Monsieur le Comte Jacques de Lalaing, Président, ainsi qu'à des Membres habitants Bruxelles, un exposé de cette affaire ainsi que le relevé de mes comptes arrêtés au 31 décembre 1915.

J'espère que ces Messieurs voudront bien les examiner et qu'ils apprécieront comme il convient la formule que vous voulez m'imposer et qui consiste à me dire :

"Acceptez ce que je vous offre ou vous ne toucherez rien".

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire, mes salutations distinguées.

(s) Paul Buéso fils.

Reste dû francs: 10.154,50

Je tiens à vous remercier de l'intérêt que vous avez bien voulu me témoigner en me permettant de vous adresser ces quelques lignes. Je suis sûr que vous voudrez bien agréer mes sentiments de haute estime et de haute sympathie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire, mes salutations distinguées.

Paul Buisson

(s) Paul Buisson

Bruxelles, le 31 décembre 1915.

Messieurs les Président et Membres de la Commission Directrice
 Messieurs les Président et Membres de la Commission
 des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique
 Directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de
Belgique.

Factures des travaux exécutés aux Musées ancien et moderne
 Récapitulation des travaux exécutés dans le courant du dernier
 semestre 1914 et pendant l'année 1915, aux Musées Royaux

Ancien - Moderne - Wiertz.-

Tableaux anciens et modernes	170.-
1914. Musées ancien et moderne, première facture ...	1.260.-
1915. Musées ancien et moderne, deuxième facture ...	1.691.-
1915. Musée Wiertz, troisième facture.....	6.301,50
1915. Cartels, quatrième facture	2.162,-
Total francs: 11.414,50	
Dont il y a lieu de déduire la première facture payée	
en avril 1915	1.260,-
Reste dû francs: 10.154,50	

Dix mille cent cinquante quatre francs, cinquante centimes.-

Bruxelles, le 31 décembre 1915.

Messieurs les Président et Membres de la Commission Directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique.

Récapitulation des travaux exécutés dans le courant du dernier semestre 1915 et pendant l'année 1915, aux Musées Royaux Ancien - Moderne - Wiertz.

1914.	Musées Ancien et Moderne, première facture	1.280.-
1915.	Musées Ancien et Moderne, deuxième facture	1.691.-
1915.	Musée Wiertz, troisième facture	6.301,50
1915.	Cartels, quatrième facture	2.182.-
Total France:		11.414,50

Dont il y a lieu de déduire la première facture payée en avril 1915.

1.280.-	
Reste de France:	10.134,50

Dix mille cent cinquante quatre francs, cinquante centimes.

Bruxelles, le 31 décembre 1915.

Messieurs les Président et Membres de la Commission Directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique.

Tableaux anciens et modernes

1)	Factures des travaux exécutés aux Musées ancien et moderne	
2)	No 382. P.P. Rubens "La ..."	
3)	No 377. P. Snyder "Etude aux cerfs"	
4)	No 653. S. Devos "Portrait de Jean Rousse"	170.-
5)	No 722. S. Devos "Portrait d'Isabelle Rousse"	5.-
6)	No 723. P. Snyder "Etude de têtes de cerfs et de biches"	5.-
7)	No 696. G. Bon "Un philosophe"	
8)	No 303. M. Mass. "Groupe de famille"	
9)	No 141. A.B. Gyp "Intérieur d'étable"	
10)	No 151. VanderBeeck "Les petits bergers"	100.-
Total:		180.-

Soins spéciaux aux tableaux désignés ci-dessous :

11)	V. Millet "Paysage" site d'Italie"	
12)	771. P. Franchon "Portrait de M. de ..."	
13)	151. J. De Crayer "Portrait d'un abbé"	
14)	262. P. Lint "Portrait d'artiste"	
15)	777. A. Van Dyck "Portrait du sculpteur Duquesnoy"	
16)	141. B. Gyp "La plage de Scheveningue"	
17)	no 31. S. Berchem "Paysage avec mines"	
18)	No 660. A.A. Van Staveren "Portrait d'homme"	
19)	No 202 J.D. de Heem "Vanitas"	

* Reporter fra: 100.-

Bruxelles, le 31 décembre 1914.

Messieurs les Président et Membres de la Commission Directrice
des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique

Factures des travaux exécutés aux musées anciens et modernes

170.-	Tableaux anciens et modernes
5.-	Objets
5.-	Glaces
<hr/>	
180.-	Total

Bruxelles, le 31 décembre 1914.

Messieurs les Président et Membres de la Commission Directrice
des Musées Royaux de Belgique.

Tixé, mastiqué, pointillé, soins aux anciens vernis des
tableaux désignés ci-dessous :

- 1) No 791 Jean Siberechts " Les travaux de la ferme" Inv. 3966
 - 2) No 382. P.P. Rubens " La forge de Vulcain" Inv. 1372
 - 3) No 437. F. Snyders "Chasse aux cerfs" Inv. 3219
 - 4) No 683. C. Devos " Portrait de Jean Roose" Inv. 3650
 - 5) No 722. S. Devos " Portrait d'Isabelle Roose " Inv. 3837
 - 6) No 439. F. Snyders " Etudes de têtes de cerfs et de biches" 2932
 - 7) No 696. G. Don "Un philosophe" Inv. 3733
 - 8) No 803. N. Maes. "Groupe de famille" Inv. 4056
 - 9) No 141. Alb. Cuyp "Intérieur d'étable" Inv. 1512
 - 10) No 151. VanderDoes "Les petits bergers" Inv. 2792 100.-
- 36) No 616 Jan Van Noort "Dame à sa toilette"
Soins spéciaux aux tableaux désignés ci-dessous :
- 11) No 397 J. Ruysdael "Paysage"
 - 12) No 771. P. Franchois "Portrait de Bonaventure Peeters"
 - 13) No 154. J. De Crayer "Portrait d'un abbé"
 - 14) No 268. P. Van Lint "Portrait de l'artiste"
 - 15) No 777. A. Van Dyck "Portrait du sculpteur Duquesnoy"
 - 16) No 142. B. Cuyp "La plage de Scheveningue"
 - 17) No 31. N. Berchem "Paysage avec ruines"
 - 18) No 660. Ad. Van Staveren "Portrait d'homme"
 - 19) No 208 J.D. de Heem "Vanitas"

à reporter :
à reporter fra: 100.-

Messieurs les Présidents et Membres de la Commission Directrice
des Musées Royaux de Belgique.

Fixé, mastiqué, pointillé, soins aux anciens vernis des

tableaux désignés ci-dessous :

- 1) No 701 Jean Sphéron " Les travaux de la ferme "
- 2) No 582. P.F. Rubens " La forge de Vulcain "
- 3) No 437. T. Snyders " Grasses aux cerfs "
- 4) No 683. G. Devoe " Portrait de Jean Roose "
- 5) No 722. S. Devoe " Portrait d'Isabelle Roose "
- 6) No 1039. T. Snyders " Etudes de têtes de cerfs et de chiens "
- 7) No 666. G. Don " Un Philogène "
- 8) No 805. N. Maes. " Groupe de famille "
- 9) No 101. ALD. GUYP " Intérieur d'étable "
- 10) No 151. Vanderhoeve " Les petits bergers "
- 11) T. Millet " Paysage " Site d'Italie "
- 12) 771. P. Francroy " Portrait de Bonaventure Peeters "
- 13) 154. J. De Gruyer " Portrait d'un abbé "
- 14) 288. P. Van Lint " Portrait de l'artiste "
- 15) 777. A. Van Dyck " Portrait du sculpteur Dierckx "
- 16) 142. B. GUYP " La plage de Scheveningen "
- 17) No 31. N. Berchem " Paysage avec mûnes "
- 18) No 660. Ad. Van Staveren " Portrait d'homme "
- 19) No 208. J.D. de Heem " Vanitas "

à reporter fra: 100.--

Report: 10100.--

- 20) No 416 G. Schalken " Le jeu de la cire fondue "
- 21) No 93 Janson Van Ceulen " Portrait de femme "
- 22) No 182 N. Maes " Portrait d'homme "
- 23) No 141 J.P. Soolmaker " Réconciliation "
- 24) No 403 S. Van Ruysdael " La pêche "
- 25) No 168 Ph. Van Dyck " Jeune femme à sa toilette "
- 26) No 330 G. Netscher " Portrait de femme "
- 27) No 21 J. De Baen " Portrait d'homme "
- 28) No 326 A. Vander Neer " Effet de nuit "
- 29) No 513 J.B. Weenix " Nature morte "
- 30) No 789 Saftleven " Intérieur d'étable "
- 31) No 147 D. Van Dolen " Porteur d'un Palais "
- 32) No 310 J. Molenaer " Intérieur "
- 33) No 143 P. Danckerts " Portrait d'homme "
- 34) No 263 E. Leermans " Le Christ en croix "
- 35) No 205 D. De Heem " Fruits "
- 36) No 616 Jan Van Noordt " Dame à sa toilette "
- 37) No 397 J. Ruysdael " Paysage "
- 38) No 46 F. Boel " Portrait de femme "
- 39) No 36 H. Van Beyeren " Nature Morte "
- 40) No 83 P. Moreelx " Tête de femme "
- 41) No 172 G. Flinck " La famille de l'orfèvre "
- 42) No 188 A. de Gelder " L'offre récompensé "
- 43) No 673 J. Both " Le repos des chasseurs "
- 44) No 313 M. Molenaer " Le goût "
- 45) No 178 J. Flinck " Portrait de femme "

à reporter : 100.--
à reporter fra: 10100.--

Report: 1.120.-

59) David Teniers 1610 + 1690 *Portrait de la comtesse de Flandre*
"La Kermesse" Toile H. 217 x 153

Fixé, mastiqué, pointillé, verni 40.-
Fixé, mastiqué, pointillé, verni aux anciens

60) No 235 *Jacques Jordans 1593 + 1678*
"L'abondance" Toile H. 178 x 240

Fixé, mastiqué, pointillé un joint traversant ver-
ticalement toute la toile 40.-

61) Vérification et arrangement des cadres des tableaux
exposés aux Musées Ancien et Moderne 60.-

62) J. Jordans "Susanne et les 2 vieillards"

63) G. De Croyer "La pêche miraculeuse"

Total francs : 1.260.-

64) Daniel "Vue de Ville"

65) Daniel "Vue de Ville"

Certifie la présente facture sincère et conforme à la somme de
douze cent soixante francs.

66) A. Van Dyck "Apôtre"

Bruxelles, le 31 décembre 1914.

67) J. Jordans "Rencontre d'Eliszer et de Rebecca"

68) J. Jordans (signé) Paul Buéso fils.

69) G. de Croyer "Saint Paul et Saint Antoine"

70) J. Messens "La chaise Suzanne"

71) J. Messens "Les filles"

72) J. Vermeiren "Triptyque des Miroirs" 200.-

à reporter 200.-

Report:

73) Isaac Van Dyken "Potamonerie"

74) M. de Hondscote "L'entrée au parc"

75) A. Bloemart "Les disciples d'Emmaüs"

76) L. Janssens "Le Christien"

77) G. Devoe "Portrait de famille"

78) Antoine de Pereda 1599 + 1669

"Trinité" Toile H. 0,74 x 0,98

Fixé, mastiqué, pointillé et verni

79) Livraison d'une glace premier choix. Emballage

80) Fédéric Simonet 1828 + 1812

"La vocation de Saint-Pierre et de Saint-André"

Toile H. 3,15 x 2,55. Fixé, pointillé et verni

81) Albert Bouts 1860 + 1840

"L'assomption de la Vierge" Triptyque de 3

panneaux. Bois H. 1,85 x 2,00

Fixé, pointillé, mastiqué

82) Jacques Jordans 1593 + 1678

"Pan et Syrinx" Toile H. 1,75 x 2,33

Fixé, mastiqué, pointillé, verni aux anciens

83) Patenier (Noël de)

"Tentation de Saint Antoine" Bois H. 0,22 x 0,15

Fixé, mastiqué, pointillé

à reporter fra: 1.120.-

-2-
Bruxelles,, le 31 décembre 1915.

Messieurs le Président et Membre de la Commission Directrice des
Musées Royaux de Belgique

Fixé, mastiqué, pointillé, soins aux anciens

vernissés des tableaux anciens désignés ci-dessous:

- 62) No 434 F. Snyders "Garde manger"
63) No 421 D. Seghers et E. Quellin "Médaille et fleurs"
64) No 383 P.P. Rubens "Portrait de l'archiduc Albert"
65) No 384 P.P. Rubens "Portrait de l'Infante Isabelle"
66) No 261 G. de Lairese "Ecce homo"
67) No 241 J. Jordaens "Suzanne et les 2 vieillards"
68) No 126 G. De Croyer "La pêche miraculeuse"
69) No 438 F. Snyers "Comestibles"
70) No 212 Danel "Vue de Ville"
71) No 213 Danel "Vue de Ville"
72) No 689 P. Van Lint "Jésus guérissant"
73) No 165 A. Van Dyck "Apôtre"
74) No 166 A. Van Dyck "Apôtre"
75) No 236 J. Jordaens "Triomphe du Prince Frédéric"
76) No 239 J. Jordaens "Rencontre d'Eliezzer et de Rebecca"
77) No 691 J. Jordaens "Triomphe de Bacchus"
78) No 127 G. de Croyer "Saint Paul et Saint Antoine"
79) No 297 J. Messeys "La chaste Suzanne"
80) No 298 J. Messys "Loth et ses filles"
81) No 493 J. Vermeyen "Le Triptyque des Micault"..... 200.-

à reporter

200 200.-

Total francs : 1.200.-

Certifié la présente lecture sincère et conforme à la somme de

deux cent cinquante francs

Bruxelles, le 31 décembre 1915.

(signé) Paul Bénédict

Messieurs les Présidents et Membres de la Commission Directrice des

Musées Royaux de Belgique

fixé, maintenu, pointillé, soins aux anciens
vernissés des tableaux anciens désignés ci-dessous:

- 81) No 433 J. Vermeiren "Le Triptyque des Miséricordes" 200.-
- 80) No 298 J. Meeya "John et ses filles"
- 79) No 297 J. Meeya "La chaise Suzanne"
- 78) No 127 G. de Grover "Saint Paul et saint Antoine"
- 77) No 691 J. Jordaens "Triomphe de Bacchus"
- 76) No 239 J. Jordaens "Rencontre d'Elisabeth et de Rebecca"
- 75) No 236 J. Jordaens "Triomphe du Prince Frédéric"
- 74) No 166 A. Van Dyck "Apôtre"
- 73) No 165 A. Van Dyck "Apôtre"
- 72) No 689 F. Van lint "Jésus guérissant"
- 71) No 213 Damei "Vne de Ville"
- 70) No 212 Damei "Vne de Ville"
- 69) No 438 F. Snyders "Comestibles"
- 68) No 126 G. De Grover "La pêche miraculeuse"
- 67) No 241 J. Jordaens "Suzanne et les 2 vieillards"
- 66) No 261 G. de Lairesse "Esce homo"
- 65) No 384 P. P. Rubens "Portrait de l'Infante Isabelle"
- 64) No 383 P. P. Rubens "Portrait de l'archiduc Albert"
- 63) No 421 D. Seghers et E. Quellin "Médaille et fleurs"
- 62) No 434 F. Snyders "Garde manger"

à reporter 200.-

Report: 200.-

- 82) Soins spéciaux aux tableaux anciens désignés ci-dessous: 200.-
- 82) No 390 P.P. Rubens "La Vierge et l'enfant Jésus"
- 83) No 440 J. Van Son "Fruits"
- 84) No 71 K. Breydel "Choc de Cavalerie"
- 85) No 760 Ecole flamande 17ème S. "Nature Morte"
- 86) No 189 J. Gilemans "Nature Morte"
- 87) No 418 M. Schoevaerts "Marché aux poissons"
- 88) No 199 P. Gyzels "Gibier mort"
- 89) No 22 H. Van Baelen "La fécondité"
- 90) No 719 C. Mahue "Nature Morte"
- 91) P.P. Rubens "Les Miracles de Saint Benoît"
- 92) L. Delacroix "Les Miracles de Saint-Benoît"
- 93) No 324 P. Neefs et F. Franck "Intérieur d'Eglise"
- 94) No 751 D. Teniers "Etude d'Accessoires"
- 95) No 453 J. Suttermans "Portrait de Christine de Lorraine"
- 96) No 606 Ecole flamande 17e siècle "Portrait de F. de Marse-laer"
- 97) No 611 Ecole flamande 17e siècle "Prédication de St-Norbert"
- 98) No 509 Van Nieulant "Carnaval à Anvers"
- 99) No 274 Th. Van Loon "Saint Nicolas"
- 100) No 275 Th. Van Loon "La Vierge et l'enfant Jésus"
- 101) No 234 J. Jordaens "Saint Martin"
- 102) No 14 J. Asselyn "Le passage du Gué"
- 103) No 257 J.B. Wynants "Paysage"
- 104) No 451 Th. stoop "Repos près de la Fontaine"
- 105) No 311 J. Molenaer "Intérieur"
- 106) No 206 D. de Heesun "La fécondité"

à reporter frs. 200.-

82) Soins spéciaux aux tableaux anciens délaissés ci-dessous:

- 82) No 390 P.P. Rubens "La Vierge et l'enfant Jésus"
- 83) No 410 J. Van Son "Frits"
- 84) No 71 K. Breydel "Choc de Cavaliers"
- 85) No 760 Ecole flamande 17ème S. "Nature morte"
- 86) No 189 J. Gillema "Nature morte"
- 87) No 418 M. Schoevaert "Maison aux poissons"
- 88) No 199 P. Gysels "Globe mort"
- 89) No 28 H. Van Hasen "La fécondité"
- 90) No 719 G. Kanne "Nature morte"
- 91) P.P. Rubens "Les Miracles de Saint Benoît"
- 92) J. Delacroix "Les Miracles de Saint-Benoît"
- 93) No 324 P. Meels et P. Franck "Intérieur d'église"
- 94) No 751 D. Teniers "Étude d'accessoirs"
- 95) No 453 J. Sutterman "Portrait de Christine de Lorraine"
- 96) No 606 Ecole flamande 17e siècle "Portrait de F. de Haras-las"
- 97) No 611 Ecole flamande 17e siècle "Prédication de St-Norbert"
- 98) No 509 Van Nieuwen "Carneval à Anvers"
- 99) No 274 Th. Van Loon "Saint Nicolas"
- 100) No 275 Th. Van Loon "La Vierge et l'enfant Jésus"
- 101) No 234 J. Jordens "Saint Martin"
- 102) No 14 J. Aaeelya "Le passage du gué"
- 103) No 257 J.B. Wynants "Paysage"
- 104) No 451 Th. Stoop "Repos près de la fontaine"
- 105) No 311 J. Molenaar "Intérieur"
- 106) No 208 D. de Heun "La fécondité"

- 107) No 196 J. Van Goyen "Vue de Dordrecht"
- 108) No 148 J.W. Delft "Portrait d'homme"
- 109) No 344 A. Palamedes Stevens "dito"
- 110) No 344 B. d'Orby "dito"
- 111) No 50a Jérôme Bosch "La Tentation de Saint Antoine"
- 112) No 542 A. Bouts "La Cène"
- 113) No 508 Jérôme Bosch "Valets et Reverts - 4 panneaux"
- 114) No 548 Ecole flamande XV e S. "L'annonciation"
- 115) No 51 Jérôme Van Aeken "Adoration des mages"
- 116) No 567 Bernard d'Orby "Portrait de J. de Norman"
- 117) No 587 Ecole flamande XVIe siècle "Vierge"
- 118) No 494 J. Vermeyen "Portrait d'homme"
- 119) No 697 Ad. Key "Portrait d'un peintre inconnu"
- 120) No 572 Ant. Moro "Portrait d'homme"
- 121) No 40 H. De Bles "Prédication de St-Jean Baptiste"
- 122) No 591 Ecole allemande "Adoration des mages"
- 123) No 361 P. Pourbus "Portrait d'homme"
- 124) No 192 J. Gossaert "La Vierge et l'enfant Jésus"
- 125) No 317 A. Moro "Portrait d'homme"
- 126) No 622 Ecole allemande XVIe siècle "dito"
- 127) No 563 L. Lombard "Les calamités humaines"
- 128) No 586a Ecole flamande XVIIe siècle "Sainte Gertrude et Ste Scolastique"
- 129) No 588 Ecole flamande XVIIe siècle "La Vierge et l'Enfant Jésus"
- 130) No 585 Ecole flamande XVIIe siècle "Saintes Walburge et Gunéconde"

500.-

Report: 200.-

107) No 196 J. Van Goyen "Vie de Dordrecht"

108) No 198 J.W. Delft "Portrait d'homme"

109) No 200 A. Balmaceda Stevans "dito"

110) No 204 H. d'Orby "dito"

111) No 205 Jérôme Bosch "La Tentation de Saint Antoine"

112) No 206 A. Bouts "La Cène"

113) No 207 Jérôme Bosch "Vierge et Reverts - 4 panneaux"

114) No 208 Ecole flamande XV e S. "L'annonciation"

115) No 21 Jérôme Van Aeken "Adoration des mages"

116) No 257 Bernard d'Orby "Portrait de J. de Norman"

117) No 287 Ecole flamande XVe siècle "Vierge"

118) No 294 J. Vermeiren "Portrait d'homme"

119) No 297 Ad. Key "Portrait d'un peintre inconnu"

120) No 375 Ant. Moro "Portrait d'homme"

121) No 40 H. De Bles "Prédication de St-Jean Baptiste"

122) No 591 Ecole allemande "Adoration des mages"

123) No 361 F. Pourbus "Portrait d'homme"

124) No 192 J. Geassart "La Vierge et l'enfant Jésus"

125) No 317 A. Moro "Portrait d'homme"

126) No 622 Ecole allemande XVIIe siècle "dito"

127) No 563 J. Lombard "Les calanques normandes"

128) No 566 Ecole flamande XVIIe siècle "Sainte Gertrude et Ste Scolastique"

129) No 588 Ecole flamande XVIIe siècle "La Vierge et l'enfant Jésus"

129) No 588 Ecole flamande XVIIe siècle "saintes Walpurga et Gundobode"

500.-

à reporter: 4

Report: 200.-

131) No 565 Ecole anglaise XVIIe siècle, "Edouard VI Roi"

132) No 194 A. Grimmer "Jésus, Marthe et Marie"

133) No 566 Ecole flamande 16e siècle "Le Seigneur de Ch."

134) No 676 J. Van Hemessen "Le joueur de Cornemuse"

135) No 578a Ecole flamande 16me siècle "Adoration des mages"

136) No 578b Ecole flamande 16eme siècle, "Volets" 50.-

137) No 625a Ecole flamande 16eme siècle, "Donatrice et ses filles" 50.-

138) No 625b Ecole flamande 16eme siècle, Donateur et ses fils" 50.-

139) No 758 M. Devos "Apollon et les Muses" 40.-

140) Inconnu Ecole flamande 16me siècle "La place de Meir Anvers" 40.-

141) No 658 Ecole flamande 16eme siècle "La Vierge et Jésus" 40.-

142) No 49 H. Bol "Vue panoramique d'Anvers" 5.-

143) No 107 Lambert Lombard "La Cène" 5.-

144) No 574 B Van Orby (Ecole de) "La dame à l'oeillet" 5.-

145) No 318 Antonio Moro "Le duc d'Albe" 5.-

146) No 359 F. Pombus "Portrait d'homme" 5.-

147) - Moreels "Portrait d'homme" 5.-

148) - Moreels "Portrait de dame" (Pendant)..... 325.-

149) No 746 H. Raeburn 1736 + 1823
 "Portrait d'homme" Toile H. 0,73 x 0,61
 Restauration complète 150.-

150) Livraison d'une glace premier choix y compris l'encadrement..... 25.-

151) Arrangement du cadre. Redorure en or fin..... 50.-

"La Vierge et l'enfant" Bois H. 130 x 0,80
 Fixé, mastiqué, peint, soigné à reporter: 750.-

à reporter: 940.-

Report: 750.-

- 152) No 627 Ecole allemande XVème siècle
Le Christ en croix entre les deux Larrons
B. 0,87 x 0,57 - Fixé la couleur soulevée,
mastique, pointillé..... 30.-
- 153) Livraison d'une glace premier choix y compris
l'encadrement 20.- 50.-
- 154) No 637 Ecole flamande XVIème siècle.
"La Vierge, l'enfant Jésus et Saint-Jean."
B. H. 0.96 x 0,65 - Fixé, mastiqué, pointillé,
soins aux anciens vernis y compris le placement
d'une baguette pour l'encadrement 40.-
- 155) No 504 Poteries (Ecole de)
"Tentation de Saint Antoine" Bois H. 0,22 x 0,15
Décadré, soins aux anciens vernis "réencadré,
replacé 5.-
- 156) Catherine Sanders dit de Hemessen - 16ème siècle
"Portrait d'homme" Bois H. 0,20 x 0,14. Soins aux an-
ciens vernis 5.-
- 157) Catherine Sanders dit de Hemessen - 16ème siècle -
"Portrait de femme" Bois H. 0,20 x 0,14. Pendant
Même travail 5.-
- 158) No 442 - J.S. Soolmaker 1635 (?) + 1665 (?)
"A la Fontaine" Toile H. 0,75 x 100
Fixé, mastiqué, pointillé, soins aux anciens vernis 30
- 159) Légère restauration du cadre 5= 35.-
- 160) No 540 Quentin Messseys 1466 + 1530
"La Vierge et l'Enfant" Bois H. 130 x 0,80
Fixé, mastiqué, pointillé, soins aux anciens vernis 50.-

à reporter: 940.-

Report: 500.-

- 131) No 555 Ecole anglaise XVIIe siècle, "Edouard VI Roi"
- 132) No 104 A. Gritmer "Jeune, Marie et Marie"
- 133) No 556 Ecole flamande 16e siècle "Le Seigneur de On."
- 134) No 576 J. Van Hemessen "Le Joueur de Cornemuse"
- 135) No 578 Ecole flamande 16e siècle "Adoration des mages"
- 136) No 578 Ecole flamande 16e siècle, "Volets"
- 137) No 525 Ecole flamande 16e siècle, "Donatrice et ses filles"
- 138) No 525 Ecole flamande 16e siècle, Donateur et ses filles"
- 139) No 758 M. Dever "Apollon et les Muses"
- 140) Inconnu Ecole flamande 16e siècle "La place de Metz Anvers"
- 141) No 528 Ecole flamande 16e siècle "La Vierge et Jean"
- 142) No 49 H. Bol "Vue panoramique d'Anvers"
- 143) No 107 Lambert Lombard "La Gène"
- 144) No 574 B. Van Orpy (Ecole de) "La dame à l'oeillet"
- 145) No 318 Antonio Moro "Le duc d'Albe"
- 146) No 529 J. Pommer "Portrait d'homme"
- 147) - "Portrait d'homme"
- 148) - "Portrait de dame" (Pendant).....
- 149) No 746 H. Raeburn 1736 + 1823
"Portrait d'homme" Toile H. 0,73 x 0,61
Restauration complète 150.-
- 150) Livraison d'une glace premier choix y compris l'encadrement 25.-
- 151) Arrangement du cadre. Redonne en or fin 50.-

à reporter: 750.-

Report: 940.-

- 161) No 769 Jean Fyt 1611 + 1661
"Chasse au sanglier" Toile H. 180 x 240
Fixé, mastiqué, pointillé, soins aux anciens
vernissés 60.-
- 162-163-
164-165-) No 110 Jean Schernier dit Van Coninxloo 1489+ 1554(?)
"Scènes des la vie de Jésus " Bois cintrés
H. 135 x 0,80.
A) Les noces de Cana
C) Jésus parmi les docteurs
B) La distribution des pains (revers)
D) Le Christ rompant le pain
Fixé, pointillé, mastiqué, soins aux anciens
vernissés..... 100.-
- 166) No 300 Quentin Messys 1966 + 1530
"Mater Dolorosa" Bois H.180 x 180
Fixé la couleur soulevée, mastiqué, pointillé
y compris le nettoyage et la remise en état
d'un des médaillons 125.-
- 167) Redore de biseau du cadre de style gothique..... 12.-
- 168) No 30 Hippolyte Boulanger 1837 + 1874
"Lisère de bois" Toile H. 0,62 x 0,72
Soins aux anciens vernissés 50.-
- 169) Livraison d'une glace premier choix y compris
l'encadrement 25.-
- 170) Arrangement du cadre . Redore en or fin..... 50.- 125.-
- 171) No 83 Henri De Braekeleer 1840 + 1888
"Vue de la Ville d'Anvers " Bois H. 0.20x L.0,16
Nettoyage, vernissage, encadrement, placement
définitif..... 5.-

à reporter: 1.367.-

Report:

- 152) No 627 Ecole Allemande XVIIIe siècle
Le Christ en croix entre les deux larrons
H. 0,87 x 0,57 - Fixé la couleur soulevée,
mastiqué, pointillé..... 30.-
- 153) Livraison d'une glace premier choix y compris
l'encadrement 20.-
- 154) No 627 Ecole Française XVIIIe siècle
"La Vierge, l'enfant Jésus et saint-Jean"
H. 0,96 x 0,65 - Fixé, mastiqué, pointillé,
soins aux anciens vernissés y compris le placement
d'une baguette pour l'encadrement 40.-
- 155) No 504 Poteries (Ecole de)
"Tentation de saint Antoine" Bois H.0,22 x 0,15
Décadré, soins aux anciens vernissés "réencadré",
replacé 5.-
- 156) Catherine Sanders dit de Hemessen - Idème siècle
"Portrait d'homme" Bois H. 0,20 x 0,14 . Soins aux an-
ciens vernissés 5.-
- 157) Catherine Sanders dit de Hemessen - Idème siècle -
"Portrait de femme" Bois H. 0,20 x 0,14 . Pendant
même travail 5.-
- 158) No 482 - J.S. Boelmaeker 1635 (?) + 1665 (?)
"A la Fontaine" Toile H. 0,75 x 1,00
Fixé, mastiqué, pointillé, soins aux anciens vernissés 30
- 159) Légère restauration du cadre 25.-
- 160) No 540 Quentin Messys 1466 + 1530
"La Vierge et l'Enfant " Bois H. 1,30 x 0,80
Fixé, mastiqué, pointillé, soins aux anciens vernissés
..... 50.-

à reporter: 940.-

Bruxelles, le 31 décembre 1915

Report: 1.367.-

172) Ecole Belge 1830 - "Portrait de Van Campenhout"
 Messieurs les Président et Membres de la Commission Directrice
 Dessin - décadré, nettoyé, fourniture d'une glace,
 des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique
 réencadré 5.-

173) No 93 Jean de Greef . 1851 + 1894
 "L'étang aux Cygnes à Auderghem" Toile H. 127 x 210
 Fixé la couleur soulevée, rentoilé sur double tissu,
 A.- Grandes peintures mates et à l'huile 50.-
 mastiqué, pointillé, verni 250.-

179) Eugène Smits 1826 + 1912 "Le lansquenet blessé"
 C.- B. T. H. 132/088 - Fixé, mastiqué, pointillé..... 20.-

175) No 542 Redorure du biseau du cadre de style gothique 507.-

176) No 548 Redorure du biseau du cadre de style gothique 6.-

177) No 51 Redorure du biseau du cadre de style gothique 6.-

178) No 567 Redorure du biseau du cadre de style gothique 7.-

179) No 587 Redorure du biseau du cadre de style gothique 3.-

180) No Encadrement d'une grande photographie .
 total francs: 210.-
 Passe-partout - verre et cadre 20.-

Total francs: 1.691.-

Certifie la présente facture sincère et conforme à la
 somme de seize cent quatre vingt onze francs.

Bruxelles, le 31 décembre 1915.

(signé) Paul Buéso fils.

Report: 1.367.-

161) No 769 Jean Fyt 1611 + 1661
 "Géométrie au compas" Toile H. 180 x 240
 Fixé, mastiqué, pointillé, soins aux angles
 vernis 60.-

162) No 110 Jean Schreier dit Van Coninxloo 1489 + 1554 (?)
 "Scènes de la vie de Jésus" Bois cintrés
 H. 155 x 0,80.
 A) Les noces de Cana
 B) Jésus parmi les docteurs
 C) La distribution des pains (revers)
 D) Le Christ rompent le pain
 Fixé, mastiqué, pointillé, soins aux angles
 vernis 100.-

166) No 300 Quentin Messaye 1566 + 1530
 "Water Dolorosa" Bois H. 180 x 180
 Fixé la couleur soulevée, mastiqué, pointillé
 y compris le nettoyage et la remise en état
 dans des médaillons 125.-

167) Redorure du biseau du cadre de style gothique 12.-

168) No 30 Hippolyte Boulanger 1837 + 1874
 "L'aire de pots" Toile H. 0,65 x 0,75
 Soins aux angles vernis 50.-

169) Livraison d'une glace premier choix y compris
 l'encadrement 25.-

170) Arrangement du cadre, Redorure en or fin 20.-

171) No 83 Henri De Bruckeleer 1840 + 1888
 "Vue de la Ville d'Anvers" Bois H. 0,20 x 1,0,16
 Nettoyage, vernissage, encadrement, placement
 définitif 5.-

172) No 84 Henri De Bruckeleer 1840 + 1888
 "Vue de la Ville d'Anvers" Bois H. 0,20 x 1,0,16
 Nettoyage, vernissage, encadrement, placement
 définitif 5.-

173) No 85 Henri De Bruckeleer 1840 + 1888
 "Vue de la Ville d'Anvers" Bois H. 0,20 x 1,0,16
 Nettoyage, vernissage, encadrement, placement
 définitif 5.-

Report: 1.367.-

Messieurs les Président et Membres de la Commission Directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique

Facture des travaux exécutés au Musée Wertz

Table with 2 columns: Description of work (A.-F.) and Amount in francs. Includes items like 'Grandes peintures mures et à l'huile', 'Tableaux encadrés', 'Esquisses encadrées', etc.

Total francs: 210.-

Continuation of the invoice table with items 235, 236, 237, and 238, including descriptions of wood profiles and restoration work.

Total francs: 1.648.-

Report: 1.367.-

172) Ecole Belge 1830 - "Portrait de Van Campenhout" Dessin - décadré, nettoyé, fourniture d'une glace, réencadré

173) No 93 Jean de Groot. 1851 + 1894 "L'étang aux Cygnes à Anderghem" Toile H. 157 x 210 fixés la couleur soulevée, retouché sur double plan, mastiqué, pointillé, verni

174) Eugène Smits 1826 + 1912 "Le Landemanet blessé" T. H. 132/88 - fixé, mastiqué, pointillé

175) No 542 Redouire du plateau du cadre de style gothique

176) No 548 Redouire du plateau du cadre de style gothique

177) No 51 Redouire du plateau du cadre de style gothique

178) No 567 Redouire du plateau du cadre de style gothique

179) No 587 Redouire du plateau du cadre de style gothique

180) No Encadrement d'une grande photographie. Passe-partout - verre et cadre

Total francs: 1.641.-

Certifie la présente facture sincère et conforme à la somme de seize cent quatre vingt un franc.

Bruxelles, le 31 décembre 1915.

(signé) Paul Béné Hils

1.648.-

Report:

- 239 La mère de L'artiste. Toile H. 0,54 x 0,44. Restauration complète 50.-
- 240 Livraison d'un cadre en bois sculpté doré et patiné profil en O,10 y compris la fourniture d'une glace et l'encadrement définitif 200.-
- 241 Madame Justitia. Toile H. 0,52 x 0,64. Restauration complète 50.-
- 242 Livraison d'un cadre doré et patiné profil en O,13 fourniture glace etc 100.-
- Restauration complète, redonne des cadres, fourniture glaces, etc 100.-
- 243 Portrait de l'artiste en costume d'atelier. T. H. 0,64 x 0,52 40.-
- 244 Don Qui Blaque. T. H. 0,71 x 0,60 40.-
- 245 Les potteresses. T. H. 0,73 x 0,56 40.-
- 246 L'apothéose de la Reine. T. H. 1,05 x 0,70 40.-
- Restauration complète, redonne des cadres, fourniture glaces, etc 100.-
- 247 "Les enfants aux papillons". T. H. 0,60 x 0,47 30.-
- 248 "Les enfants aux papillons" (pendant) 30.-
- 249 "La levrette". B. T. 0,29 x 0,21 30.-
- 250 "Lagocotte". B. H. 0,29 x 0,29 30.-

2.325.-

à reporter:

Report:

21323.-

- 251 La Lutte homérique Papier marouflé sur carton H. 0,65 x 0,85 125.-
- 252 Satan. ditto H. 0,40 x 0,60 25.-
- 253 Une tête coupée ditto H. 0,45 x 0,60 25.-
- 254 La fuite en Egypte ditto H. 0,65 x 0,50 cintré 25.-
- 255 L'âge d'or H. 0,28 x 0,47 25.-
- 256 Le martyre de Saint Denis H. 0,38 x 0,24 .. 25.-
- 257 La fable des trois souhaits H. 0,29 x 0,40.. 25.-
- 258 La fin du monde. H. 0,15 x 0,24 25.-
- 259 La révolution de 1830 H. 0,20 x 0,31 25.-
- 260 Longchamps à la villa Borghèse H. 0,32 x 0,40 " 100.-
- 261 Une scène de Carnaval à Rome H. 0,40 x 0,29 25.-
- 262 Une scène de Carnaval à Rome H. 0,29 x 0,40 25.-
- 263 "vingt ans de jeunesse" H. 0,20 x 0,31 25.-
- 264 "Les quatre âges de la vie" H. 0,21 x 0,29 25.-
- 265 "Une vieille" H. 0,10 x 0,11 25.-
- 266 "L'échelle de Jacob" H. 0,20 x 0,12 25.-
- 267 "Vue d'Italie" H. 0,15 x 0,20 25.-
- 268 "Vue d'Italie" H. 0,20 x 0,40 25.-
- 269 "Le phare de Golgotha" H. 0,30 x 0,20 + H. 0,20 x 0,15 50.-
- 270 50.-
- 71-72-73-274) "Un grand nu" H. 0,61 x 0,40 . H. 0,35 x 0,25 - H. 0,25 x 0,20 - H. 0,20 x 0,15 100.-
- 75-76-77-78-279) Cinq esquisses " Les grecs se disputant le corps de Patrocle" H. 0,40 x 0,60 + H. 0,30 x 0,55 + H. 0,25 x 0,40 + H. 0,20 x 0,30 + H. 0,20 x 0,25 125.-
- 280 à 292 Treize esquisses "La révolte des enfers" 30.-

2.973.-

251	La lutte homérique papier marouflé sur carton	H. 0,65 x 0,85	125.-
252	Batale ditto	H. 0,40 x 0,60	25.-
253	Une tête coupée ditto	H. 0,45 x 0,60	25.-
254	La mise en croix ditto	H. 0,65 x 0,50	25.-
255	Les anges d'exil ditto	H. 0,28 x 0,47	25.-
256	Le martyre de saint Denis	H. 0,38 x 0,54	25.-
257	La table des trois rois ditto	H. 0,29 x 0,40	25.-
258	La fin du monde	H. 0,18 x 0,24	25.-
259	La révolution de 1830	H. 0,20 x 0,31	25.-
260	Longchamp à la villa Borghese	H. 0,38 x 0,40	25.-
261	Une scène de Carnaval à Rome	H. 0,40 x 0,29	25.-
262	Une scène de Carnaval à Rome	H. 0,29 x 0,40	25.-
263	"Vingt et une jeunes filles"	H. 0,20 x 0,31	25.-
264	"Les quatre âges de la vie"	H. 0,21 x 0,29	25.-
265	"Une visite"	H. 0,10 x 0,11	25.-
266	"L'échelle de Jacob"	H. 0,20 x 0,12	25.-
267	"Vue d'Italie"	H. 0,15 x 0,20	25.-
268	"Vue d'Italie"	H. 0,20 x 0,40	25.-
269	"Le père de Goltz"	H. 0,20 x 0,20 + H.	25.-
270		H. 0,20 x 0,15	25.-
271			25.-
272			25.-
273	"Un étang de la terre"	H. 0,61 x 0,40	25.-
274		H. 0,35 x 0,25 - H. 0,20 x 0,20 - H. 0,20 x 0,19 100.-	25.-
275	Quatre esquisses "Les anges se disputant le corps de Patrocle"	H. 0,40 x 0,60 + H. 0,30 x 0,25 + H. 0,25 x 0,40 + H. 0,20 x 0,30 + H. 0,20 x 0,25	125.-
280 à 282	Treize esquisses "La révolte des enfers"		300.-

368	"La révolte des enfers"		
369	(1) H. 0,70 x 0,80 (2) H. 0,70 x 0,50		
370	(3) H. 0,65 x 0,40 (4) H. 0,40 x 0,30		
371	(5) H. 0,40 x 0,28 (6) H. 0,33 x 0,24		
372	(7) H. 0,33 x 0,22 (8) H. 0,30 x 0,17		
	(9) H. 0,20 x 0,19 (10) H. 0,26 x 0,16		
	(11) H. 0,22 x 0,14 (12) H. 0,20 x 0,14		
	(13) H. 0,20 x 0,14	fr. 325.-	80.-
293 à 303	Huit esquisses "Le triomphe du Christ"		
	(1) H. 0,42 x 0,72 (2) H. 0,40 x 0,65		
	(3) H. 0,37 x 0,62 (4) H. 0,20 x 0,30		
	(5) H. 0,40 x 0,20 (6) H. 0,33 x 0,20		
	(7) H. 0,10 x 0,20 (8) H. 0,10 x 0,15	fr. 200.-	950.-
304 à 353	Restauration complète de cinquante esquisses		
	à l'aquarelle ou au pastel se trouvant dans onze		
373	encadrements. A raison de deux francs pièce soit		100.-
	(voir deuxième annexe)		
354 à 364	Encadrement des dites esquisses dans onze panneaux		
	fourniture des passe-partout, des glaces, redorure,		
375	des cadres en or fin - patiné après .		
	Deux cadres à 15 frs. pièce = 0,68/0,36 - 0,55/0,42		30.-
376	Quatre cadres à 30 fr. pièce = H. 0,85 x 0,67 francs		120.-
	Cinq cadres à 30 francs pièce H. 0,70 x 0,56 "		150.-
377	Restauration complète de huit grisailles y compris		
	l'arrangement des cadres noirs avec filets dorés		
378	et la fourniture des glaces .		
379	"L'on se retrouve au ciel" Toile H. 1,40 x 1,80	20 10.-	
365	"Jeune fille se préparant au bain" Toile Haut.		
366	130 x 0,90	10.-	
367	"Les amours" Toile H. 0,55 x 0,40	10.-	
368			
369			
370			
371			
372			
373			
374			
375			
376			
377			
378			
379			
380			
381			
382			
383			

Report: 3.973.-

- 368 "L'enfant" Toile H. 0,55 x 0,40 10.-
- 369 "La famille" " H. 0,55 x 0,40 10.-
- 370 "La grande famille" H. Toile 0,55 x 0,40 10.-
- 371 "Mort pour la Patrie" Toile H, 0,55 x 0,40 ... 10.-
- 372 "La vie et la mort" Toile H. 0,55 x 0,40 ... 10.-
- 373 "Le sommeil de l'enfant Jésus" Papier .
H. 220 x 130 francs 20.-
- 374 "Portrait de l'artiste dans l'âge mûr"
Papier H. 122 x 0,83 20.-
- 375 "Portrait de l'artiste dans sa jeunesse"
Arrangement d'un placard, y compris la fourniture
Papier H. 0,56 x 0,40 20.-
- 376 "Portrait du père de l'Artiste" Papier
H. 0,82 x 0,64 20.-
- 377 "Le Christ et les enfants" Papier
Arrangement d'un placard, y compris la fourniture
H, 0,70 x 0,82 20.-
- 378 "Le Triomphe de Satan" Papier H. 130 x 0,8 20.-
- 379 "La fin du monde" Papier H. 0,80 c 1.30 20.-
- 380 "La révolte de l'enfer" Papier H. 0,85 x 0,65 20.-
- 381 "La révolte de l'enfer" " H. 0,85 x 0,65 20.-
- 382 "La révolte de l'enfer" " H, 0,85 x 0,65 20.-
- 383 "La révolte de l'enfer" " H. 0,85 x 0,65 20.-

220.-

à reporter: 4. 273.-

Report: 3.623.-

- 353 "La révolte des enfers"
(1) H. 0,70 x 0,80
(2) H. 0,70 x 0,80
(3) H. 0,65 x 0,40
(4) H. 0,40 x 0,30
(5) H. 0,40 x 0,28
(6) H. 0,33 x 0,24
(7) H. 0,33 x 0,22
(8) H. 0,30 x 0,17
(9) H. 0,20 x 0,19
(10) H. 0,26 x 0,16
(11) H. 0,22 x 0,14
(12) H. 0,20 x 0,14
..... fr. 325.-
- 354 "Le triomphe du Christ"
(1) H. 0,45 x 0,75
(2) H. 0,40 x 0,65
(3) H. 0,37 x 0,65
(4) H. 0,30 x 0,30
(5) H. 0,40 x 0,20
(6) H. 0,33 x 0,20
(7) H. 0,10 x 0,20
(8) H. 0,10 x 0,15
..... fr. 200.-
- 355 Restauration complète de cinquante cadres
à l'aide ou au pastel se trouvant dans onze
encadrements. A raison de deux francs pièce soit
(voir annexes annexe)
356 Encadrement des dites restaurations dans onze cadres
Fourniture des passe-partout, des glaces, redoune,
des cadres en or fin - patiné après .
Deux cadres à 15 fr. pièce = 0,65 x 0,35 = 0,25 x 0,45
Quatre cadres à 30 fr. pièce = H. 0,85 x 0,67 francs
Cinq cadres à 30 francs pièce H. 0,70 x 0,55
Restauration complète de huit réalisations y compris
l'arrangement des cadres noirs avec filets dorés
et la fourniture des glaces .
"Lion se retrouve au ciel" Toile H. 1,40 x 1,60
"Jeune fille se préparant au bain" Toile H. 1,30 x 0,90
"Les amours" Toile H. 0,55 x 0,40
..... fr. 30.-

à reporter: 3.973.-

368	"L'enfant" Toile H. 0,55 x 0,40	10.-
369	"La famille" " H. 0,55 x 0,40	10.-
370	"La grande famille" H. Toile 0,55 x 0,40	10.-
371	"Mort pour la patrie" Toile H. 0,55 x 0,40	10.-
372	"La vie et la mort" Toile H. 0,55 x 0,40	10.-
Arrangement de vingt et un dessins dans dix neuf cadres, y compris la fourniture des cadres, de passe-partout, de nouvelles glaces et de rebordure de 15 cadres et l'arrangement de deux cadres noirs avec filets dorés.		
373	"Le sommeil de l'enfant Jean" Papier H. 220 x 150 francs	20.-
374	"Portrait de l'artiste dans l'âge mûr" Papier H. 122 x 0,83	20.-
375	"Portrait de l'artiste dans sa jeunesse" Papier H. 0,55 x 0,40	20.-
376	"Portrait du père de l'artiste" Papier H. 0,82 x 0,64	20.-
377	"Le Christ et les enfants" Papier H. 0,70 x 0,82	20.-
378	"Le Triomphe de Satan" Papier H. 120 x 0,8	20.-
379	"La fin du monde" Papier H. 0,80 x 1,30	20.-
380	"La révolte de l'enfer" Papier H. 0,85 x 0,65	20.-
381	"La révolte de l'enfer" " H. 0,85 x 0,65	20.-
382	"La révolte de l'enfer" " H. 0,85 x 0,65	20.-
383	"La révolte de l'enfer" " H. 0,85 x 0,65	20.-

384	"La révolte de l'enfer" Papier H. 0,85 x 0,65	20.-
385	"La révolte de l'enfer" " H. 0,85 x 0,65	20.-
386	"Le golgotha" Papier H. 0,85 x 0,65	20.-
387	"Le golgotha" " H. 0,45 x 0,30	20.-
388	"Le golgotha" trois dessins H. 0,35 x 0,70	20.-
391	"Patrocle" Papier H. 0,40 x 0,60	20.-
392	"Patrocle" " H. 0,70 x 0,85	20.-
393	"Mort de Patrocle" Dessin à la plume - Papier H. 0,43 x 0,60	20.-
394	Encadrement d'une lithographie y compris la livraison du passe-partout et la redorure du cadre	160.-
395	Encadrement de quatre photographies dans un cadre y compris la livraison d'un nouveau passe-partout et la redorure du cadre. Haut. 0,60 x 0,52	119.-
396	Arrangement d'un placard, y compris la fourniture d'une glace et d'un cadre en chêne. "Bruxelles capitale - Paris province" H. 0,70 x 0,96	20.-
397	Arrangement d'un placard y compris la fourniture d'une glace et d'un cadre en chêne. "Exposition - Peinture indépendante" Zinc H. 0,35 x 0,26	5.-
398	Arrangement d'une toile peinte "Le géolog" H. 1,00 x 0,75	10.-
399	Mise à grandeur et arrangement d'un cadre noir avec filets dorés pour la grisaille: "Jeune fille se préparant au bain Jour 128 x 0,88	5.082.-
		à reporter :
		4.518.-

-6-

Report: 4.518.-

384 "La révoite de l'atelier" Papier H. 0,85 x 0,65 20.-

385 "La révoite de l'atelier" " H. 0,85 x 0,65 20.-

386 "Le Golgotha" Papier H. 0,85 x 0,65 20.-

387 "Le Golgotha" " H. 0,45 x 0,30 20.-

388 "Le Golgotha" trois dessins H. 0,35 x 0,70 20.-

391 "Patrocle" Papier H. 0,40 x 0,60 20.-

392 "Patrocle" " H. 0,70 x 0,85 20.-

393 "Mort de Patrocle" Dessin à la plume - Papier H. 0,45 x 0,60 20.-

394 Arrangement d'une lithographie y compris la livraison du passe-partout et la redure du cadre 20.-

"La mort de Patrocle" Papier H. 0,65 x 0,85 20.-

395 Arrangement de quatre photographies dans un cadre y compris la livraison d'un nouveau passe-partout et la redure du cadre. Haut. 0,60 x 0,85 20.-

396 Arrangement d'un placard, y compris la fourniture d'une glace et d'un cadre en chêne. "Bruxelles capitale - Paris province" Hauteur H. 0,70 x 0,90 20.-

397 Arrangement d'un placard, y compris la fourniture d'une glace et d'un cadre en chêne. "Exposition - Peinture indépendante" Hauteur H. 0,35 x 0,55 20.-

398 Arrangement d'une toile peinte "Le Géolier" H. 1,00 x 0,75 10.-

399 Mise à grandeur et arrangement d'un cadre noir avec filets dorés pour la gravure: "Jeune fille se préparant au bain Jour 128 x 0,88 à reporter: 4.518.-

-7-

399 report: 4.518.-

M. 128 x 0,88 y compris le découpage d'une glace et l'encadrement définitif 30.-

400 Fourniture d'une glace premier choix entourée d'un cadre noir de 0,50 de large, Jour H. 0,60 x 0,50 999.50

Peinture "Le Géolier" 20.-

301 à 401 Arrangement et redure de huit cadres:

A) Profil en 0,6 de large Jour 115 x 190 25.-

B) " " 0,4 " " 130 x 0,90 20.-

C) " " 0,14 " " 0,80 x 0,65 30.-

D) " " 0,6 " " 0,64 x 0,52 10.-

E) " " 0,12 " " 0,54 x 0,44 12.-

F) " " 0,3 " " 0,52 x 0,40 5.-

G) " " 0,3 " " 0,56 x 0,40 5.-

H) " " 0,2 " " 0,82 x 0,64 12.-

119.-

413 Nettoyage et restauration de cinq sculptures, trois groupes en marbre blanc et deux figurines plâtre.

A) "La naissance des Passions" Marbre H. 0,55 x 0,46 x 0,65 50.-

B) "La lutte" Marbre H. 0,70 x 0,45 x 0,60 50.-

C) "Le Triomphe de la lumière" Marbre H. 0,65 x 0,55 x 1,29 50.-

D) "Une femme athlète" Plâtre H. 0,77 40.-

E) "Une baigneuse" Plâtre H. 0,43 30.-

414 Restorations complètes d'un meuble vitrine en chêne H. 2,45 x 1,77 x 0,60 75.-

415 - 416 Transports du Musée Wiertz au Palais des Beaux-Arts 150 numéros aller - retour 100.-

à reporter: 5.082.-

-7-

Report: 5.082.-

417 Placements provisoire et définitif dans 2 petites salles. 220.-

18 à 426 Réfection des deux petites salles (voir troisième annexe) 999.50

Total francs : 6.301,50

Certifie la présente facture sincère et conforme à la somme de six mille trois cent et un francs, cinquante centimes.

Plus philo...
 Les partis jugés par le Christ
 Les partis selon le Christ
 Heureux Temps
 Un grand de la terre
 La naissance humaine
 Le Lion de Waterloo
 Pensées et visions d'un...
 Les Orphelins
 Le Phare de Golgotha
 Une scène de l'enfer
 L'orgueil
 Incertitude
 Le sujet d'eglise
 Le développement
 Le...
 Le...
 Le...

-8-

Report: 5.082.-

417 Placements provisoire et définitif dans 2 petites salles. 220.-

18 à 426 Réfection des deux petites salles (voir troisième annexe) 999.50

Total francs : 6.301,50

Certifie la présente facture sincère et conforme à la somme de six mille trois cent et un francs, cinquante centimes.

Plus philo...
 Les partis jugés par le Christ
 Les partis selon le Christ
 Heureux Temps
 Un grand de la terre
 La naissance humaine
 Le Lion de Waterloo
 Pensées et visions d'un...
 Les Orphelins
 Le Phare de Golgotha
 Une scène de l'enfer
 L'orgueil
 Incertitude
 Le sujet d'eglise
 Le développement
 Le...
 Le...
 Le...

Lavage, soins aux vases, les peintures

- 24 Le chien dans sa niche T.H. 1.20 x 0,86
- 25 La confiance T.H. MUSEE WIERTZ
- 26 Le bouton de rose T. H. 1.00 x 0,80
- 27 Une jeune fille à sa toilette T.H. 1.20 x 0,86

Epoussetage et nettoyage des peintures mates.

- 1) Le concierge T H 1,09 x 0,69
- 2 L'Embascade T H 1,57 x 1,03
- 3 Plus philosophe qu'on ne pense T.H. 1,00 x 1,30
- 4 Les partis jugés par le Christ T H 220 x 155
- 5 Les partis selon le Christ T H 220 x 155
- 6 Heureux Temps T H 1,55 x 2,05
- 7 Un grand de la terre T H 9,18 x 6,80
- 8 La puissance humaine T H 335 x 280
- 9 Le Lion de Waterloo T H 3,50 x 4,65
- 10-11-12 Pensées et Visions d'une tête coupée Triptyque H 2,65 x 5 m.
- 13 Les Orphelins T H .2.20 x 2.50
- 14 Le Phare du Golgotha T. 9.19 x 6.70
- 15 Une scène de l'enfer T.H. 1,85 x 2,15
- 16 L'orgueil T.H. 6.00 x 3.00
- 17 Insatiabilité humaine T.H. 1.50 x 1,91
- 18 Le soufflet d'une dame Belge T.H. 1,75 x 1,35
- 19 La civilisation au XX^e siècle T.H. 1.75 x 1,35
- 20 Le dernier canon T.H. 6,13 x 9,97
- 21 La Lutte Homérique T.H. 610 x 9.00
- 22 Les choses du présent devant l'avenir T.H. 1.90 x 4.40
- 23 La Curieuse H. 200 x 0,80

Total francs

500,-
100,-
500,-

2.082.-

Report:

220.-

999.50

6.301,50

Total francs :

à la somme de six mille trois cents et un franc, cinquante centimes.

Brixelles, le 31 décembre 1915.

(a) Paul Bénédict

Report: 2.082.-

Placements provisoires et définitifs dans 2 petites salles. 220.-

Réfection des deux petites salles (voir troisième annexe) 999.50

Total francs : 6.301.50

certifié la présente facture ainsi et conforme à la somme de six mille trois cents et cinquante centimes.

Bruxelles, le 31 décembre 1915.

(a) Paul Bueso fils.

Première annexe.

- 24 Le chien dans sa niche T.H. 1.20 x 0.85
- 25 La confiance T.H. MUSEE WIERTZ
- 26 Le bouton de rose T. h. 1.00 x 0.80
- 27 Une jeune fille à sa toilette T.H. 1.25 x 0.80

Epoussetage et nettoyage des peintures mates.

- 1) Le concierge T H 1,09 x 0,69
- 2 L'Embascade T H 1,57 x 1,03
- 3 Plus philosophe qu'on ne pense T.H. 1,00 x 1,30
- 4 Les partis jugés par le Christ T H 220 x 155
- 5 Les partis selon le Christ T H 220 x 155
- 6 Heureux Temps T H 1,55 x 2,05
- 7 Un grand de la terre T H 9,15 x 6,80
- 8 La puissance humaine T H 335 x 280
- 9 Le Lion de Waterloo T H 3,50 x 4,65
- 10-11-12 Pensées et Visions d'une tête coupée Triptyque H 2,65 x 5 m.
- 13 Les Orphelins T H .2.20 x 2.50
- 14 Le Phare du Golgotha T. 9.19 x 6.70
- 15 Une scène de l'enfer T.H.1,85 x 2.15
- 16 L'orgueil T.H. 6.00 x 3.00
- 17 Insatiabilité humaine T.H.1.50 x 191
- 18 Le soufflet d'une dame Belge T.H.1,75 x 1,35
- 19 La civilisation au XX^e siècle T.H. 1.75 x 1,35
- 20 Le dernier canon T.H.6,13 x 9.97
- 21 La Lutte Homérique T.H. 610 x 9.00
- 22 Les choses du présent devant l'avenir T.H. 1.90 x 4.40
- 23 La Curieuse H.200 x 0,80

Total francs 500,-

MUSEE WIRTS

Epousage et nettoyage des peintures mates.

- 1 Le concierge T. h. 1,02 x 0,69
- 2 L'Empereur T. h. 1,57 x 1,08
- 3 Plus philosophique du monde T. h. 1,00 x 1,30
- 4 Les parties jugées par le Christ T. h. 2,20 x 1,35
- 5 Les parties selon le Christ T. h. 2,20 x 1,35
- 6 Heureux temps T. h. 1,55 x 2,02
- 7 Un grand de la terre T. h. 2,18 x 2,80
- 8 La puissance humaine T. h. 2,25 x 2,80
- 9 Le Lion de Waterloo T. h. 2,50 x 4,55
- 10-11-12 Pensées et visions d'une tête coupée Triptyque H. 2,25 x 2 m.
- 13 Les Orphelins T. h. 2,20 x 2,50
- 14 La Phare du Golgotha T. 2,19 x 2,70
- 15 Une scène de l'enfer T. h. 1,55 x 2,15
- 16 L'orgueil T. h. 2,00 x 2,50
- 17 Instabilité humaine T. h. 1,50 x 1,91
- 18 Le soufflet d'une dame Belge T. h. 1,75 x 1,35
- 19 La civilisation au XX^e siècle T. h. 1,75 x 1,35
- 20 Le dernier canon T. h. 2,13 x 2,97
- 21 La Lettre Homérique T. h. 2,10 x 2,50
- 22 Les choses du présent devant l'avenir T. h. 1,90 x 4,40
- 23 La Curieuse H. 2,00 x 0,80

Lavage, soins aux vernis des peintures à l'huile.

- 24 Le chien dans sa niche T. h. 1.20 x 0,86
- 25 La confiance T. h. 1.00 x 0,75
- 26 Le bouton de rose T. h. 1.00 x 0,60
- 27 Une jeune fille à sa toilette T. h. 1.28 x 0,87
- 28-29.30 La Christ au tombeau. L'ange du mal. Eve. Tript. H. 134 x 2.00
- 31 La belle Romaine T. h. 1,10 x 0,12
- 32 La forge de Vulcain T. h. 1,90 x 2,89
- 33 L'Education de la vierge T. h. 2.20 x 1,35
- 34 La Jeune sorcière T. h. 2.20 x 1,35
- 35 L'Enfant brûlé. T. h. 1,55 x 2,06
- 36 La chair à canon. T. h. 1.00 x 1,28
- 37 L'attente T. h. 1.28 x 0,87
- 38 Faim - Folie - Crime . T. h. 1.55 x 1,64
- 39 La Liseuse de romans. T. h. 1,25 x 1,57
- 40 Une tête de mort T. h. 0,55 x 0,48
- 41 Une seconde après la mort T. h. 2,29 x 1,26
- 43 Le miroir du diable (nu) T. h. 0,97 x 0,72
- 42 L'inhumation précipitée T. h. 1,60 x 2,35
- 44 Le miroir du diable (habillé) T. h. 0,97 x 0,72
- 45 Quasimodo T. h. 1,12 x 0,95
- 46 Esmeralda T. h. 1,12 x 0,95 (Pendant)
- 47 Le Suicide T. h. 1,64 x 2,10
- 48 Patrocle T. 5.20 x 8,52
- 49 Le Triomphe du Christ T. h. 6.25 x 11 mètres
- 50 La révolte des enfers contre le Ciel . T. 11,60 x 8 mètres
- à raison de dix francs par toile soit 500,-
- 51 à 150 Nettoyage et vérification des attaches de toutes les
- esquisses à raison de 1 franc pièce 100,-

Total francs 600,-

- 24 Portrait "L'Assommoir de la Vierge" h. 0,18 x 0,10
- 25 " " "Vision de St. François" h. 0,18 x 0,10
- M U S E E W I E R T Z
- 26 " " "L'incrédulité de St. Thomas" h. 0,10 x 0,21
- 27 " " "Le Triomphe du Christ" h. 0,18 x 0,9
- 28 " " Restauration des esquisses à l'huile (miniatures)
- 29 " " "Le Triomphe du Christ" h. 0,18 x 0,9
- 1 Portrait présumé de la mère du peintre h. 0,15 x 0,11
- 2 Portrait "Les laveuses" h. 0,14 x 0,10
- 3 " " Berger et bergère h. 0,9 x 0,6
- 4 " " Pan h. 0,11 x 0,8
- 5 " " "L'amour couronné de roses" h. 0,11 x 0,8
- 6 " " "Les quatre âges de la vie" h. 0,12 x 0,8
- 7 " " "La route de Rivoli" h. 0,10 x 0,14
- 8 " " "La Cabane de Raphaël" h. 0,10 x 0,14
- 9 " " "Une grotte" h. 0,14 x 0,10
- 10 " " "Longchamps" h. 0,10 x 0,14
- 11 " " "Cour de Caserne" h. 0,10 x 0,19
- 12 " " "La Sainte Trinité" h. 0,11 x 0,10
- 13 " " "La Descente de Croix" h. 0,10 x 0,7
- 14 " " "Le Martyre de Saint Liévin" h. 0,26 x 0,19
- 15 " " "L'Education de la Vierge" h. 0,10 x 0,7
- 16 " " "La Vierge à la chaise" h. 0,8 x 0,7
- 17 " " "Descente de Croix" h. 0,12 x 0,9
- 18 " " "Jésus et Sainte Thérèse" h. 0,14 x 0,9
- 19 " " "La dernière Communion de St. François" h. 0,30 x 0,17
- 20 " " "L'Education de la Vierge" h. 0,8 x 0,14
- 21 " " "L'Ensevelissement" h. 0,8 x 0,14
- 22-23 " " "La mise au tombeau" 2 portraits "Triptyque" h. 0,10 x 0,20

Lavage, soins aux vernis des peintures à l'huile.

- 24 Le chien dans sa niche T. h. 1,30 x 0,88
- 25 La confidence T. h. 1,00 x 0,78
- 26 Le bouton de rose T. h. 1,00 x 0,80
- 27 Une jeune fille à sa toilette T. h. 1,38 x 0,88
- 28-29 La Christ au tombeau. Lavage du mal. Eve. Tript. H. 1,34 x 2,00
- 30 La belle Rosine
- 31 La forge de Vulcain T. h. 1,00 x 2,88
- 32 L'Education de la vierge T. h. 2,20 x 1,38
- 33 La jeune sorcière T. h. 2,20 x 1,38
- 34 L'Enfant brûlé T. h. 1,38 x 2,08
- 35 La chair à canon T. h. 1,00 x 1,38
- 36 L'attente T. h. 1,38 x 0,88
- 37 Reim - Folie - Crime - T. h. 1,38 x 1,84
- 38 La liasse de romans T. h. 1,38 x 1,84
- 39 Une tête de mort T. h. 0,88 x 0,48
- 40 Une seconde après la mort T. h. 2,88 x 1,38
- 41 Le miroir du diable (nu) T. h. 0,97 x 0,78
- 42 L'Inhumation précipitée T. h. 1,60 x 2,38
- 43 Le miroir du diable (habillé) T. h. 0,97 x 0,78
- 44 Guisarme T. h. 1,12 x 0,98
- 45 Remeraids T. h. 1,12 x 0,98 (Pendant)
- 46 Le Suicide T. h. 1,64 x 2,10
- 47 Patrocle T. h. 2,38 x 2,88
- 48 Le Triomphe du Christ T. h. 2,38 x 11 mètres
- 49 La révoite des enfers contre le ciel T. h. 1,60 x 8 mètres
- 50 à raison de dix francs par toile soit
- 51 à 180 nettoyage et vérification des attaches de toutes les
- esquisses à raison de 1 franc pièce

500,-
 100,-

 500,-
 Total France

100,00

MUSEE WIRTH

Restaurations des esquisses à l'aquarelle (miniatures)

1	Portrait gravé de la mère du peintre h. 0,18 x 0,11
2	Portrait "Les lavasses" h. 0,14 x 0,10
3	Bergier et bergère h. 0,9 x 0,8
4	Pan h. 0,11 x 0,8
5	"L'Amour couronné de roses" h. 0,11 x 0,8
6	"Les quatre âges de la vie" h. 0,13 x 0,8
7	"La route de Rivoli" h. 0,10 x 0,14
8	"La Grotte de Raphaël" h. 0,10 x 0,14
9	"Une grotte" h. 0,14 x 0,10
10	"Longchamps" h. 0,10 x 0,14
11	"Cour de Gênes" h. 0,10 x 0,14
12	"La Sainte Trinité" h. 0,11 x 0,10
13	"La Descente de Croix" h. 0,10 x 0,7
14	"Le Martyre de Saint Lévin" h. 0,28 x 0,19
15	"L'Éducation de la Vierge" h. 0,10 x 0,7
16	"La Vierge à la chaîne" h. 0,8 x 0,7
17	"Descente de Croix" h. 0,13 x 0,9
18	"Jésus et Sainte Thérèse" h. 0,14 x 0,9
19	"La dernière Communion de St. François" h. 0,30 x 0,17
20	"L'Éducation de la Vierge" h. 0,8 x 0,14
21	"L'Énervement" h. 0,8 x 0,14
22	"La mise au tombeau" h. 0,10 x 0,30

24	Portrait "L'Assomption de la Vierge" h. 0,18 x 0,10
25	"Vision de St. François" h. 0,18 x 0,10
26	"L'incrédulité de St. Thomas" h. 0,10 x 0,21
27	"Le Triomphe du Christ" h. 0,15 x 0,8
28	"Le Triomphe du Christ" h. 0,20 x 0,14
29	"Le Triomphe du Christ" h. 0,8 x 0,5

Restauration des esquisses - Pastels.

30	"Un grand de la terre" h. 0,35 x 0,24
31	"ditto" 0,16 x 0,11
32	"ditto" 0,14 x 0,10
33	"ditto" 0,13 x 0,10
34	"ditto" 0,12 x 0,9
35	"ditto" 0,12 x 0,9
36	"Pan" 0,23 x 0,18
37	"Pan et Nymphes" 0,10 x 0,12
38	"Bucolique" 0,9 x 0,11
39	"Jésus et St. Thomas" 0,6 x 0,8
40	"L'Éducation de la Vierge" 0,10 x 0,7
41	"Le Martyre de St. Laurent" 0,14 x 0,18
42	"Sainte Famille" 0,10 x 0,7
43	"Le Massacre des Innocents" 0,8 x 0,11
44	"Les moutons" 0,8 x 0,12
45	"Pan" 0,8 x 0,12
46	"Symbole de la Charité" 0,12 x 0,9
47	"Bucolique" 0,8 x 0,11
48	"Plus philosophe qu'on le pense" 0,15 x 0,15
49	"Nymphes" 0,9 x 0,13
50	"L'Amour Vainqueur" 0,9 x 0,12

Total frs. 100,00
à raison de 2 frs pièce soit 50 pièces

MUSÉE WIERZ		318,-
6°) Racié deux parquets usagés (chêne) d'une superficie totale de 54 m ² à 1.00 fr le m ² .		54,-
<u>Réfection des deux petites salles</u>		
7°) Nettoyage des deux lanternes (carreaux) au papier de verre, teintes, passées à la colle.		27,-
Première salle H. 5,00 m. Long. 7.00, larg. 4,50		27,-
Deuxième salle H. 5,00 m. Long. 5.00, larg. 4,50		27,-
Toile préparée et peinte, tendue sur un châssis.		
1°) Livraison de bois et moulures pour confection et placement d'un lambris avec corniche et cymaise		10,-
2°) Nettoyage des deux lanternes (carreaux) mesurant haut 170 x 42,- mètres de long soit 72 m ² à 5,- le m ² .		360,-
3°) Livraison de 50 chevilles de 50 crochets à tire fond, de 50 agraffes y compris la fourniture de 84 mètres de tringles, fer rond de 18 m/m, y compris le placement des supports et des tringles à raison de 2 francs le mètre courant		168,-
4°) Plafonnage et cimentage des murailles. Heures d'ouvriers. Fourniture plâtre, chaux, mortier, ciment, lattes et clous.		30,-
5°) Lavés, mastiqués, recouverts les parties plâtrées des plafonds et des murailles d'une couche de gomme-laque.		
Enduit à la céruse sur les fentes des boiseries.		
Retouches 265 m ² à 0,10 centimes le m ² .		26,50
6°) Peint les plafonds, les châssis des lanternes en blanc. Dito les murailles et la boiserie en trois		
à reporter frs.		584,50

24	Portrait "L'Assomption de la Vierge" H. 0,18 x 0,10	
25	"Vision de St. François" H. 0,18 x 0,10	
26	"L'incrédulité de St. Thomas" H. 0,10 x 0,21	
27	"Le Triomphe du Christ" H. 0,15 x 0,8	
28	"Le Triomphe du Christ" H. 0,20 x 0,14	
29	"Le Triomphe du Christ" H. 0,8 x 0,5	
<u>Restauration des esquisses - Pastels.</u>		
30	Un grand de la terre H. 0,38 x 0,24	
31	ditto H. 0,18 x 0,11	
32	ditto H. 0,14 x 0,10	
33	ditto H. 0,13 x 0,10	
34	ditto H. 0,12 x 0,9	
35	ditto H. 0,12 x 0,9	
36	"Pan" H. 0,23 x 0,18	
37	"Pan et Nymphes" H. 0,10 x 0,12	
38	"Buccolique" H. 0,9 x 0,11	
39	"Jean et St. Thomas" H. 0,8 x 0,8	
40	"L'Assomption de la Vierge" H. 0,10 x 0,7	
41	"Le Martyre de St. Laurent" H. 0,14 x 0,18	
42	"Sainte Famille" H. 0,10 x 0,7	
43	"Le Massacre des Innocents" H. 0,8 x 0,11	
44	"Les montons" H. 0,8 x 0,12	
45	"Pan" H. 0,8 x 0,12	
46	"Symbole de la Charité" H. 0,12 x 0,9	
47	"Buccolique" H. 0,8 x 0,11	
48	"Plus philosophe qu'on la pense" H. 0,18 x 0,18	
49	"Nymphes" H. 0,9 x 0,13	
50	"L'Amour vainqueur" H. 0,8 x 0,12	
Total frs.		

24 Trottoir en bois de la Vierge...
25 Trottoir en bois de la Vierge...
26 Trottoir en bois de la Vierge...
27 Réfection des deux petites salles

28 Première salle H. 5,00 ms. Long. 7,00 m. Large. 4,50
29 Deuxième salle H. 5,00 " " 5,00 " " 4,50

30 1°) Livraison de bois et moulures pour confection et
placement d'un lambris avec corniches et cymaises
mesurant haut 1,70 x 42, - mètres de long soit
72 ms à 5, - le ms.

31 2°) Livraison de 50 chevilles de 50 crochets à tire
fond, de 50 agrilles y compris la fourniture de
84 mètres de franges, fer rond de 18 mm, y compris
le placement des supports et des tringles à raison
de 2 francs le mètre courant

32 3°) Plâtrage et cimentage des murailles. Heures d'ou-
vriers. Fourniture plâtre, chaux, mortier, ciment,
lattes et clous.

33 4°) Lavés, mastiqués, recouverts les parties plâtrées
des plafonds et des murailles d'une couche de
gomme-laque.

34 Enduit à la chaux sur les lentes des boiseries.
35 Retouches 255 ms à 0,10 centimes le ms.

36 5°) Peint les plafonds, les châssis des lanternes en
blanc. Dito les murailles et la boiserie en trois

à reporter fra. 584,50

300,-

188,-

30,-

26,50

584,50

Report. 584,50

- tons unis, trois couches dont la dernière tamponnée,
soit ensemble 265 m2 x 3 = 795 m2 à 0,40 centimes 318,-
- 6°) Raclé deux parquets usagés (chêne) d'une superficie
totale de 54 m2 à 1.00 fr le m2. 54,-
- 7°) Nettoyé ceux-ci au papier de verre, teinté, passé à
l'encastique et ciré deux fois à 0,50 le m2. 27,-
- 8°) Fourni un devant de foyer.
Toile préparée et peinte, tendue sur un châssis.
Moulure et plinthe. 10,-
- 9°) Nettoyage des deux lanternes (carreaux) 6,-

999,50

Fourniture de 237 carreaux variés à fr. 2,50 soit 592,50

tonnais, trois couches dont la dernière tamponnée.

318,- soit ensemble 285 ms x 3 = 795 ms à 0,40 centimes

6°) Raccordé deux parquets usagés (chêne) d'une superficie

84,- totale de 24 ms à 1.00 fr la ms.

7°) Nettoyé ceux-ci au papier de verre, teinté, passé à

87,- l'acoustique et ciré deux fois à 0,50 la ms.

8°) Fourni un devant de foyer.

Toile préparée et peinte, tendue sur un châssis.

10,- Menuiserie et plinthe.

9°) Nettoyé des deux lanternes (cristaux)

8,-

50,00

Messieurs les Président et Membres de la Commission Directrice des Musées Royaux de Belgique.

Messieurs les Président et Membres de la Commission Directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique.

Fourniture de cartels pour la galerie de sculpture.

21 numéros à 0,75 pièce soit 15,75

22 cartels avec inscription d'une ligne à 1,50 pièce
Facture des Cartels et plaquettes 33,-

22 cartels avec inscription de deux lignes à 1,75 pièce soit 38,50

Fourniture de 827 cartels varia à fr. 2,60 soit frs. 2.162,00

10 cartels Ecoles étrangères à 3,- pièce soit 30,-

10 cartels Dons et Legs à frs. 3.00 pièce soit 30,-

4 cartels, Meunier, Monument au travail, à 6,00 pièce 24,- 220,75

Fourniture de cartels pour le Musée Moderne

100 cartels. Artistes belges à 1,75 pièce soit 175,-

113 cartels dito, avec dates à 2,25 pièces soit 254,25

50 cartels. Ecoles étrangères à 3,- pièce soit 150,-

60 cartels. Dons et Legs à 3,- pièce soit 180,-

1 cartel. E. Wauters "Schiecki devant Vienne". 6,- 785,25

Fourniture de cartels pour le Musée ancien

25 cartels "Ecoles étrangères" à 3 fr. pièce soit 75,-

55 cartels. Ecole hollandaise à 3,- pièce soit 165,-

70 cartels. Ecole flamande à 3,- pièce soit 210,-

25 cartels. Ecole allemande à 3,- pièce soit 75,-

à reporter 625,- 985,-

610	Report.	525,-	986,-
40 cartels. Don et Legs à 3,00 pièce soit		120,-	
Messieurs les Président et Membres de la Commission Directrice des Musées Royaux de Belgique.			
Fourniture de cartels pour le Musée ancien			
175 cartels. Ecoles des anciens Pays-Bas à 3,- pièce		525,-	
Fourniture de cartels pour la galerie de sculpture.			
527 cartels	Total francs.	2.162,00	
21 numéros à 0,75 pièce	soit.	15,75	
22 cartels avec inscription d'une ligne à 1,50 pièce	soit	33,-	
22 cartels avec inscription de deux lignes à 1,75 pièce	soit	38,50	
22 cartels avec dates à 2,25 pièce	soit	49,50	
10 cartels Ecoles étrangères à 3,- pièce	soit	30,-	
10 cartels Dons et Legs à frs. 3.00 pièce	soit	30,-	
4 cartels, Meunier, Monument au travail, à 6,00 pièce		24,-	220,75
Fourniture de cartels pour le Musée Moderne			
100 cartels. Artistes belges à 1,75 pièce	soit	175,-	
113 cartels dito, avec dates à 2,25 pièces	soit	254,25	
50 cartels. Ecoles étrangères à 3,- pièce	soit	150,-	
60 cartels. Dons et Legs à 3,- pièce	soit	180,-	
1 cartel. E. Wauters "Sobieski devant Vienne".		6,-	765,25
Fourniture de cartels pour le Musée ancien			
25 cartels "Ecoles étrangères" à 3 fr. pièce	soit	75,-	
55 cartels. Ecole hollandaise à 3,- pièce	soit	165,-	
70 cartels. Ecole flamande à 3,- pièce	soit	210,-	
25 cartels. Ecole allemande à 3,- pièce	soit	75,-	
610	à reporter	525,-	986,-

Messieurs les Président et Membres de la Commission Directrice
des Musées Royaux de Belgique et de Sculpture de Belgique.

Facture des Cartels et Plaquettes

Fourniture de 527 cartels varie à fr. 2,60 soit frs. 1.362,00

610	Musées Royaux Belgique	525,-	986,-
40 cartels.	Don et Legs à 3,00 pièce soit	120,-	
2 cartels.	(Copie - Kopie) Defense, Verbot. à 3,- pièce soit	6,-	651,-

Fourniture de cartels pour le Musée ancien

175 cartels.	Ecole des anciens Pays-Bas à 3,- pièce	525,-
827 cartels	Fournitures et des Total francs.	2.162,00

Certifie la présente facture sincère et conforme à la somme de deux mille cent soixante deux francs.

Bruxelles, 31 décembre 1915.

(s) Paul Buéso fils.

.....	2.318,00
.....	7.838,50

Messieurs les Présidents et Membres de la Commission Directrice des Musées Royaux de Belgique.

Fourniture de cartels pour la Galerie de sculpture.

21 numéros à 0,75 pièce	15,75
22 cartels avec inscription d'une ligne à 1,50 pièce	33,-
22 cartels avec inscription de deux lignes à 1,75 pièce	38,50
22 cartels avec dates à 2,25 pièce	49,50
10 cartels Ecoles étrangères à 3,- pièce	30,-
10 cartels Don et Legs à 3,00 pièce	30,-
4 cartels, Monument au travail, à 6,00 pièce	24,-
Fourniture de cartels pour le Musée Moderne	
100 cartels. Artistes belges à 1,75 pièce	175,-
113 cartels ditto, avec dates à 2,25 pièces	254,25
50 cartels. Ecoles étrangères à 3,- pièce	150,-
60 cartels. Don et Legs à 3,- pièce	180,-
1 cartel. E. Wauters. "Sobieski devant Vienne".	6,-
Fourniture de cartels pour le Musée ancien	
25 cartels "Ecoles étrangères" à 3 fr. pièce	75,-
25 cartels. Ecole hollandaise à 3,- pièce	125,-
70 cartels. Ecole flamande à 3,- pièce	210,-
25 cartels. Ecole allemande à 3,- pièce	75,-
à reporter	585,-
	988,-

810	Report.	225,-	888,-
40	cartels. Don et legs à 2,00 pièce soit	120,-	
2	cartels. (Copie - Kopie) Defense, Verbot.	6,-	881,-
	à 3,- pièce soit		
Fournitures de cartels pour le Musée ancien			
175	cartels. Ecole des anciens Pays-Bas à 3,- pièce	525,-	
827	cartels		2.182,00
Total francs.			2.182,00

Cartelle la présente facture ainsi que et conforme à la somme de deux mille cent soixante deux francs.

Bruxelles, 31 décembre 1916.

(s) Paul Buisson fils.

Musées Royaux de Belgique

CONTENTIONS

concernant

des

Fournitures et des Travaux.

A ce jour sur les factures de 11.414,50 le solde en ma faveur est de / frs. 10.154,50

Les propositions du secrétariat A.- Réductions 1.010,-

B.- Refus de

paiement et fournitures à reprendre 1.318,-
----- 2.318,00

La somme globale proposée est donc de frs. 7.836,50

à reporter 350,00

A.- Musées Royaux de Belgique Report 350,00

que, Patrocle, Sotou, Tête coupée, Fuite en Egypte, Propositions de Réductions Quatre Ages, Révolte, Grand de la terre, Triomphe, après commande, exécution, livraison, exposition, prix Vue d'Italie, etc, etc. convenu et accepté antérieurement.

Offre - 15 frs par esquisse avec redorer cadre et glace, soit 525 francs. Différence 350,-

N° 62 à 48. Soins spéciaux à la seconde série de 85 tableaux anciens. Prix convenu comme pour la première. (voir facture payée en avril 1915) "Le Gendarme" 20 fr. 85 tableaux - 20 à dix francs, 65 à 5 frs = 525 frs. Offre - 3 francs par tableau soit 275 frs. Différence 250,-

235 à 241 Restauration complète de quatre tableaux de différence 30,- 409 à 413 Wiertz (A) Brigand Calabrais. (B) Baigneuses. (C) Mère. D) Mère Napoléon. 50 frs pièce avec glace et tendrement définitif, soit 200 frs - travail d'ensemble 220 frs. Offre - 25 frs par tableau soit 100 frs. Différence 100,-

Dans même compte pour quatre tableaux plus petite, accepté le prix de 400 frs pièce, soit 160 frs (Wiertz. Don qui, blague, Botteresses, Apothéose de la Reine Marie-Louise) Royaux de Sculpture. Différence 140,-

251 à 301 Restauration complète de la seconde série de (chêne) 35 esquisses au prix convenu comme le prix accepté pour les 15 premières. 25 frs par esquisse, restauré, verni, redorer cadre, fourniture glace, soit 35 frs es- quisses à 25 frs. 875 francs. soles et cordes, ferrailles. 15,-

Pour gouverne les esquisses de cette série étaient plus malades et plus grandes. Exemples.- Lutte Homéri- à reporter 350,00

Musées Royaux de Belgique 010

40 cartons. Don de l'Etat à 3,00 francs par carton. 5 cartons (Gogin - Kojin) (Gogin - Kojin) 3,00 francs par carton. 5 cartons (Gogin - Kojin) (Gogin - Kojin) 3,00 francs par carton. 5 cartons (Gogin - Kojin) (Gogin - Kojin) 3,00 francs par carton.

concernant les travaux de restauration des œuvres d'art. Les propositions de réduction de 10% sont acceptées. Les propositions de réduction de 10% sont acceptées. Les propositions de réduction de 10% sont acceptées.

A ce jour sur les factures de 11.414,80 le solde en ma faveur est de 10.154,50 frs.

Les propositions de réduction de 10% sont acceptées. Les propositions de réduction de 10% sont acceptées. Les propositions de réduction de 10% sont acceptées.

paiement et fourniture à reprendre 318,- 3.318,00

La somme globale proposée est donc de frs 7.838,50

Report 350,00

que, Patrocle, Sotau, Tête coupée, Fuite en Egypte, Quatre Ages, Révolte, Grand de la terre, Triomphe, Vue d'Italie, etc.etc.

Offre - 15 frs par esquisse avec redorure cadre et glace, soit 525 francs. Différence. 350,-

Arrangement de 21 dessins dans 19 encadrements dont une dizaine de grandes dimensions. Prix convenu et accepté comme pour le dessin "Le Gendarme" 20 fr. pièce y compris fournitures passe-partout, glace, redorure du cadre.

Offre 16 frs par dessin soit 300 frs. Différence 80,-

Restauration de cinq sculptures, trois marbres et deux plâtres qui n'avaient plus été nettoyées depuis trente cinq ans....Travail d'ensemble 220 frs. soit 44 frs par groupe ou figurine.

Offre - 15 frs. par sculpture soit 75 fr. Différence 145,- Travail entrepris sans aucune responsabilité. Du reste depuis longtemps il aurait dû être exécuté par le praticien des Musées Royaux de Sculpture.

Restauration complète d'un meuble vitrine (chêne) Deux semaines d'un ébéniste plus matériaux. Prix de revient 75 francs.

Offre 60 francs. Différence. 15,-

Placement provisoire avec cables et cordes, ferrailles.

à reporter 940,-

Musées Royaux de Belgique

Propositions de Réductions après commande, exécution, livraison, exposition, prix convenus et acceptés antérieurement.

373 à 393 Soins spéciaux à la seconde série de 25 tableaux anciens. Prix convenus comme pour la première.

(voir facture payée en avril 1918) 25 tableaux - 20 à six francs, 25 à 5 frs. = 250 frs.

Offre - 8 francs par tableau soit 275 frs. Différence 250,-

409 à 413 Restauration complète de quatre tableaux de (D) Mère Noédon. 50 frs pièce avec glace et encadrement démontable, soit 2000,-

Offre - 25 frs. par tableau soit 100 frs. Différence 100,-

la même bande même compte pour quatre tableaux plus petits, acceptés le prix de 400 frs pièce, soit 160 fr.

(Wierix. Don du diable, Bâtisseurs, Apôtres de la Reine Marie-Louise).

414 Restauration complète de la seconde série de 25 esquisses au prix convenu comme le prix accepté pour les 18 premières. 25 frs par esquisse, restauré,

verni, redorure cadre, fourniture glace, soit 25 es-

quisses à 50 frs. 250 francs.

Pour gouverner les esquisses de cette série étaient plus malades et plus âgées. Exemples. - Lutte Homéri-

350,00

Report

que, Patrocle, Sotam, Tête coupée, Suite en Egypte, Quatre Ages, Révolte, Grand de la terre, Triomphe, Vue d'Italie, etc. etc.

Offre - 15 frs par esquisse avec redorer cadre

et glace, soit 535 francs. Différence.

Arrangement de 21 dessins dans 19 encadrements dont une dizaine de grandes dimensions. Prix convenu et accepté comme pour le dessin "Le Gendarme" 20 fr. pièce y compris fournitures passe-partout, glace, redorer du cadre.

Offre 15 frs par dessin soit 300 frs. Différence

Restauration de cinq sculptures, trois marbres et deux plâtres qui n'avaient plus été nettoyés depuis trente cinq ans... Travail d'ensemble 250 frs. soit 44 frs par groupe ou figurine.

Offre - 15 frs. par sculpture soit 75 fr. Différence 145,- Travail entrepris sans aucune responsabilité. Du reste depuis longtemps il aurait dû être exécuté par le praticien des Musées Royaux de Sculpture.

Restauration complète d'un meuble vitrine (chêne)

Deux semaines d'un ébéniste plus matériaux.

Prix de revient 75 francs.

Offre 80 francs. Différence.

Placement provisoire avec cables et cordes, ferrilles.

à reporter

340,-

B.-

Musées Royaux de Belgique

Report.

940,00

Changements. Placement définitif des oeuvres exposées dans les deux petites salles.

Deux semaines, trois ouvriers. Fournitures diverses. 220 francs.

Offre 150,-. Différence 70,-

151.

Redorer en or fin du cadre Raaburn "Portrait de femme"

(Facture dorure)

Total francs.

1.010,00

167

Redorer en or fin du biseau du cadre Metsys "Water"

Delorsca" (Dorure au Musée)

12,-

170

Redorer en or fin cadre H. Boulanger "Lisière de Forêt"

(Facture dorure)

50,-

157 à 179

Redorer en or fin les biseaux des cadres de style

gothique (Dorure au Musée)

29,-

234

"Heureux Temps" Livraison d'un cadre doré bois sculpté

H. 115 x 190 Payé Manteau

138,-

236

"Le Brigand", Livraison d'un cadre doré bois sculpté

H. 115 x 0,70 (Payé à Carisier)

200,-

238

"Les Baigneuses", Livraison d'un cadre doré bois sculpté

H. 0,80 x 0,80 (dit)

200,-

242

"Mère artiste", Livraison d'un cadre doré bois sculpté

H. 0,84 x 0,44 (Payé Verheyen)

200,-

242

"Maman", Livraison d'un cadre doré

H. 0,84 x 0,44 (Payé à Carisier)

100,-

204 - 258

Restauration 05 de tableaux miniatures

(Liaison et travail)

100,-

258

Arrangement d'une toile décorative "Le Gélier"

(une journée ouvrier)

10,-

à reporter

1.000,-

B.-

Musées Royaux de Belgique

Report.

1.089,00

401-408	Refus de paiements. après commande, exécution, livraison, exposition, prix convenu et accepté antérieurement.	100,-
415-415	Travaux de restauration des tableaux, esquisses, gravures, dessins du Musée Wierts au Palais des Beaux-Arts. (1)	100,-
151.	Redorure en or fin du cadre Raeburn "Portrait d'homme" (Facture doreur)	50,- 44
167	Redorure en or fin du biseau du cadre Metseys "Mater Dolorosa" (Dorure au Musée)	12,- 15
170	Redorure en or fin cadre H.Boulanger "Lisière de Forest" (Facture doreur)	50,- 44
157 à 179	Redorure en or fin des biseaux des cadres de style gobhique (Dorure au Musée)	29,- 72
234	"Heureux Temps" Livraison d'un cadre doré bois sculpté H. 115 x 190 Payé Manteau	138,-
236	"Le Brigand". Livraison d'un cadre doré bois sculpté H. 115 x 0,70 (Payé à Cerisier)	200,-
238	"Les Baigneuses". Livraison d'un cadre doré bois sculp- té . H. 0,80 x 0,65 (dito)	200,-
240	"Mère artiste". Livraison d'un cadre doré bois sculpté h. 0,54 x 0,44 (Payé Verdyhen)	200,-
241	"Madame Loetitia". Livraison d'un cadré doré . h. 0,64 x 0,52 (Payé à Cerisien)	100,-
304 - 353	Restauration complète de 50 esquisses genre miniature (une semaine de travail)	100,- 81,5
398	Arrangement d'une toile décorative "Le Géolier." (une journée ouvrier)	10,- 11
	à reporter	1.089,-

940,00

Report.

Changements. Placement définitif des œuvres exposées

dans les deux petites salles.

Deux semaines, trois ouvriers. Tournitures di-

versées. 220 francs.

Offre 180,-.

Différence

Total francs.

1.010,00

Report. 1.089,00

401-408	Redorure de huit cadres mentionnés à la facture (payé aux doreurs)	119,96
415-416	Transports de 150 tableaux, esquisses, grisailles, dessins du Musée Wiertz au Palais des Beaux-Arts. (1)	100,82
	Total frs.	1.089,00

M. Buisson à partir de la somme payée par l'Etat

lettre

1308
818
470

1308
5
1805

888
470/100
504/405

1010
1480
1110

910
505

elle en a

(1) Note. Le travail de restauration pouvait être exécuté dans l'atelier du Musée Wiertz, dans ce cas il n'y avait naturellement pas de frais de transports, seulement comme la Commission Directrice voulait voir les tableaux, etc. avant et après les travaux, elle aurait dû se déplacer deux fois. Dans ce cas, il me semble que je ne dois pas supporter les frais.

Musées Royaux de Belgique

B.-

Reins de paiements.
après commande, exécution, livraison, exposition, prix
convenu et accepté antérieurement.

151.	Redorure en or fin du cadre Raeburn "Portrait d'homme" (Facture doreur)	50,-
167	Redorure en or fin du plateau du cadre Metsys "Lester Dolores" (Doreur au Musée)	12,-
170	Redorure en or fin cadre H. Boulanger "Listière de Forest" (Facture doreur)	50,-
179 à 179	Redorure en or fin des plateaux des cadres de style Gothique (Doreur au Musée)	29,-
234	"Heureux Temps" Livraison d'un cadre doré bois sculpté H. 115 x 190 Payé Mantoux	138,-
236	"Le Brigand". Livraison d'un cadre doré bois sculpté H. 115 x 0,70 (Payé à Gerstler)	200,-
238	"Les Baigneuses". Livraison d'un cadre doré bois sculpté H. 0,80 x 0,85 (dite)	200,-
240	"Mère artiste". Livraison d'un cadre doré bois sculpté H. 0,84 x 0,44 (Payé Verdyen)	200,-
241	"Madame Loettin". Livraison d'un cadre doré H. 0,84 x 0,82 (Payé à Gerstler)	100,-
253 - 254	Restauration complète de 50 esquisses genre miniature (une semaine de travail)	100,-
268	Arrangement d'une toile décorative, Le Géolier. (une journée ouvrier)	10,-

à reporter 1.089,-

Tableaux, Objets d'Art
 Expertises Restaurations

87, Boulevard de Waterloo,
 TÉLÉPHONE 5519. ADR. TÉLÉGR. PAUL BUËSO BRUXELLES.

Bruxelles, le 15 avril 1916.

Paul Buëso Fils

Messieurs les Président et Membres de la Commission
 Directrice des Musées Royaux de Belgique. Doit.

LITH. REMY HAVERMANS 40 GAL. DU COMMERCE BRUXELLES

1916	<u>Fourniture de cartels pour la galerie de sculpture.</u>			
Janvier 31	21	Numéros à 0.75 pièce soit.....	15.75.	
	22	Cartels avec inscription d'une ligne à 1.50 pièce soit.....	33.00	
	22	Cartels avec inscription de deux lignes à 1.75 pièce soit.....	38.50	
	22	Cartels avec dates à 2.25 pièce soit.....	49.50	
	40	Cartels Seales étrangères à frs 3.00 pièce soit.....	30.00	
	10	Cartels Dous et Legs à frs 3.00 pièce soit.....	30.00	
	4	Cartels Merumes, Monument au travail à frs 6.00 pièce.....	24.00 =	220 F.
Fevrier 29	<u>Fourniture de cartels pour le Musée Moderne.</u>			
	100	Cartels. Artistes belges à frs 1.75 pièce soit.....	175.00	
	113	Cartels dito avec dates à frs 2.25 pièce soit.....	254.25.	
	50	Cartels Seales étrangères à frs 3.00 pièce soit.....	150.00	
	1	Cartel. J. Wauters, Sobieski devant Vienne.....	6.00 =	769 25.
	60	Cartels Dous et Legs à frs 3.00 pièce soit.....	180.00	
	<u>Fourniture de cartels pour le Musée ancien.</u>			
	25	Cartels. Seales étrangères à 3 frs pièce soit.....	75.00	
Total	460	Cartels.	Total frs.	986.00.

460	Report cartels.	Report fus 71.00	986. 00
55	Cartels. Seale hollandaise à 300 fus pièce soit	165.00	
70	Cartels. Seale flamande à 300 fus pièce soit	240.00	
28	Cartels Seale allemande à 3.00 fus pièce soit	84.00	
40	Cartels. Dou et Segs à 3.00 fus pièce soit	120.00	
2	Cartels. (Cope-Kopie) (De fusie - Verbot) à 3 fus pièce: 6.00 =		681. 00.

Amil 18

Tourniture de cartels pour le Musée ancien

178	Cartels. Seale des anciens Roy. Pays à 3 fus pièce soit	534. 00
-----	---	---------

Total	827 cartels	Total fus	2162. 00
-------	-------------	-----------	----------

Certifie la présente facture sincere et conforme
à la somme de deux mille cent soixante deux francs.
Bruxelles le quinze Avril 1916.

T. Van Buren fil.

Pour la Commission directrice

Le Membre-secrétaire

Le président.

Pierre Lavery J de Zalavie

Tableaux, Objets d'Art

Expertises Restaurations

87, Boulevard de Waterloo,

TÉLÉPHONE 5519. ADR. TÉLÉGR. PAUL BUËSO BRUXELLES.

Bruxelles, le 15 mai 1916.

Paul Buëso Fils

Messieurs les Président et Membres de la Commission
Directrice des Musées Royaux de Belgique. Doit.

LITH. REMY HAVERMANS 40, GAL. DU COMMERCE, BRUXE

1916
Du 3 Janvier
au 15 Mai

Refection de deux petites salles du Musée Wiert.

Première salle H. 300 long 700 larg 4 50.
Deuxième salle H. 300 long 500 larg 4 50.

1. Linéation de bois et moulures pour confection et placement d'un lambris
avec corniche et cymaise mesurant H. 170 x 42 ms de long soit $72 \frac{m^2}{2500} \times 6 \frac{1}{2}$ 360 00.

2. Linéation de 50 chevilles de 50 crochets à tu/pout de 50 grappes et compis
le pointure de 87 ms de triangles, fer rond de 18^{mm} et compis le placement
des supports et des triangles à raison de 2 par ms le même croquis... 468 00.

3. Plâtrage et cimentage des murailles Heenan d'origine, fournitures
plâtre, chaux, moches, ciment, lattes et clous... 30 00.

4. Lave, martingué, recouvre les parties plates des plafonds et des
murailles d'une couche de gomme laque.
Suduit à la ceuse sur les joints des boueins, Retouche, $26 \frac{m^2}{2500} \times 10 \frac{1}{2}$ 26 50.

Total fus. 584 50.

Report fus. 584. 50.

- (5) Peint les plafonds, les chapis des lanternes en blanc.
Dito les murailles et la boiserie en trois tons unis, trois couches
dont la dernière tamponnée, soit ensemble $262 \text{ m}^2 \times 3 = 791 \text{ m}^2$
à 0,40 centimes le m^2 218. 00
- (6) Posé deux parquets usagés (chêne) d'une superficie totale
de 54 m^2 à 100 franc le m^2 54. 00.
- (7) Nettoyé deux-ci au papier de verre, teinté passé à l'encasture
et fixé deux fois à 0,50 cent le m^2 27. 00
- (8) Fourni un devant de foyer
bois préparé et peint, tendue sur un châssis.
Moulure et plinthe. 10. 00
- (9) Nettoyage des deux lanternes (caveaux) 6. 00

Total fus. 999. 50.

Certifie la présente facture vraie et conforme
à la somme de : Neuf cent nonante neuf francs
Bouzelles le quinze avril 1916

Tauil Niens fil.

Pour la Commission directrice
Le Membre-Secrétaire Le Président.

Pereux huissier J. de Zalauze

19 avril 1916

espéré le
20-4-16

2 annexes

Monsieur

Comme suite à votre rapport du 27 mars dernier, nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'il est possible de procéder immédiatement à la liquidation des factures ci-jointes dont le total s'élève à 3161,30 frs. Vous voudrez bien nous les renvoyer en triple exemplaire et datées selon nos indications afin que nous les transmettions au ministère compétent.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée

Pour la Commission directrice

Le Membre-Secrétaire

Le Président.

FS

J. Salainy

Monsieur P. Buéso

Boulevard de Waterloo, Bruxelles.

Paul Buésó fils

Expert
Restaureur de Tableaux

87, Boulevard de Waterloo,

Bruxelles.

Re toileage, Enlèvement, Parquetage
Encadrements Anciens.

Bruxelles, le Vingt Cinq Mil 1916.

25 J

Adresse télégraphique: PAUL BUÉSÓ-BRUXELLES

TÉLÉPHONE 5519

Messieurs.

Comme suite à votre honoreé du 19 courant
j'ai l'honneur de vous faire parvenir en triple expédition
les deux factures que vous voulez bien faire liquider de
suite et qui s'élèvent à frs 3161.50.

Avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer Messieurs
l'assurance de ma haute considération.

Paul Buésó fils

A Messieurs les Président et Membres
de la Commission Directrice des Musées
Royaum de Belgique

N.º 9 Rue du Musée

Bruxelles.

28 avril 1916.

4666

expédié le 28 4/16

Monsieur le Directeur général.

Nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien faire liquider au profit de M. Buéso fils le montant de la déclaration ci-jointe en double du chef de travaux de réfection exécutés au Musée Wiertz.

Nous vous rappelons que le service des Bâtiments Civils a refusé de prendre à sa charge ces travaux dont la nécessité et l'urgence s'imposaient; diverses réclamations du public nous ont mis finalement dans l'obligation de porter ces dépenses au budget de notre économet.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directrice

Le Membre-Secrétaire

Le Président

RS

J de Salans

Monsieur H. Verliant

Directeur général des Beaux-Arts

au Ministère des Sciences et des Arts

expédié
28.4.16

Date 28 avril 1916.

Monsieur le Directeur général.

Nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir faire liqui-
der au profit de M. Buéso fils le montant de la déclaration ci-join-
te en double exemplaire du chef de fournitures de cartels desti-
nés aux tableaux et sculptures des musées anciens et modernes.

Veillez agréer, Monsieur le D.G. l'assurance de notre considéra-
tion la plus distinguée

Pour la C.D.

Le M.S.

Le P.

Paul Buésó fils

Expert

Restaurateur de Tableaux

87 Boulevard de Waterloo,

Bruxelles.

Rentoilage, Enlèvement, Parquetage

Encadrements Anciens.

Adresse télégraphique: PAUL BUÉSÓ-BRUXELLES

TÉLÉPHONE 5519

Bruxelles, le 16 Mai 1916.

Monsieur Demeter.
Comptable des Musées Royaux
N° 9 Rue du Musée Bruxelles.

Bouderie, vous avoir l'extrême obligeance de demander
à Monsieur Thérès de vous remettre les documents désignés ci
dessus que je compte faire reprendre demain matin.

Avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer
Monsieur Demeter mes salutations distinguées.

Paul Buésó fils.

1) Catalogue du Musée de Valenciennes

2) Photos.

3) Traité de la restauration

4) Raburon - Chronique sur la restauration

5) Documents Musée Warh.

6) Une lettre de Monsieur Ch. Léon Cardon en date du 23 Mars 1915.

*empisat le
19.576*

Monsieur Buéso

Comme suite à votre lettre du 16 de ce mois j'ai l'honneur de vous faire parvenir les documents suivants :

- 1°/ catalogue du Musée De Valenciennes
- 2°/ Photos
- 3°/ Traité de la restauration
- 4°/ Robinson Chronique sur la restauration
- 5°/ Documents Musée Wiertz
- 6°/ Une lettre de Monsieur CH.L.Cardon en date du 23 mars 1915.

Comme je suis intermédiaire entre vous et Monsieur le Secrétaire a qui vous avez prêté ces documents je vous prierais pour la bonne règle de m'en accuser la réception

Agr é r, Monsieur Buéso.....

D.G.


Cher Monsieur

Comte Jacques de Lalain
Membre de l'Académie de Belgique.

Croyez vous qu'il y ait
45. Rue Lucile.

lieu de répondre à cette
lettre de Buisso fils, reçu il
ya quelques jours. Ne vaut
il pas mieux laisser glisser ?

Paul Bués fils

Expert
Restaureur de Tableaux

87, Boulevard de Waterloo,

Bruxelles.

Re toileage, Enlèvement, Parquetage
Encadrements Anciens.

Adresse télégraphique: PAUL BUÉS-BRUXELLES

TÉLÉPHONE 5519

Bruxelles, le trois Juin 1916.

Monsieur le Comte J. de Lalain
Président de la Commission Directrice
des Musées Royaux de Belgique.

Bruxelles

Monsieur le Comte.

J'ai bien reçu votre honore du 19 Avril m'annonçant que comme suite à mon rapport du 27 Mars vous pourriez faire liquider de suite les factures pour fournitures de cartels et reflexions de lacaux au Musée Wiczy, d'un montant global de frs 2161.50.

In conséquence j'ai envoyé au secrétariat des Musées le 27 Avril les dites factures en triple expédition et depuis quelques jours je suis en possession des ordonnances de paiement.

J'ai appris également Monsieur le Comte que votre administration sollicite un crédit spécial de sept mille francs pour régler mes autres factures et je vous remercie vivement d'avoir bien voulu tenir la main à ce que je sois traité avec justice et d'avoir remis des instructions au secrétariat pour qu'il s'occupe au fin de cette affaire.

Celle-ci devant être considérée comme terminée, puis-je vous demander Monsieur le Comte, si je puis continuer l'avancement du tableau de Quentin Metsys "Mater Dolorosa", au conseil j'ai eu l'honneur de vous le dire dans ma lettre du 3 Avril, la première partie du travail que vous avez bien voulu me confier le 17 Janvier de cette année est complètement fini, c'est à dire le finage des couleurs soulevées et le martelage des couleurs esaiées.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Comte l'assurance de ma haute estime et de mon profond respect.

Maintenant le tableau doit être nettoyé, un médaillon doit être complètement restauré, puis le tableau doit être soumis à votre honorable Collège, qui décidera si la restauration picturale proprement dite, doit être achevée. Vous m'obligez vivement Monsieur le Comte en me faisant répondre, car concernent exclusivement Mes travaux aux Musées Royaux, si j'en crois des racontars qui sont parvenus jusqu'à moi, il circulerait sur mon compte, aussi bien à ceux-ci qu'à l'Administration Supérieure des Beaux arts, des bruits hautement injurieux et diffamatoires, dont je ne puis m'expliquer ni l'origine ni le fondement.

Depuis 27 ans que je suis au service des Musées, j'ai la conscience d'avoir toujours fait mon devoir et d'avoir accompli tous les travaux qui m'ont été confiés, à la complète satisfaction de tous. De nombreuses lettres qui sont en ma possession, suffisent à m'en donner la preuve, si je n'en avais pas déjà la conviction intime.

Je ne pouvais comprendre comment l'opinion qu'on avait de mes capacités et de ma probité avait pu se modifier radicalement et subitement.

Je ne vois pas non plus à qu'elle occasion cette modification aurait pu se produire. Je ne puis croire notamment qu'il y ait quelque rapport entre les bruits dont je me plains, et les réclamations que j'ai eu de voir formuler à propos de mes récentes factures, ou que j'en ai fait à cette occasion que de défendre des droits que je savais légitimes, et que je l'ai fait avec modération et courtoisie.

Vous devez comprendre Monsieur le Comte, combien une pareille situation me porterait préjudice, au point de vue artistique, au point de vue moral, et au point de vue matériel.

Même si il est question de ces incidents, soit à propos de mes factures, soit à propos d'autres affaires des Musées, je m'adresse à votre haute équité pour être entendu personnellement par la Commission, en présence des personnes qui croiraient pouvoir m'accuser d'un méfait. Dans notre organisation administrative ou judiciaire belge, il n'existe pas, que je sache, de cas où un homme pourrait être frappé sans avoir au moins été avisé de ce dont on l'accusait, et sans avoir eu l'occasion de répondre, de se défendre et de se justifier.

Si il est donc question d'atteindre ou d'entraîner, en quoi que ce soit, ma situation aux Musées, je demande formellement, que la question soit portée devant votre Commission, et que j'y sois convoqué pour m'expliquer, car vous comprendrez que je ne puis me laisser attaquer dans l'ombre. Confiant dans votre haute impartialité et dans l'esprit de justice qui vous anime,

L'All. Suisse présente ses salutations
distinguées à Monsieur De Meter, et
le prie de bien vouloir remettre
au porteur de la présente les
documents remis en communication
à Monsieur le Secrétaire Turenus
Levaert. Bruxelles le 19 Mai 1916.

9 8 1916

expédié le 9 8 1916
remis en main à M. Verlant

Monsieur le Directeur général.

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir aux fins de liquidation les déclarations ci-jointes en double exemplaire du chef de travaux effectués par M. Paul Buéso pour compte des Musées Royaux.

M. Buéso n'acceptant plus les chiffres établis de commun accord par lui et la sous-commission déléguée à cet effet par notre Collège, nous vous demandons la liquidation des sommes fixées par l'expertise des comptes.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directrice

Le Membre-Secrétaire

Le Président.

Monsieur E. Verlant

Directeur général des Beaux-Arts

au Ministère des Sciences et des Arts.

Les Musées Royaux de Peinture et de Sculpture doivent à Monsieur Paul
 Buéso pour travaux effectués et désignés ci-dessous:

915

janvier 4	I Déménagement ,transport et montage d'un grand échafaudage au Musée Wiertz	70 frs
janvier 7	2 Nettoyage des tableaux de la grande salle (<u>voir annexe</u>)	600 frs
février I	3 Restauration et nettoyage de 5 sculptures:	
	<u>La naissance des Passions</u> -marbre	15 frs
	<u>La lutte</u> -marbre	15 frs
	<u>Le Triomphe de la lumière</u> -marbre	15 frs
	<u>Une femme athlète</u> -plâtre	15 frs
	<u>Une baigneuse</u> -plâtre	15 frs
		75 frs.
février 10	4 Fourniture d'une glace 1 ^{er} choix avec cadre noir (pour le Géolet)	20 frs
mars 1 ^{er}	5 Remise en état d'un meuble en chêne (vitrine)	60 frs.
mars 2	6 Restauration complète de 25 tableaux (<u>voir annexe</u>)	888 frs.
mars 30	7 Restauration complète des <u>Baigneuses et Catyres</u>	25 frs
mars 31	8 Id..... <u>Mère de l'artiste</u>	25 frs
avril 6	9 Restauration ,redorure des cadres ,fourniture de glaces etc- <u>portrait de l'artiste, Donquiblague, Les Bottereuses, Apothéose de la Reine</u> , à 40 frs pièce	160 frs
avril 7	10 Restauration de 33 esquisses -prix global	500 frs
mai 3	11 Restauration de 8 grisailles y compris l'arrangement des cadres et la fourniture de glaces:	
	<u>L'on se retrouve au ciel</u> , - <u>Jeune fille se préparant au bain</u> , - <u>Les amours</u> , - <u>l'enfant</u> , <u>la famille la grande famille</u> , - <u>Mort pour la patrie</u> , à 10 frs P; 80 frs	
	<u>La vie et la mort</u>	Report: 2500/-

report

2500 frs

1915 mai 16	I2 Mise à grandeur d'un cadre pour la grisaille <u>Jeune fille se préparant au bain</u> y compris le découpage d'une glace et l'encadrement.	30 frs
mai 10	I3 Restauration complète de 30 esquisse et 20 pastels leur encadrement dans 11 cadres avec bristol	300 frs
mai 17	I4 Arrangement de 30 dessins dans 19 cadres ,y compris la fourniture de 2 cadres ,de passe-partout ,de nouvelles glaces	300 frs
juin 1 ^o	I5 Encadrement d'une lithographie " <u>La Mort de Patrocle</u> et de 4 photos dans 2 cadres avec livraison de passe-partout 20 frs par cadre	40 frs
juin 4	I6 Arrangement d'un placard ,y compris la fourniture d'une glace et d'un cadre en chêne " <u>Exposition-Peinture indépendante</u> "	5 frs
juin 4	I7 Arrangement d'un placard y compris la fourniture d'une glace et d'un cadre en chêne " <u>Bruxelles capitale-Paris province</u> "	30 frs.
juin 26	I8 Placement de 150 atableaux,esquisses,pastels dessins dans deux salles y compris livraison d'attaches	150 frs
juin 28	I9 Démontage d'un grand échafaudage ,transport et remisage au Palais des Beaux-Arts	40 frs.

3395. frs

Certifié sincère et conforme à la somme de trois mille trois cente nonante cinq frs.

Pour la Commission directrice
Le Membre-Secrétaire Le Président.

Annexe.

32 La belle Musée Wiertz.

Epoussetage et nettoyage des peintures mates.

1 Le concierge de la Vierge

2 l'Embascade

3 Plus philosophe qu'on ne pense

4 Les partis jugés selon le Christ

5 Les partis selon le Christ

6 Heureux temps

7 Un grand de la Terre

8 La puissance humaine

9 Le Lion de Watrelão la mort

10 II 12 pensées et Visions d'une tête coupée (triptyque

13 Les Orphelins (au)

14 Le phare du Golgotha (au)

15 Une scène de l'enfer

16 L'Orgueil

17 Insatiabilité humaine

18 Le soufflet d'une dame belge

19 La civilisation au XX^e siècle

20 Le dernier canon (cane contre le ciel

21 La lutte homérique (ence partiale soit

500 fra

22 Les choses du présent devant l'avenir (100)

100 fra

23 La curieuse 1 fra par esquisse

600 fra.

Lavage, soins aux vernis des peintures à l'huile.

24 Le chien dans sa niche

25 La confidence

26 Le bouton de Rose

27 Une jeune fille à sa toilette

28 29 30 Le Christ au tombeau, l'ange du mal, Eve triptyque

31 La belle Rosine	200	frs
32 La Forge de Vulcain		
33 L'Education de la Vierge	200	frs
34 La jeune Sorciere		
35 L'enfant brûlé	20	frs
36 La chair à canon		
37 L'Attente	20	frs
38 Faim Folie Crime	20	frs
39 La liseuse de romans	20	frs
40 Une tête de mort	20	
41 Une seconde après la mort	20	
42 L'inhumation précipitée	20	
43 Le miroir du diable (nu)	20	
44 Le miroir du diable (habillé)	20	
45 Quasimodo	20	
46 Esmeralda	20	
47 Le suride	20	
48 Patrocle	20	
49 Le triomphe du Christ	20	
50 La révolte des enfers contre le ciel	20	
La raison de dix francs par toile soit	500	frs
vérification des attaches de toutes les esquisses (100)	100	frs
à raison de 1 frs par esquisse		
	<hr/>	
	600	frs.
Le faite en Egypte	20	
Les crocs se disputant le corps de Patrocle	20	
Le triomphe de Christ	20	
Un groupe de la terre, par un portrait de...	10	
Portrait de l'artiste dans sa jeunesse	10	
Portrait du père de l'artiste	20	
	<hr/>	
	250	

Annexe.

Musée Wiertz - Restauration et encadrement de tableaux;

Heureux temps-

restauration complète

300 frs

Le brigand Calabrais

restauration, détendre, retendre vernir

20 frs.

Madame Laetitia

restauration complète

25 frs.

Les enfants aux papillons, restauration, redorure cadre

30 frs

Les enfants aux papillons, (deuxième exemplaire) id

30 frs

La levrette id

30

La carotte id

25

La fable des trois souhaits

25

Un grand de la Terre

25

Longchamps à la villa Borghèse

25

Une scène du Carnaval de Rome

25

Une scène du Carnaval de Rome (deuxième exemplaire)

25

Le triomphe de 1830

25

L'âge d'or

25

21 jeunes filles

25

Le martyre de Saint Denis

25

Le phare du Golgotha

25

L'échelle de Jacob

25

La Révolte des Enfers

25

La fuite en Egypte

25

Les grecs se disputant le corps de Patrocle

25

Le Triomphu de Christ

25

Un grand de la Terre, passe partout, cadre

15

Portrait de l'artiste dans sa jeunesse

15

Portrait du père de l'artiste

20

285.

L'Administration des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture doit
à Monsieur Paul Buéso, 87 Boulevard du Régent :

1915

Du 1^{er} au 30 juin Fixé, mastiqué, pointillé soins aux anciens vernis des
tableaux anciens suivants:

N^o 434, 421, 383, 384, 261, 291, 126, 438, 212, 213, 689, 165, 166,
-236, 239, 691, 127, 297, 298, 493

Soins spéciaux aux tableaux anciens suivants:

N^o 390, 440, 71, 760, 139, 418, 199, 22, 719, 809, 810, 324,
751, 453, 606, 611, 509, 274, 275, 284, 14, 527, 451, 311,
206, 196, 148, 344, 334, 50, 542, 548, 51, 567, 587, 494,
697, 572, 40, 591, 361, 192, 317, 622, 563, 586 588, 565,
194, 566, 676, 578, 625, 758, 658, 49, 107, 574, 318, 359-
83, 319-..... 275 frs

N^o 746 H. Raeburn -Portrait d'homme -

Restauration complète 150,-

livraison d'une glace 1^{er} choix et encadrement 25,-

N^o 627 Ecole allemande XV^e siècle Le Christ

en croix entre les deux larrons

Fixé la couleur soulevée, mastiqué, pointillé 30,-

Livraison d'une glace 1^{er} choix, encadrement 20

N^o 637 Ecole flamande XVI^e siècle La Vierge

l'Enfant Jésus et Saint Jean

Fixé, mastiqué, pointillé soins aux anciens vernis

y compris le placement d'une baguette pour l'enca-

drement 40,-

N^o 504 Patenier (Ecole de) Tentation de saint Antoine

soins aux anciens vernis, 5,-

N^o X. Catherine Sanders dit de Hemessen 16^e siècle

Portrait d'homme - soins aux vernis 5

570

Catherine de Hemessen 16^e siècle -Portrait de femme -soins

1915.
du 1^{er} juillet
au 31 août.

aux anciens vernis	5
<u>N°442 J.S.Soolmaker -A la fontaine -</u>	
Fixé mastiqué, pointillé, soins aux anciens vernis	30
légère restauration du cadre	5
<u>N°540 Quentin Metsys -La Vierge et l'Enfant Jésus</u>	
Fixé, mastiqué, pointillé, soins aux vernis	50
<u>N°769 JeanFyt Chasse au sanglier</u>	
Fixé mastiqué pointillé soins aux vernis	60
<u>N° 110 Van Coninxloo</u>	
Scènes de la Vie de Jésus - Fixé, mastiqué, pointillé, soins aux anciens vernis	100,-
<u>N°30 Hippolyte Boulanger -Lisière de bois</u>	
soins aux anciens vernis	50,-
Livraison d'une glace 1 ^{er} choix, encadrement	25,-
<u>N° 83 H.De Braekeller -Vue de la ville d'Anvers</u>	
nettoyage vernissage encadrement	5,-
<u>Baughiet, Van Campenhout, dessin</u>	
décadré et réencadré	5,-
<u>n° 93 Jean De Greef -Etang aux Cygnes à Auderghem</u>	
Fixé, rentoilé sur double tissus, mastiqué, pointillé verni	250,-
<u>Eugène Van Le Lansquenot blessé</u>	
fixé, mastiqué, pointillé	20,-
<u>n°300 Quentin Metsys Mater Dolorosa</u>	
Fixé la couleur soulevée mastiqué pointillé y compris le nettoyage et la remise en état d'un des médaillons	125,-
	1280,-

Pour l'œuvre de
la Mairie de
Paris
à Paris

Certifié sincère et conforme à la somme de douze cent quatre-vingts francs.

23 octobre 1916.

Expusé le 25 oct. 1916

Monsieur .

Le catalogue Wauters renseigne dans nos collections 7 grisailles de Geeraerts .Or dans nos galeries il n'en existe que 5 à notre connaissance.

On nous signale que vous avez chez vous deux grisailles du même genre dans des encadrements analogues à ceux du Musée.

Nous vous prions de nous faire savoir si ces deux grisailles n'ont pas été mises en dépôt chez vous par une église et si le cas échéant elle ne proviennent pas de nos collections.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée

Pour la Commission directrice

Le Membre-Secrétaire

Le Président

(S) / K

(S) / J. C. ...

Monsieur P. Buézo

Boulevard de Waterloo ,Bruxelles

extrait du Doss. Archives 4666 (P. Bueso, 1916)

double

Pour le Doss. Ormpe

Geeraerts

nr. 97 → 103

copie.

Copie
Musées Royaux

Bruxelles, le sept novembre 1916
Bruxelles, le 23 octobre 1916.

de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique

N° 4666.

A Messieurs les Président et Membres de la Commission
Directrice Monsieur, Royaux de Peinture et de Sculpture de
Belgique,

Le catalogue Wanters renseigne dans nos collections
7 grisailles de Geeraerts. Or dans nos galeries il n'en
existe que 5 à notre connaissance.

On nous signale que vous avez chez vous deux grisailles
du même genre dans des encadrements analogues à ceux du
Musée.

Nous vous prions de nous faire savoir si ces deux gri-
sailles n'ont pas été mises en dépôt chez vous par une église
et si, le cas échéant, elles ne proviennent pas de nos col-
lections.

Je vous prie de m'excuser de vous avoir dérangé, en tout cas
Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considé-
ration distinguée.

Je prie de vous remercier de votre réponse et de vous
recommander le soin de motiver et de justifier vos obser-
vations, mais, tant pour ne pas me départir de la déférence

Le Membre Secrétaire, pour votre Comité Le Président,
(s) Fierens-Gevaert. (s) Jacques de Lalaing.

Je vous prie de m'excuser de vous avoir dérangé, en tout cas
Je vous prie de m'excuser de vous avoir dérangé, en tout cas
Je vous prie de m'excuser de vous avoir dérangé, en tout cas

à Monsieur Paul Budeo fils.
Boulevard de Waterloo, N° 27.
Bruxelles.

Je vous prie de m'excuser de vous avoir dérangé, en tout cas
Je vous prie de m'excuser de vous avoir dérangé, en tout cas
Je vous prie de m'excuser de vous avoir dérangé, en tout cas

Ce n'est pas Isak, c'est quatre grisailles "de mes aïeux" que j'ai chez moi.

Elles me restent d'une série de cinq grisailles que j'ai achetées à la vente publique de la collection Van der Haeghe qui eut lieu les 23 et 24 avril 1908 dans les Galeries d'Art de

A Messieurs les Président et Membres de la Commission M. Leroy Frères, à Bruxelles.

Directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique, comme suit :

à Bruxelles.

1. - David et Abigail.

2. - Moïse et les filles de Jethro.

3. - L' Messieurs, Nachor.

4. J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 23 octobre écoulé, reçue le 26.

5. J'ai hésité quelque temps à répondre à cette lettre car, en bon français, elle signifie tout simplement que, sans l'ombre d'une vraisemblance ou d'un motif plausible ou avouable, j'aurais été accusé auprès de vous d'avoir détourné, ou tout au moins recelé, des objets appartenant au Musée.

J'aurais donc pu me borner à laisser tranquillement à l'accusateur le soin de motiver et de justifier son accusation, mais, tant pour ne pas me départir de la déférence

que j'ai toujours eue envers votre Commission qu'en raison du devoir que je crois avoir de lui fournir tous les renseignements qu'il m'est possible de lui donner, je me suis décidé à vous remettre, ci-annexée - une note résumant en détail l'historique des sept grisailles de Martin Geeraerts, dont question dans la lettre précitée.

Et j'ajoute ici, pour l'information personnelle des Membres de votre Commission, et afin qu'il ne puisse rester dans leur esprit aucun doute sur la parfaite absurdité de l'accusation formulée contre moi, les renseignements suivants que je n'ai pas jugé à propos de consigner dans la note annexée :

Ce n'est pas deux, c'est quatre grisailles "du même genre" que j'ai chez moi.

Elles me restent d'une série de cinq grisailles que j'ai achetées à la vente publique de la collection Van Kerckhove qui eut lieu les 23 et 24 avril 1908 dans les Galeries d'art de MM. Leroy frères, à Bruxelles.

Elles étaient désignées au N°93, page 18 du catalogue, comme suit :

- 1.- David et Abigail.
- 2.- Moïse et les filles de Jethro.
- 3.- L'envoyé d'Isaac apportant un présent à la fille de Nachor.
- 4.- Moïse enlevant une pierre pour permettre aux troupeaux de s'abreuver.
- 5.- Jacob présentant l'anneau à Lia.

Ces grisailles ne sont pas de Martin Geeraerts, et leurs sujets ne peuvent prêter à aucune confusion avec ceux des deux panneaux manquants au Musée.

Quant aux cadres, la moulure en a été dessinée par moi-même sur le modèle de ceux du Musée; j'en possède un échantillon, ainsi que le fer qui sert à les confectonner: ils sont donc bien ma propriété.

Depuis longtemps, Messieurs, je sentais circuler autour de moi des bruits insaisissables; j'apercevais de la gêne dans l'attitude de personnes avec lesquelles j'avais toujours eu les meilleures relations; je constatais qu'on m'avait remplacé dans mon service aux Musées; j'apprenais enfin, en mai dernier, qu'il avait été déclaré au plus haut fonctionnaire du Ministère que, "pour des agissements frisant l'improbité l'accès des Musées m'avait été interdit" - ce qui d'ailleurs est faux.

Mais, malgré tous mes efforts et toutes mes démarches, je ne parvenais pas à savoir ce qui m'était reproché. Votre lettre

Messieurs, les Directeurs des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique,

à Bruxelles.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la lettre que vous m'avez écrite le 25.

J'ai lu votre lettre avec intérêt et j'ai été surpris de voir que vous n'avez pas mentionné les deux autres grisailles que j'ai achetées à la vente publique de la collection Van Kerckhove.

Je suis sûr que vous n'avez pas vu ces deux autres grisailles et que vous n'avez pas pu les reconnaître. C'est pourquoi je vous prie de vouloir bien les examiner et de me les renvoyer si vous ne les reconnaissez pas.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma haute considération et de ma parfaite dévoué.

m'éclairer à cet égard, et je sais maintenant à quoi m'en tenir. Je vous remercie de votre réponse.

Messieurs, depuis 25 ans je suis le restaurateur des Musées Royaux; mes travaux ont toujours été appréciés, n'ont jamais donné lieu à aucune critique; depuis ces 25 ans, j'ai toujours joui de l'estime, de la bienveillance et de la haute confiance - et je l'ai méritée par l'absolue correction de mes actes - des Membres anciens et actuels de votre Commission, ainsi que des hauts fonctionnaires du Ministère.

Et c'est après ces 25 ans de "bons et loyaux services" qu'à propos d'une facture à régler, peut-être aussi pour m'écarter des Musées où je n'ai pas le bonheur de plaire à certaines personnalités, vos bureaux n'hésitent pas à faire circuler contre moi des bruits hautement diffamatoires, et finalement à m'accuser devant vous d'un acte qui serait indigne s'il était vrai.

Je n'accepte pas cette situation, et je fais formellement appel à votre Commission pour qu'il me soit rendu justice tant au point de vue de mon honorabilité qu'à celui de mes intérêts pécuniaires, car si, maintenant, je n'insistais pas sur ce dernier point, j'aurais l'air d'être intimidé par l'odieuse accusation portée contre moi.

En ce qui concerne mon honorabilité, je vous demande, Messieurs, de me faire connaître, par écrit comme l'a été l'accusation, que la supposition que j'aurais chez moi des œuvres appartenant aux Musées a été reconnue infondée, et qu'il n'existe, dans l'esprit de votre Commission, aucun doute sur l'absolue correction de mes actes.

Au point de vue pécuniaire, je me permets de vous confirmer les lettres que j'ai adressées à M. le Président et à M. le Secrétaire de votre Commission pour faire valoir mes droits, et qui sont restées sans réponse.

De n'est pas sans intérêt, c'est une affaire qui a été traitée par moi.

Elles ne restent d'une série de cinq gravures que j'ai achetées à la vente publique de la collection Van der Borch qui fut lieu les 13 et 14 avril 1908 dans les Galeries d'art de MM. Leroy frères, à Bruxelles.

Elles étaient désignées au n° 28, page 18 du catalogue, comme suit :

- 1. - David et Adige.
- 2. - Kois et les filles de Jethro.
- 3. - L'ange d'Israël apportant un ornement à la fille de Kachor.
- 4. - Kois enlevant une pierre pour gravir aux troupeaux de l'étable.
- 5. - Jacob présentant l'anneau à son fils.

Ces gravures ne sont pas de Martin Garraway, et leurs sujets ne peuvent être à aucune connexion avec ceux des deux gravures mentionnés au Musée.

Quant aux autres, la notice en a été demandée par moi-même sur le modèle de ceux du Musée; j'en possède un exemplaire ainsi que le sergent à la confirmation; ils sont donc bien ma propriété.

Depuis longtemps, Messieurs, je n'ai pu circuler autour de moi des bruits infamatoires; j'appréhendais de la gêne dans l'attitude de personnes avec lesquelles j'avais toujours eu les meilleures relations; je constatais qu'on m'avait remplacé dans mon service aux Musées; j'appréhendais enfin, en tant que fonctionnaire du Ministère, qu'il avait été décidé au sein de l'Administration de m'écarter de ce poste.

Je n'ai pu des renseignements relatifs à l'accusation; j'ai donc été obligé de m'adresser à vous - ce qui d'ailleurs est tout à fait normal - et de vous faire connaître mes droits, et de vous demander de faire valoir mes droits, et de vous demander de faire valoir mes droits.

Je vous rappelle notamment et entre autres :

Que ma facture, sur laquelle il me reste dû frs. Sept mille n'est pas une note de "frais et honoraires"; c'est le compte exact des sommes payées de ma poche aux divers fournisseurs pour la remise en état des Musées Royaux, et ce sans un centime.

Que les réductions que vos bureaux prétendent m'imposer ne portent donc pas sur des honoraires, mais uniquement sur des sommes déboursées par moi, qu'arbitrairement, d'autorité et sans dire pourquoi, on veut me forcer à déduire de mon compte.

Que j'ai vainement insisté pour être admis à faire valoir mes explications et justifications, qu'on a toujours refusé de les entendre et que j'ai été mis brutalement en présence de ce dilemme, par trop autocratique en notre pays: "acceptez les réductions ou vous ne toucherez rien".

Que le montant des réductions arbitraires et injustifiées que l'on prétend m'imposer étant de frs. 2.318,-, il reste en plus de retard à ce moment de compte solde incontesté de frs. 4.678,- que l'on refuse obstinément de me payer à valoir en compte à justifier.

Que cette situation intolérable perdure depuis près de 15 mois, c'est à dire depuis que mes travaux sont terminés et acceptés, et qu'il est vraiment inouï que l'Etat refuse ainsi, non pas de payer des honoraires ou le montant d'un contrat d'entreprise, mais de rembourser à un simple particulier les avances que celui-ci a faites gratuitement pour lui.

Je me permets d'ajouter ici qu'indépendamment des travaux commandés et facturés comme il est dit ci-dessus, j'en ai spontanément fait bien d'autres, et des plus importants, que je n'ai jamais songé à porter en compte, mais dont tout le personnel des Musées a été témoin: au moment où nos Musées tombaient sous l'inspection de l'autorité occupante, j'ai voulu

m'occuper de cet état, et de cela maintenant à quel point...

Messieurs, depuis 15 ans je suis le restaurateur des musées royaux; mes travaux ont toujours été reconnus, n'ont jamais donné lieu à aucune critique; depuis 15 ans, j'ai toujours tenu de l'ordre, de la discipline et de la haute confiance - et je l'ai méritée par l'assidue correction de mes notes - des honoraires anciens et nouveaux de votre Commission, ainsi que des hautes fonctionnaires du Ministère.

Il s'est agi de 30 ans de "bons et loyaux services" qu'il s'agit de faire valoir à l'égard de votre Commission. Or, au lieu de cela, vous m'imposez des réductions arbitraires et injustifiées, et finalement m'empêchez de toucher le montant de mon compte. Je me permets de vous dire que cela est intolérable.

Je n'accepte pas cette situation, et je fais appel à votre Commission pour qu'elle me soit rendue justice tant au point de vue de mon honorabilité qu'à celui de mes intérêts pécuniaires, car si, malheureusement, je n'obtiens pas ce dernier point, j'aurai l'air d'être traité par l'Etat comme un simple particulier, ce qui est une véritable injustice.

En ce qui concerne mon honorabilité, je vous demande, Messieurs, de me faire connaître, par écrit comme l'a été l'habitude, que la suggestion que j'aurai chez moi des œuvres appartenant aux Musées a été reconnue infondée, et qu'il n'y a rien, dans l'esprit de votre Commission, aucun doute sur l'absence de correction de mes notes.

Au point de vue pécuniaire, je me permets de vous dire que les lettres que j'ai adressées à M. le Président et à M. le Secrétaire de votre Commission pour faire valoir mes droits, et qui sont restées sans réponse, me donnent l'impression que vous ne vous intéressez pas à ma situation.

qu'autant qu'il dépendait de moi, nos trésors artistiques furent présentés, devant les étrangers, d'une manière aussi irréprochable que possible et, même après la réouverture des Musées, j'ai continué à prodiguer tous mes efforts et mon travail personnel à cet effet.

Cela, je l'ai fait de mon plein gré et sans aucune idée de rémunération, mais cela méritait peut-être une approbation et un remerciement, et je ne puis m'empêcher de constater avec une amertume que je n'ai pas à dissimuler que les seuls remerciements que j'ai eus ont été mon remplacement dans mon service aux Musées, des contestations injustifiées sur le prix de mes travaux commandés, et des imputations injurieuses contre ma réputation.

En conséquence de tout ce qui précède, j'ai l'honneur, Messieurs, de vous demander officiellement et formellement, soit le règlement de mon compte, soit, si vous le jugez nécessaire, d'être entendu contradictoirement par votre Commission, en mes explications et justifications, afin d'arriver sans plus de retards à ce règlement de compte.

Et pour le cas où vous jugeriez plus à votre convenance de charger de ces explications contradictoires une délégation de vos membres, je demande que cette délégation soit composée de personnes impartiales, et non de personnalités qui me sont notoirement hostiles dont je récusé dès à présent l'intervention.

J'ai toute confiance, Messieurs, que vous entendrez l'appel que je vous adresse, et que vous ne me refuserez pas justice.

Mais vous reconnaîtrez que la situation qui m'est faite est devenue, à tous les points de vue, intolérable et je dois vous déclarer que, si cet appel n'était pas entendu, je me verrais, à mon très profond regret, obligé de placer toute cette

Je vous rappelle notamment et entre autres :
 que ma situation, sur laquelle il ne reste de l'Etat, soit elle n'est pas une note de "travaux et honoraires"; c'est le compte exact des sommes payées de ma poche aux divers fournisseurs pour la tenue en état des salles d'exposition, et de sans un centime de déduction pour moi, ainsi que je suis prêt à en justifier. Que les rétrocessions que vos bureaux prétendent m'imposer ne portent donc pas sur des honoraires, mais uniquement sur des sommes déboursées par moi, qu'explicitement, d'autorité et sans être payées, ou tout au moins au moment de la clôture de mon compte.

Je n'ai jamais insisté pour être admis à faire valoir mes explications et justifications, qu'on a toujours refusé de me faire entendre et que j'ai été mis précisément en présence de ce dilemme, par trop subordonné en notre pays : "acceptez les réductions ou vous ne toucherez rien".

Que le montant des réductions arbitraires et injustifiées que l'on prétend m'imposer, étant de frs. 2.318.-, il reste en réalité indemnité de frs. 4.275.- que l'on refuse obstinément de me payer à valoir en compte à débiter.

Que cette situation intolérable perdure depuis près de 10 mois, c'est à dire depuis que mes travaux sont terminés et acceptés, et qu'il est vraiment inadmissible que l'Etat refuse ainsi non pas de payer des honoraires ou le montant d'un contrat d'exécution, mais de rembourser à un simple particulier les avances que celui-ci a faites gratuitement pour lui.

Je ne permets d'ajouter ici qu'indépendamment des travaux commandés et facturés comme il est dit ci-dessus, j'en ai spontanément fait bien d'autres, et des plus importants, que je n'ai jamais songés à porter en compte, mais dont le personnel des Musées a été témoin : au moment où nos Musées tombaient sous l'inspection de l'autorité occupante, j'ai voulu

du moment qu'il dépendait de moi, nos travaux artistiques furent
présentés, devant les étrangers, d'une manière aussi libre
probable que possible et, même après la découverte des fautes
j'ai continué à prodiguer tous mes efforts et mon travail per-

sonnel à cet effet.
Cela, je l'ai fait de bon plein et sans aucune idée de
rétribution, mais cela méritait tout-à-fait une reconnaissance et
un remerciement, et je ne puis m'empêcher de constater avec une
amertume que je n'ai pas à distinguer que les seuls remercia-
ments que j'ai reçus ont été mon remplacement dans mon service
aux Musées, des contestations injustifiées sur la cote de mes
travaux commandés, et des imputations injurieuses contre ma ré-

putation.
En conséquence de tout ce qui précède, j'ai l'honneur,
Messieurs, de vous demander officiellement et formellement,
soit le règlement de mon compte, soit, si vous le jugez néces-
saire, d'être entendu contradictoirement par votre Commission,
en mes explications et justifications, afin d'être sans
plus de retard à ce règlement de compte.

Et pour le cas où vous jugeriez plus à votre convenance
de charger de ces explications contradictoires une députation
de vos membres, je demande que cette députation soit composée
de personnes impartiales, et non de personnes qui ont eu
notamment l'honneur de me rendre des services à l'interven-

tion.
J'ai toute confiance, Messieurs, que vous entendrez l'ap-
pel que je vous adresse, et que vous ne me refuserez pas jus-
tice.
Mais vous reconnaîtrez que la situation qui m'est faite
est devenue, à tous les points de vue, intolérable et je dois
vous demander que, si cet appel n'est pas entendu, je me
vois, à mon très profond regret, obligé de placer toute cette

affaire sur le terrain judiciaire, où justice ne pourrait
plus m'être refusée.

Annexe à la lettre du sept novembre 1915, à la Commission
Directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de
Belgique.
Dans l'attente d'une juste et impartiale décision de
votre part, je vous prie, Messieurs, d'agréer l'expression
de mes sentiments de haute considération.
Grisailles de Spaarveldt.

(signé) Paul Buéso fils

La première trace de ces grisailles se trouve, à ma connais-
sance, dans l'expertise des tableaux appartenant alors à
la Ville de Bruxelles, faite en 1861 par MM. George et Pérignon,
experts des Musées Royaux de France; elles étaient au nombre
de sept savoir :

- 1.- Le Sacrifice d'Abraham.
- 2.- Abraham et Melchisédech.
- 3.- La fille d'Araon par le feu du ciel.
- 4.- La Femme adultère.
- 5.- Jésus chez Simon le Pharisien.
- 6.- Le Sacrifice d'Isaac.
- 7.- Jésus et les Disciples à Emmaüs.

et furent évalués par quelques artistes à, chacune, quinze
cents francs.

Elles devaient figurer dans les cinq carnets de
tableaux (numéros 1 à 5) de la collection de 1861 à 1865,
qui furent envoyés à la Ville de Bruxelles en 1865.

Puis elles furent : on les retrouve plus dans
les sept catalogues publiés par la Ville de Bruxelles en 1865,
1866, 1867, 1868, 1869, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874,
1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883,
1884, 1885, 1886, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893,
1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902, 1903,
1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913,
1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922, 1923,
1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 1933,
1934, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943,
1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953,
1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963,
1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973,
1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983,
1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993,
1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003,
2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013,
2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023,
2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033,
2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043,
2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053,
2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063,
2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073,
2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083,
2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093,
2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103,
2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113,
2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123,
2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133,
2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143,
2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153,
2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163,
2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173,
2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183,
2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193,
2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203,
2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213,
2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223,
2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233,
2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243,
2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253,
2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263,
2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273,
2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283,
2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293,
2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303,
2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313,
2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323,
2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333,
2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343,
2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353,
2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363,
2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373,
2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383,
2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393,
2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403,
2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413,
2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423,
2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433,
2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443,
2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453,
2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463,
2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473,
2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483,
2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493,
2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503,
2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513,
2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523,
2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533,
2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543,
2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553,
2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563,
2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573,
2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583,
2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593,
2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603,
2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613,
2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623,
2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633,
2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643,
2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653,
2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663,
2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673,
2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 2681, 2682, 2683,
2684, 2685, 2686, 2687, 2688, 2689, 2690, 2691, 2692, 2693,
2694, 2695, 2696, 2697, 2698, 2699, 2700, 2701, 2702, 2703,
2704, 2705, 2706, 2707, 2708, 2709, 2710, 2711, 2712, 2713,
2714, 2715, 2716, 2717, 2718, 2719, 2720, 2721, 2722, 2723,
2724, 2725, 2726, 2727, 2728, 2729, 2730, 2731, 2732, 2733,
2734, 2735, 2736, 2737, 2738, 2739, 2740, 2741, 2742, 2743,
2744, 2745, 2746, 2747, 2748, 2749, 2750, 2751, 2752, 2753,
2754, 2755, 2756, 2757, 2758, 2759, 2760, 2761, 2762, 2763,
2764, 2765, 2766, 2767, 2768, 2769, 2770, 2771, 2772, 2773,
2774, 2775, 2776, 2777, 2778, 2779, 2780, 2781, 2782, 2783,
2784, 2785, 2786, 2787, 2788, 2789, 2790, 2791, 2792, 2793,
2794, 2795, 2796, 2797, 2798, 2799, 2800, 2801, 2802, 2803,
2804, 2805, 2806, 2807, 2808, 2809, 2810, 2811, 2812, 2813,
2814, 2815, 2816, 2817, 2818, 2819, 2820, 2821, 2822, 2823,
2824, 2825, 2826, 2827, 2828, 2829, 2830, 2831, 2832, 2833,
2834, 2835, 2836, 2837, 2838, 2839, 2840, 2841, 2842, 2843,
2844, 2845, 2846, 2847, 2848, 2849, 2850, 2851, 2852, 2853,
2854, 2855, 2856, 2857, 2858, 2859, 2860, 2861, 2862, 2863,
2864, 2865, 2866, 2867, 2868, 2869, 2870, 2871, 2872, 2873,
2874, 2875, 2876, 2877, 2878, 2879, 2880, 2881, 2882, 2883,
2884, 2885, 2886, 2887, 2888, 2889, 2890, 2891, 2892, 2893,
2894, 2895, 2896, 2897, 2898, 2899, 2900, 2901, 2902, 2903,
2904, 2905, 2906, 2907, 2908, 2909, 2910, 2911, 2912, 2913,
2914, 2915, 2916, 2917, 2918, 2919, 2920, 2921, 2922, 2923,
2924, 2925, 2926, 2927, 2928, 2929, 2930, 2931, 2932, 2933,
2934, 2935, 2936, 2937, 2938, 2939, 2940, 2941, 2942, 2943,
2944, 2945, 2946, 2947, 2948, 2949, 2950, 2951, 2952, 2953,
2954, 2955, 2956, 2957, 2958, 2959, 2960, 2961, 2962, 2963,
2964, 2965, 2966, 2967, 2968, 2969, 2970, 2971, 2972, 2973,
2974, 2975, 2976, 2977, 2978, 2979, 2980, 2981, 2982, 2983,
2984, 2985, 2986, 2987, 2988, 2989, 2990, 2991, 2992, 2993,
2994, 2995, 2996, 2997, 2998, 2999, 3000, 3001, 3002, 3003,
3004, 3005, 3006, 3007, 3008, 3009, 3010, 3011, 3012, 3013,
3014, 3015, 3016, 3017, 3018, 3019, 3020, 3021, 3022, 3023,
3024, 3025, 3026, 3027, 3028, 3029, 3030, 3031, 3032, 3033,
3034, 3035, 3036, 3037, 3038, 3039, 3040, 3041, 3042, 3043,
3044, 3045, 3046, 3047, 3048, 3049, 3050, 3051, 3052, 3053,
3054, 3055, 3056, 3057, 3058, 3059, 3060, 3061, 3062, 3063,
3064, 3065, 3066, 3067, 3068, 3069, 3070, 3071, 3072, 3073,
3074, 3075, 3076, 3077, 3078, 3079, 3080, 3081, 3082, 3083,
3084, 3085, 3086, 3087, 3088, 3089, 3090, 3091, 3092, 3093,
3094, 3095, 3096, 3097, 3098, 3099, 3100, 3101, 3102, 3103,
3104, 3105, 3106, 3107, 3108, 3109, 3110, 3111, 3112, 3113,
3114, 3115, 3116, 3117, 3118, 3119, 3120, 3121, 3122, 3123,
3124, 3125, 3126, 3127, 3128, 3129, 3130, 3131, 3132, 3133,
3134, 3135, 3136, 3137, 3138, 3139, 3140, 3141, 3142, 3143,
3144, 3145, 3146, 3147, 3148, 3149, 3150, 3151, 3152, 3153,
3154, 3155, 3156, 3157, 3158, 3159, 3160, 3161, 3162, 3163,
3164, 3165, 3166, 3167, 3168, 3169, 3170, 3171, 3172, 3173,
3174, 3175, 3176, 3177, 3178, 3179, 3180, 3181, 3182, 3183,
3184, 3185, 3186, 3187, 3188, 3189, 3190, 3191, 3192, 3193,
3194, 3195, 3196, 3197, 3198, 3199, 3200, 3201, 3202, 3203,
3204, 3205, 3206, 3207, 3208, 3209, 3210, 3211, 3212, 3213,
3214, 3215, 3216, 3217, 3218, 3219, 3220, 3221, 3222, 3223,
3224, 3225, 3226, 3227, 3228, 3229, 3230, 3231, 3232, 3233,
3234, 3235, 3236, 3237, 3238, 3239, 3240, 3241, 3242, 3243,
3244, 3245, 3246, 3247, 3248, 3249, 3250, 3251, 3252, 3253,
3254, 3255, 3256, 3257, 3258, 3259, 3260, 3261, 3262, 3263,
3264, 3265, 3266, 3267, 3268, 3269, 3270, 3271, 3272, 3273,
3274, 3275, 3276, 3277, 3278, 3279, 3280, 3281, 3282, 3283,
3284, 3285, 3286, 3287, 3288, 3289, 3290, 3291, 3292, 3293,
3294, 3295, 3296, 3297, 3298, 3299, 3300, 3301, 3302, 3303,
3304, 3305, 3306, 3307, 3308, 3309, 3310, 3311, 3312, 3313,
3314, 3315, 3316, 3317, 3318, 3319, 3320, 3321, 3322, 3323,
3324, 3325, 3326, 3327, 3328, 3329, 3330, 3331, 3332, 3333,
3334, 3335, 3336, 3337, 3338, 3339, 3340, 3341, 3342, 3343,
3344, 3345, 3346, 3347, 3348, 3349, 3350, 3351, 3352, 3353,
3354, 3355, 3356, 3357, 3358, 3359, 3360, 3361, 3362, 3363,
3364, 3365, 3366, 3367, 3368, 3369, 3370, 3371, 3372, 3373,
3374, 3375, 3376, 3377, 3378, 3379, 3380, 3381, 3382, 3383,
3384, 3385, 3386, 3387, 3388, 3389, 3390, 3391, 3392, 3393,
3394, 3395, 3396, 3397, 3398, 3399, 3400, 3401, 3402, 3403,
3404, 3405, 3406, 3407, 3408, 3409, 3410, 3411, 3412, 3413,
3414, 3415, 3416, 3417, 3418, 3419, 3420, 3421, 3422, 3423,
3424, 3425, 3426, 3427, 3428, 3429, 3430, 3431, 3432, 3433,
3434, 3435, 3436, 3437, 3438, 3439, 3440, 3441, 3442, 3443,
3444, 3445, 3446, 3447, 3448, 3449, 3450, 3451, 3452, 3453,
3454, 3455, 3456, 3457, 3458, 3459, 3460, 3461, 3462, 3463,
3464, 3465, 3466, 3467, 3468, 3469, 3470, 3471, 3472, 3473,
3474, 3475, 3476, 3477, 3478, 3479, 3480, 3481, 3482, 3483,
3484, 3485, 3486, 3487, 3488, 3489, 3490, 3491, 3492, 3493,
3494, 3495, 3496, 3497, 3498, 3499, 3500, 3501, 3502, 3503,
3504, 3505, 3506, 3507, 3508, 3509, 3510, 3511, 3512, 3513,
3514, 3515, 3516, 3517, 3518, 3519, 3520, 3521, 3522, 3523,
3524, 3525, 3526, 3527, 3528, 3529, 3530, 3531, 3532, 3533,
3534, 3535, 3536, 3537, 3538, 3539, 3540, 3541, 3542, 3543,
3544, 3545, 3546, 3547, 3548, 3549, 3550, 3551, 3552, 3553,
3554, 3555, 3556, 3557, 3558, 3559, 3560, 3561, 3562, 3563,
3564, 3565, 3566, 3567, 3568, 3569, 3570, 3571, 3572, 3573,
3574, 3575, 3576, 3577, 3578, 3579, 3580, 3581, 3582, 3583,
3584, 3585, 3586, 3587, 3588, 3589, 3590, 3591, 3592, 3593,
3594, 3595, 3596, 3597, 3598, 3599, 3600, 3601, 3602, 3603,
3604, 3605, 3606, 3607, 3608, 3609, 3610, 3611, 3612, 3613,
3614, 3615, 3616, 3617, 3618, 3619, 3620, 3621, 3622, 3623,
3624, 3625, 3626, 3627, 3628, 3629, 3630, 3631, 3632, 3633,
3634, 3635, 3636, 3637, 3638, 3639, 3640, 3641, 3642, 3643,
3644, 3645, 3646, 3647, 3648, 3649, 3650, 3651, 3652, 3653,
3654, 3655, 3656, 3657, 3658, 3659, 3660, 3661,

affaire sur le terrain judiciaire, on justice ne pouvait
 plus m'être refusée.
 Dans l'attente d'une juste et impartiale décision de
 votre part, je vous prie, Messieurs, d'agréer l'expression
 de mes sentiments de haute considération.

(signé) Paul Bénédict fils

Annexe à ma lettre du sept novembre 1916, à la Commission
 Directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de
 Belgique.

3.- Les fils d'Aaron punis par le feu du ciel.

Grisailles de Geeraerts.

NOTE

La première trace de ces grisailles se trouve, à ma con-
 naissance, dans l'expertise des tableaux appartenant alors à
 la Ville de Bruxelles, faite en 1841 par MM. George et Pérignon,
 experts des Musées Royaux de France; elles étaient au nombre
 de sept, savoir :

- 1.- Le Sacrifice d'Abraham.
- 2.- Abraham et Melchisédech.
- 3.- Les fils d'Aaron punis par le feu du ciel.
- 4.- La femme adultère.
- 5.- Jésus chez Simon le Pharisien.
- 6.- Le Sacrifice d'Elie.
- 7.- Jésus et les Disciples à Emmaüs.

et furent évaluées par lesdits experts à, ensemble, quinze
 cents francs.

Elles continuent à figurer dans les cinq derniers cata-
 logues du Musée (sans nom d'auteur) publiés de 1841 à 1881, et
 notamment dans celui de 1859, que j'ai sous les yeux.

Puis elles disparaissent : on ne les retrouve plus dans
 les sept catalogues suivants, publiés par M. Fétis en 1883, 1866,
 1869, 1877, 1882, 1889 et 1892, et ce pour le motif que, vers
 1860, ces toiles furent remises dans les magasins du Musée,
 et perdues de vue.

Ce n'est qu'en 1896, il y a donc 20 ans, lors de la réorga-
 nisation des Musées, que, en fouillant dans les greniers pour
 rechercher des cadres rares et précieux - que j'y ai trouvés,

mais qui, par parement, ont tous disparu depuis - 1^{er} mai 1904
 trouvés trois des grisailles de Geraerts, savoir :
 1. - La Grisaille d'Abraham.
 2. - Abraham et Melchisédech.
 3. - Les fils d'Aaron dans le feu du ciel.

Les résultats de ces recherches doivent nécessairement se
 trouver dans les archives du Musée, mais je ne les ai pas con-
 nus, seul sur ce point où il fut constaté que deux au moins
 des quatre grisailles manquantes avaient été prêtées à l'égli-
 se de Warneton.

En juin 1899, la Commission Directrice me demanda un ré-
 vis pour la restauration des trois panneaux retrouvés par moi
 (N^{os} 1, 2 et 3 ci-dessus). Ce devis s'éleva à 700 frs. par pan-
 neau, mais, à la demande de la Commission Directrice (sa let-
 tre du 22 juin 1899), le résultat mes prix à 500 frs. pièce,
 soit 1500 frs. pour l'ensemble du travail, y compris les ca-
 chets. (Voir mon devis et sa facture liquidée aux archives du
 Musée.)

En 1901, la restauration était terminée et, le 1^{er} mai
 1902, les trois panneaux furent présentés dans la salle de
 sculpture, à côté des tapisseries mais, comme l'effet n'était pas
 heureux, elles furent accrochées dans la salle d'entrée où
 elles se trouvent encore.

Le Musée ne possédait donc et n'exposait, à cette date
 que les trois premières grisailles en question.
 Enfin, au début de 1904, je fus chargé de me rendre à
 Warneton pour enlever deux autres panneaux qui se trouvaient
 dans l'église de cette localité. Ces panneaux étaient :

- N^o 4 ci-dessus : La femme adultère.
- N^o 5 ci-dessus : Jésus chez Simon le Pharisien.

Ils furent enlevés par moi le 10 mars 1904, et déposés au
 Musée dans le courant du même mois.

Ces deux grisailles avaient été marouflées aux murs de
 l'église et se trouvaient dans un état lamentable. En 1904,
 elles furent agrandies, rentoilées et restaurées, et devaient
 être placées sur le palier du premier étage, de chaque côté de
 la porte donnant dans la galerie Teniers.

Toutefois, il en fut finalement décidé autrement et elles
 sont maintenant déposées dans les magasins du Musée.

Mes factures pour tout ce travail ont été liquidées en
 1904 et 1905.

L'exactitude de tout ce qui précède peut être établie par
 la documentation y relative qui se trouve dans les archives du
 Musée, entre autres par la correspondance avec la Fabrique
 d'Eglise de Warneton, et - notamment - le fait que je n'ai été
 chargé de rapporter et n'ai rapporté de Warneton que deux pan-
 neaux est constaté par un document qui se trouve entre mes
 mains : ma facture dûment approuvée par M. Fétis et Van Mons,
 respectivement Président et Secrétaire de la Commission Direc-
 trice, et conçue comme suit :

- " Martin GERAERTS (1707 - 1791)
- " La femme adultère - Toile H. 2.80 x L. 1.80.
- " Jésus chez Simon le Pharisien. Toile H. 2.80 x L. 1.80.
- " Voyages à Warneton pour examen des grisailles; construc-
 tion des échafaudages; démarouflages des deux tableaux ;
 descente de ceux-ci, grattage sur place des plâtres ; fourni-
 ture caisses, rouleaux, emballages; expédition, ports : 300 fr.
- " (Je dis trois cent quatre vingt francs) - Certifié sincère
 et véritable (signé) Paul Buis.
- " Vu, pour la Commission Directrice, le Président C. Fétis,
 le Secrétaire Emile Van Mons".

Cette facture fut annulée au Département des Beaux-Arts
 et fut retournée pour modification du libellé, et c'est ain-

ils furent enlevés par moi le 10 mars 1904, et déposés au Musée dans le couloir du même étage.

Ces deux grisailles avaient été marquées aux murs de l'église et se trouvaient dans un état lamentable. En 1904, elles furent agrandies, retouchées et restaurées, et devaient être placées sur le palier du premier étage, de chaque côté de la porte donnant dans la galerie Wauters.

Toutefois, il est finalement décidé autrement et elles sont maintenant déposées dans les magasins du Musée.

Mes factures pour tout ce travail ont été liquidées en 1904 et 1905.

L'exactitude de tout ce qui précède peut être établie par la documentation y relative qui se trouve dans les archives du Musée, entre autres par la correspondance avec la Régie d'Église de Warnton, et notamment - la fait que je n'ai été chargé de rapporter et d'ajuster les deux panneaux dans deux pan-neaux est constaté par un document qui se trouve entre mes mains : ce document a été rédigé par M. J. Van Mons, respectivement Président et Secrétaire de la Commission Directrice, et conçu comme suit :

Martin GERRAETS (1707 - 1791)

- " La même œuvre - Toile H. 0.80 x L. 1.60.
- " Léans chez Simon la Fournier, Toile H. 0.80 x L. 1.60.
- " Voyage à Warnton pour examiner les grisailles; constatation des déformations; déformations des deux tableaux; dessins de ceux-ci, grattage sur place des plaques; fourniture de cadres, rouleaux, emballages; expédition, ports; 380 fr.
- " (Je dis trois cent quatre vingt francs) - Certificat sinistré et véritable (signé) Paul Dubois.
- " Vu, pour la Commission Directrice, le Président G. J. Van Mons, le Secrétaire Émile Van Mons.

Cette facture fut annulée au Département des Beaux Arts et ne fut retournée pour modification au Musée, et c'est ainsi

si que je la possède; elle fut remplacée par une autre du même import, qui fut liquidée en son temps, mais la mission dont j'avais été chargé et son accomplissement n'en restent pas moins exactement déterminés, sous la signature de MM. Fatis et Van Mons.

De tout quoi il résulte nettement que les cinq grisailles ci-dessus, dont trois seulement sont actuellement exposées, sont les seules que le Musée ait eues en sa possession depuis 1860 ou 1861 jusqu'à ce jour.

Quant aux deux panneaux manquants :

Il apparaît dans mon catalogue N°6 ci-dessus : Le Sacrifice d'Elie (184 du catalogue Wauters) N°7 ci-dessus : Jésus et les Disciples à Emmaüs (187 dudit catalogue), ils ne sont jamais rentrés au Musée, mais, au moyen des dates et indications qui précèdent, de la documentation qui doit se trouver dans les archives du Musée, et notamment de celle relative aux recherches que M.A.J. Wauters a fait faire en 1896, il est impossible que M. le Secrétaire de la Commission Directrice ne retrouve pas avec certitude où ces deux œuvres sont allées et où elles se trouvent actuellement.

Enfin, quant à la mention des sept grisailles dans les huit derniers catalogues de Monsieur A.J. Wauters, publiés du 15 août 1900 au 15 août 1908, elle est évidemment erronée :

Dans la première édition de son catalogue (15 août 1900), il désigne les sept œuvres comme figurant dans les galeries du Musée. Or, elles ne s'y trouvaient certainement pas puisque les N° 1, 2 et 3 ci-dessus n'ont été exposés qu'en mai 1902, et que les N° 4 et 5 n'ont été rapportés et restaurés qu'en 1904.

Il y a donc erreur matérielle et certaine, et cette erreur, qui se reproduit dans les éditions suivantes, s'entend naturellement aux deux panneaux manquants.

Elle s'explique toutefois par une indication donnée dans le petit "Guide du Musée de Bruxelles" publié par M. Wauters à peu près en même temps, (septembre 1900) que son premier catalogue, et où on lit (page 3) textuellement ce qui suit :

" A côté de ces tapisseries vont prendre place sept grandes peintures en camaïeu, imitant des bas-reliefs, par Martin Geeraerts (1707 - 1791); elles représentent des sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament et proviennent du réfectoire de l'ancienne Abbaye d'Affligem".

Il apparaît donc bien qu'en indiquant dans son catalogue, comme exposées, les grisailles en question, et en les disant placées "à côté des tapisseries" (ce qui a été essayé en effet, pour trois d'entre elles, en mai 1902 mais a dû être changé ensuite, comme il est expliqué plus haut, M. Wauters ne faisait que compter un avenir qu'il pensait sans doute plus prochain, et se basant sur les catalogues antérieurs à 1863 et, très probablement aussi sur les résultats de ses recherches de 1895, il a cru pouvoir présenter comme un fait accompli ce qui, matériellement, ne pouvait être alors qu'une prévision de sa part.

Je suis, en tout cas, à la disposition de la Commission Directrice pour tous renseignements complémentaires dont elle aurait besoin et qu'il serait en mon pouvoir de lui fournir. Bruxelles, le sept novembre 1916. (signé) Paul Buéso Fils.

J'ai le très vif regret de constater que la lettre du 23 novembre 1916 n'a été reçue que le 23 novembre 1916.

si que je le possède; elle fut vendue par une autre personne, et fut achetée en son temps, mais la mission dont j'étais chargé et son accomplissement n'en furent pas moins exactement délimités, sous la signature de M. Van Kona.

De tout ceci il résulte nettement que les cinq grisailles, dont trois seulement ont été exposées, sont les seules que le Musée ait eues en sa possession depuis 1860 ou 1861 jusqu'à ce jour.

Il y a donc erreur matérielle et certaine, et cette erreur a été reproduite dans les éditions suivantes, s'étendant naturellement aux deux premières éditions.

Il y a donc erreur matérielle et certaine, et cette erreur a été reproduite dans les éditions suivantes, s'étendant naturellement aux deux premières éditions.

Copie

Monsieur le Comte Jacques de Lalaing,

rue Duclos, N° 43,

Bruxelles.

Monsieur le Comte,

J'ai le très vif regret de constater que la lettre du 23 con-

du Ministre de la Justice.

ments ou du Ministre des Sciences et des Arts et peut-être même

sans une autorisation expresse de la Commission Royale des Monu-

placer chez moi des œuvres comme celles dont il est question.

rer du même Conseil de l'Empire d'Alsace n'aurait eu le droit de

Monsieur le Secrétaire du Musée ne devrait du reste pas igno-

surprise de la recevoir.

visiblement erronée et m'éviter par la même occasion la gênante

du Musée, on aurait pu vous éviter de signer une lettre aussi

du, en faisant quelques recherches bien simples dans les archives

renvové, Monsieur le Comte, que vous constateriez immédiatement,

raison bien simple qu'elles n'y sont jamais rentrées. Je suis

salles de Gœtters que l'on ne retrouve plus au Musée, pour la

Collège et au Secrétaire ainsi qu'une note concernant les Gri-

Royaux du 23 octobre de cette année, mes réponses à votre honora-

la copie d'une lettre de la Commission Directrice des Musées

Pour votre édification, j'ai l'honneur de vous faire parvenir

rant, qui renferme à mon égard une accusation aussi grave, est

dictée par le même esprit d'hostilité dont je suis l'objet de-

puis quelque temps de la part de certains fonctionnaires des

Musées, et qui m'a valu de ne pas être encore payé à l'heure

actuelle de comptes de débours que j'ai faits, par ordre, il y

a plus d'un an et demi.

Je livre ces faits à votre appréciation impartiale.

Veillez agréer, Monsieur le Comte, mes salutations

distinguées.

(signé) Paul Buisson fils.

Paul Bués fils

*Expert
Restauteur de Tableaux*

87 Boulevard de Waterloo,

Bruxelles.

*Re toileage, Enlèvement, Parquetage
Encadrements Anciens.*

Bruxelles, le sept novembre 1916

Monsieur H. Fierens,
rue Souveraine, N° 99.

Bruxelles.

Adresse télégraphique: PAUL BUÉS0-BRUXELLES

TÉLÉPHONE 5519

Pour votre information, voici la copie de la lettre de la Commission Directrice du 23 courant, de mes réponses à votre Président, à vos Collègues, ainsi que d'une note concernant les grisailles de Geeraerts que l'on ne retrouve plus au Musée pour la raison bien simple qu'elles n'y sont jamais rentrées.

Vous constaterez immédiatement, qu'en faisant quelques recherches bien simples dans les archives du Musée vous auriez pu éviter de faire signer par votre Président une lettre aussi dénuée de fondement. Vous n'ignoriez pas du reste qu'un Conseil de fabrique d'Eglise n'a pas le droit de faire toucher à un tableau ou à un objet d'art et encore moins de le faire déplacer, sans autorisation expresse de la Commission Royale des Monuments, du Ministre des Sciences et des Arts et quelquefois même du Ministre de la Justice.

Cette lettre du 23 courant, inspirée visiblement par vous, constitue donc de votre part un simple acte de malveillance qui, je me permets de vous le dire, coïncide bien étrangement avec les difficultés injustifiables que vous suscitez pour empêcher la liquidation du compte des débours que j'ai faits, par vos ordres, il y a plus d'un an et demi.

Recevez, Monsieur, mes civilités.

Paul Bués fils

23.10.1916

Copie

Copie

Musées-Royaux

de

Peinture et de Sculpture

de

Belgique

N° 4666.

Bruxelles, le sept novembre 1916

Bruxelles, le 23 octobre 1916.

Messieurs les Président et Membres de la Commission Directrice Monsieur, Royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique.

Le catalogue Wauters renseigne dans nos collections 7 grisailles de Geeraerts. Or dans nos galeries il n'en existe que 5 à notre connaissance.

Messieurs,
On nous signale que vous avez chez vous deux grisailles du même genre dans des encadrements analogues à ceux du Musée.
J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 23 octobre écoulé, reçue le 24.

Nous vous prions de nous faire savoir si ces deux grisailles n'ont pas été mises en dépôt chez vous par une église en son français, elle signifie tout simplement que, sans l'en et si, le cas échéant, elles ne proviennent pas de nos collections d'une vraisemblance ou d'un motif plausible ou avoué, lectures.

J'ai été accusé auprès de vous d'avoir détourné, ou tout au moins reculé, des objets appartenant au Musée, et de votre considération distinguée.

J'aurais donc pu me borner à laisser tranquillement mon accusateur le soin de motiver et de justifier son accusation, mais, étant pour ne pas se départir de la déférence que le Membre Secrétaire, vers votre Commission (Président, M. (s) Fierens-Gevaert, voir de lui (s) Jacques de Laluing, jugement qu'il n'est possible de lui donner, je me suis décidé à vous remettre, ci-jointe - une note récemment en détail l'historique des sept grisailles de Martin Geeraerts - dont question dans la lettre précitée.

Et j'ajoute ici, pour l'information personnelle des Messieurs de votre Commission, et afin qu'il ne puisse rester Boulevard de Waterloo, N° 87.

de leur esprit aucun doute sur la parfaite exactitude de l'acquisition formelle entre moi, les renseignements suivants que je n'ai pas jugé à propos de contigner dans la note sus-

citée :

de n'est pas jeu, c'est quatre grisailles "du même genre" que j'ai vues moi.

Elles se trouvent d'une série de cinq grisailles que j'ai achetées à la vente publique de la collection Van der Schueren qui eut lieu les 23 et 24 avril 1908 dans les Galeries d'art de

A Messieurs les Président et Membres de la Commission
M. Lerooy-Beaulieu, à Bruxelles.
Directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de
Belgique,

à Bruxelles.

- 1.- David et Abigail.
- 2.- Moïse et les Filles de Jethro.
- 3.- Les Messieurs, sans apportant un présent à la fille de

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 23 octobre écoulé, reçue le 26.

J'ai hésité quelque temps à répondre à cette lettre car, en bon français, elle signifie tout simplement que, sans l'ombre d'une vraisemblance ou d'un motif plausible ou avouable, j'ai été accusé auprès de vous d'avoir détourné, ou tout au moins recelé, des objets appartenant au Musée.

J'aurais donc pu me borner à laisser tranquillement mon accusateur le soin de motiver et de justifier son accusation, mais, étant pour ne pas me départir de la déférence

que j'ai toujours eue envers votre Commission qu'en raison de mon devoir que je crois avoir de lui fournir tous les renseignements qu'il m'est possible de lui donner, je me suis décidé à vous remettre, ci-annexée - une note résumant en détail l'histoire des sept grisailles de Martin Geeraerts, dont question dans la lettre précitée.

Et j'ajoute ici, pour l'information personnelle des Membres de votre Commission, et afin qu'il ne puisse rester

dans leur esprit aucun doute sur la parfaite absurdité de l'accusation formulée contre moi, les renseignements suivants que je n'ai pas jugé à propos de consigner dans la note annexée :

Ce n'est pas deux, c'est quatre grisailles "du même genre" que j'ai chez moi.

Elles me restent d'une série de cinq grisailles que j'ai achetées à la vente publique de la collection Van Kerkhove qui eut lieu les 23 et 24 avril 1908 dans les Galeries d'art de MM. Leroy frères, à Bruxelles.

Elles étaient désignées au N°98, page 18 du catalogue, comme suit :

- 1.- David et Abigail.
- 2.- Moïse et les filles de Jethro.
- 3.- L'envoyé d'Isaac apportant un présent à la fille de Nachor.
- 4.- Moïse enlevant une pierre pour permettre aux troupeaux de s'abreuver.
- 5.- Jacob présentant l'anneau à Lia.

Ces grisailles ne sont pas de Martin Geeraerts, et leurs sujets ne peuvent prêter à aucune confusion avec ceux des deux panneaux manquants au Musée.

Quant aux cadres, la moulure en a été dessinée par moi-même sur le modèle de ceux du Musée; j'en possède un échantillon, ainsi que le fer qui sert à les confectionner: ils sont donc bien ma propriété.

Depuis longtemps, Messieurs, je sentais circuler autour de moi des bruits insaisissables; j'apercevais de la gêne dans l'attitude de personnes avec lesquelles j'avais toujours eu les meilleures relations; je constatais qu'on m'avait remplacé dans mon service aux Musées; j'apprenais enfin, en mai dernier, qu'il avait été déclaré au plus haut fonctionnaire du Ministère

que, "pour des agissements frisant l'improbité l'accès des Musées m'avait été interdit" - ce qui d'ailleurs est faux.

Mais, malgré tous mes efforts et toutes mes démarches, je ne parvenais pas à savoir ce qui m'était reproché. Votre lettre

Directrice des Musées Royaux de Belgique et de Hollande

L'attribution de votre réponse

m'éclairer à cet égard, et je sais maintenant à quoi m'en tenir. Je vous rappelle notamment et entre autres :

Messieurs, depuis 25 ans je suis le restaurateur des Musée Royaux; mes travaux ont toujours été appréciés, n'ont jamais donné lieu à aucune critique; depuis ces 25 ans, j'ai toujours joui de l'estime, de la bienveillance et de la haute confiance - et je l'ai méritée par l'absolue correction de mes actes - des Membres anciens et actuels de votre Commission, ainsi que des hauts fonctionnaires du Ministère.

Et c'est après ces 25 ans de "bons et loyaux services" qu'à propos d'une facture à régler, peut-être aussi pour m'écarter des Musées où je n'ai pas le bonheur de plaire à certaines personnalités, vos bureaux n'hésitent pas à faire circuler contre moi des bruits hautement diffamatoires, et finalement à m'accuser devant vous d'un acte qui serait indigne s'il était vrai.

Je n'accepte pas cette situation, et je fais formellement appel à votre Commission pour qu'il me soit rendu justice tant au point de vue de mon honorabilité qu'à celui de mes intérêts pécuniaires, car si, maintenant, je n'insistais pas sur ce dernier point, j'aurais l'air d'être intimidé par l'odieuse accusation portée contre moi.

En ce qui concerne mon honorabilité, je vous demande, Messieurs, de me faire connaître, par écrit comme l'a été l'accusation, que la supposition que j'aurais chez moi des œuvres appartenant aux Musées a été reconnue infondée, et qu'il n'existe dans l'esprit de votre Commission, aucun doute sur l'absolue correction de mes actes.

Au point de vue pécuniaire, je me permets de vous confirmer les lettres que j'ai adressées à S. le Président et à M. le Secrétaire de votre Commission pour faire valoir mes droits, et qui sont restées sans réponse. En attendant que je sois satisfait sous l'inspection de l'autorité compétente, j'ai

Je n'ai pas eu l'honneur de recevoir de votre part la lettre que vous m'avez adressée le 15 courant.

Il m'est agréable de constater que vous n'avez pas été satisfait de la lettre que j'ai adressée le 15 courant. Je tiens à vous en excuser et à vous assurer que j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour satisfaire vos vœux.

Je tiens à vous en excuser et à vous assurer que j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour satisfaire vos vœux.

- 1. - David de Malindi.
- 2. - Koenig et les frères de Jéru.
- 3. - L'œuvre d'Israël appartenant au Musée de la Ville de Jérusalem.
- 4. - L'œuvre d'Israël appartenant au Musée de la Ville de Jérusalem.
- 5. - L'œuvre d'Israël appartenant au Musée de la Ville de Jérusalem.

Les questions de droit qui se posent à l'égard de ces œuvres, et qui ne peuvent être résolues que par votre Commission, sont de nature à vous intéresser.

Quant aux œuvres, je voudrais en être débarrassé par moi-même sur la base de ce que j'ai dit précédemment. Les œuvres qui sont dans votre possession sont de nature à vous intéresser.

Depuis longtemps, Messieurs, je maintiens et vous en avez été témoin, moi des bruits infamatoires; j'insiste sur le fait que l'absence de preuves me rendrait l'œuvre infamatoire. Les relations relatives; je maintiens et vous en avez été témoin, moi des bruits infamatoires; j'insiste sur le fait que l'absence de preuves me rendrait l'œuvre infamatoire.

Je tiens à vous en excuser et à vous assurer que j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour satisfaire vos vœux.

Mais, malgré tous mes efforts et toutes mes démarches, je ne parviens pas à savoir ce qui s'est passé. Votre lettre

Je vous rappelle notamment et entre autres :

Que ma facture, sur laquelle il me reste de frs. Sept mille n'est pas une note de "frais et honoraires"; c'est le compte exact des sommes payées de ma poche aux divers fournisseurs pour la remise en état des Musées Royaux, et ce sans un centime de bénéfice pour moi, ainsi que je suis prêt à en justifier.

Que les réductions que vos bureaux prétendent m'imposer ne portent donc pas sur des honoraires, mais uniquement sur des sommes déboursées par moi, qu'arbitrairement, d'autorité et sans dire pourquoi, on veut me forcer à déduire de mon compte.

Que j'ai vainement insisté pour être admise à faire valoir mes explications et justifications, qu'on a toujours refusé de les entendre et que j'ai été mis brutalement en présence de ce dilemme, par trop autocratique en notre pays: "acceptez les réductions ou vous ne toucherez rien".

Que le montant des réductions arbitraires et injustifiées que l'on prétend m'imposer étant de frs. 2.318,-, il reste en solde incontesté de frs. 4.678,- que l'on refuse obstinément de me payer à valoir en compte à justifier.

Que cette situation intolérable perdure depuis près de 10 mois, c'est à dire depuis que mes travaux sont terminés et acceptés, et qu'il est vraiment inouï que l'Etat refuse ainsi, non pas de payer des honoraires ou le montant d'un contrat d'entreprise, mais de rembourser à un simple particulier les avances que celui-ci a faites gratuitement pour lui.

Je ne permets d'ajouter ici qu'indépendamment des travaux commandés et facturés comme il est dit ci-dessus, j'en ai spontanément fait bien d'autres, et des plus importants, que je n'ai jamais songé à porter en compte, mais dont tout le personnel des Musées a été témoin: au moment où nos Musées verraient à mon très profond regret, obligés de passer toute cette

Je vous rappelle notamment et entre autres :

Que ma facture, sur laquelle il me reste de frs. Sept mille n'est pas une note de "frais et honoraires"; c'est le compte exact des sommes payées de ma poche aux divers fournisseurs pour la remise en état des Musées Royaux, et ce sans un centime de bénéfice pour moi, ainsi que je suis prêt à en justifier.

Que les réductions que vos bureaux prétendent m'imposer ne portent donc pas sur des honoraires, mais uniquement sur des sommes déboursées par moi, qu'arbitrairement, d'autorité et sans dire pourquoi, on veut me forcer à déduire de mon compte.

Que j'ai vainement insisté pour être admise à faire valoir mes explications et justifications, qu'on a toujours refusé de les entendre et que j'ai été mis brutalement en présence de ce dilemme, par trop autocratique en notre pays: "acceptez les réductions ou vous ne toucherez rien".

Que le montant des réductions arbitraires et injustifiées que l'on prétend m'imposer étant de frs. 2.318,-, il reste en solde incontesté de frs. 4.678,- que l'on refuse obstinément de me payer à valoir en compte à justifier.

Que cette situation intolérable perdure depuis près de 10 mois, c'est à dire depuis que mes travaux sont terminés et acceptés, et qu'il est vraiment inouï que l'Etat refuse ainsi, non pas de payer des honoraires ou le montant d'un contrat d'entreprise, mais de rembourser à un simple particulier les avances que celui-ci a faites gratuitement pour lui.

Je ne permets d'ajouter ici qu'indépendamment des travaux commandés et facturés comme il est dit ci-dessus, j'en ai spontanément fait bien d'autres, et des plus importants, que je n'ai jamais songé à porter en compte, mais dont tout le personnel des Musées a été témoin: au moment où nos Musées verraient à mon très profond regret, obligés de passer toute cette

qu'autant qu'il dépendait de moi, nos trésors artistiques furent présentés, devant les étrangers, d'une manière aussi irréprochable que possible et, même après la réouverture des Musées, j'ai continué à prodiguer tous mes efforts et mon travail personnel à cet effet.

Cela, je l'ai fait de mon plein gré et sans aucune idée de rémunération, mais cela méritait peut-être une approbation et un remerciement, et je ne puis m'empêcher de constater avec une amertume que je n'ai pas à dissimuler que les seuls remerciements que j'ai reçus ont été non seulement dans mon service aux Musées, des contestations injustifiées sur le prix de mes travaux commandés, et des imputations injurieuses contre ma réputation.

En conséquence de tout ce qui précède, j'ai l'honneur, Messieurs, de vous demander officiellement et formellement, soit le règlement de mon compte, soit, si vous le jugez nécessaire, d'être entendu contradictoirement par votre Commission, en mes explications et justifications, afin d'arriver sans plus de retards à ce règlement de compte.

Et pour le cas où vous jugeriez plus à votre convenance de charger de ces explications contradictoires une délégation de vos membres, je demande que cette délégation soit composée de personnes impartiales, et non de personnalités qui me sont notoirement hostiles dont je recuse dès à présent l'intervention.

J'ai toute confiance, Messieurs, que vous entendrez l'appel que je vous adresse, et que vous ne me refuserez pas justice.

Mais vous reconnaîtrez que la situation qui m'est faite est devenue, à tous les points de vue, intolérable et je dois vous déclarer que, si cet appel n'était pas entendu, je me verrais, à mon très profond regret, obligé de placer toute cette

Je vous rappelle notamment de votre lettre :
 que les factures, sur lesquelles il se trouve des
 n'est pas une note de "travaux honoraires"; c'est la somme
 exact des sommes payées de la part des divers fournisseurs
 pour la remise en état des musées royaux, et de ceux de l'Etat
 ne de dépenses pour moi, ainsi que de ceux qui ont été
 que les réductions que vos bureaux proposent à l'Etat
 ne portent donc pas sur des honoraires, mais uniquement sur
 des sommes déboursées par moi, en particulier, d'entretien
 et sans être remboursé, en vertu de l'ordonnance de la
 Commission.
 que j'ai vainement insisté pour être admis à faire valoir
 mes explications et justifications, en ce qui concerne les
 les réductions et que j'ai été mis véritablement en présence de ce
 dilemme, par trop substantiel en notre pays: "accepter les
 réductions ou vous ne toucherez rien."
 que le montant des réductions arbitraires et injustifiées
 que l'on prétend imposer était de frs. 2.018,75. Le reste en
 solde incontesté de frs. 4.525,-- que l'on refuse obstinément
 de me payer à valoir en compte de justification.
 que cette situation intolérable perdure depuis plus de
 15 mois, c'est à dire depuis que mes travaux sont terminés et
 acceptés, et qu'il est vraiment honteux que l'Etat refuse ainsi
 de me payer des honoraires en le montant d'un contrat d'ou-
 verture, mais en me refusant à un simple particulier les avan-
 ces qui lui ont été faites.
 Je me permets d'ajouter ici qu'indépendamment des travaux
 commandés et facturés comme il est dit ci-dessus, j'en ai
 spontanément fait bien d'autres, et de plus importants, que
 je n'ai jamais songé à garder au compte, mais dont tout le
 personnel des musées a été témoin; au moment où nos musées
 étaient sous l'inspection de l'administration, et si vous

qu'au moment où il s'agit de la justice, on ne peut pas se contenter de dire que la justice est une affaire de principes, et que, par conséquent, elle doit être traitée de la même manière que les autres affaires de principes. C'est à dire que, dans une affaire de justice, on ne peut pas se contenter de dire que la justice est une affaire de principes, et que, par conséquent, elle doit être traitée de la même manière que les autres affaires de principes.

Cela, je l'ai fait de mon mieux et sans aucune idée de rétribution, mais cela mériterait peut-être une reconnaissance un peu plus grande, et je ne puis m'empêcher de constater avec une certaine satisfaction que je n'ai pas à déplorer que les seuls services que j'ai rendus ont été non seulement reconnus, mais aussi appréciés. Les contestations injustifiées sur le prix de nos travaux commandés, et des instructions injurieuses contre nos collègues.

En conséquence de tout ce qui précède, j'ai l'honneur, Messieurs, de vous demander officiellement et formellement, soit le règlement de mon compte, si vous le jugez nécessaire, et soit un accord contradictoire par votre Commission, on nos explications et justifications, afin d'arriver sans plus de retard à ce règlement de compte.

Et pour le cas où vous jugeriez plus à votre convenance de charger de ces explications contradictoires une délégation de vos membres, je demande que cette délégation soit composée de personnes impartiales, et non de personnes qui ont été personnellement impliquées dans les contestations. Notamment, les personnes qui ont été impliquées dans les contestations.

J'ai toute confiance, Messieurs, que vous entendrez l'importance de ce qui précède, et que vous ne refuserez pas de faire.

En attendant, je vous prie de croire, Messieurs, à ma haute estime et à mon profond respect, ainsi qu'à mon profond attachement à votre cause.

affaire sur le terrain judiciaire, où justice ne pourrait plus m'être refusée.

Dans l'attente d'une juste et impartiale décision de votre part, je vous prie, Messieurs, d'agréer l'expression de mes sentiments de haute considération.

Gracieuses de Coercition.

(signé) Paul Buée fils

La première liste de ces grilles se trouve, à ma connaissance, dans l'expertise des affaires de la ville de Bruxelles, faite en 1851 par M. de Vriège, et dans les archives de la ville de Bruxelles, sous le nom de 'Liste des affaires de la ville de Bruxelles'.

- 1.- Le sacrifice d'Abraham.
- 2.- Abraham et Melchisédech.
- 3.- La ville d'Aaron dans le désert.
- 4.- La femme adultère.
- 5.- Jésus chez Sadeh le pharisien.
- 6.- Le sacrifice d'Isaac.
- 7.- Jésus et les Docteurs à Bethsaïde.

La liste des affaires de la ville de Bruxelles, faite en 1851 par M. de Vriège, et dans les archives de la ville de Bruxelles, sous le nom de 'Liste des affaires de la ville de Bruxelles'.

La liste des affaires de la ville de Bruxelles, faite en 1851 par M. de Vriège, et dans les archives de la ville de Bruxelles, sous le nom de 'Liste des affaires de la ville de Bruxelles'.

La liste des affaires de la ville de Bruxelles, faite en 1851 par M. de Vriège, et dans les archives de la ville de Bruxelles, sous le nom de 'Liste des affaires de la ville de Bruxelles'.

La liste des affaires de la ville de Bruxelles, faite en 1851 par M. de Vriège, et dans les archives de la ville de Bruxelles, sous le nom de 'Liste des affaires de la ville de Bruxelles'.

affaire sur la forme judiciaire, on justice ne pouvait
plus m'être rendue.

Dans l'attente d'une justice et impartiale décision de
votre part, je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance

de mes sentiments de haute considération.

(Signé) Paul Buser Buis

Annexe à ma lettre du sept novembre 1916, à la Commission
Directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de
Belgique.

3.- Les fils d'Aaron punis par le feu du ciel.

Grisailles de Gesraerts.

sur l'initiative de Monsieur A.J. Wauters (il faut
des recherches dans les archives des Musées et du Ministère
des Sciences et des Arts) NOTE

La première trace de ces grisailles se trouve, à ma con-
naissance, dans l'expertise des tableaux appartenant alors à
la Ville de Bruxelles, faite en 1841 par MM. George et Pérignon,
experts des Musées Royaux de France; elles étaient au nombre
de sept, savoir :

1.- Le Sacrifice d'Abraham.

2.- Abraham et Melchisédech.

3.- Les fils d'Aaron punis par le feu du ciel.

4.- La femme adultère.

5.- Jésus chez Simon le Pharisien.

6.- Le Sacrifice d'Elie.

7.- Jésus et les Disciples à Emmaüs,

et furent évaluées par lesdits experts à, ensemble, quinze
cents francs.

Elles continuent à figurer dans les cinq derniers cata-
logues du Musée (sans nom d'auteur) publiés de 1841 à 1861, et
notamment dans celui de 1859, que j'ai sous les yeux.

Puis elles disparaissent : on ne les retrouve plus dans
les sept catalogues suivants, publiés par M. Fétis en 1863, 1865,
1869, 1877, 1882, 1889 et 1892, et ce pour le motif que, vers
1860, ces toiles furent remises dans les magasins du Musée,
et perdues de vue.

Ce n'est qu'en 1896, il y a donc 20 ans, lors de la réorga-
nisation des Musées, que, en fouillant dans les greniers pour
rechercher des cadres rares et précieux - que j'y ai trouvés,

Annexe à ma lettre du 20 novembre 1914, à la Commission
Directrice des Musées Nationaux de Peinture et de Sculpture de
Belgique.

Grisailles de Geraerts.

N O T A

La première trace de ces grisailles se trouve, à ma con-
naissance, dans l'exportation des tableaux appartenant alors à
la Ville de Bruxelles, faite en 1861 par M. Georges et Pérignon,
experts des Musées Nationaux de France; elles étaient au nombre
de sept, savoir :

- 1.- La Sacrifice d'Abraham.
- 2.- Abraham et Melchisédech.
- 3.- Les fils d'Aaron punis par le feu du ciel.
- 4.- La femme adultère.
- 5.- Jésus chez Simon le Pharisien.
- 6.- La Sacrifice d'Elie.
- 7.- Jésus et les Disciples à Emmaüs.

et furent évaluées par lesdits experts à ensemble, quinze
cents francs.
Elles continuent à figurer dans les cinq inventaires
loqués du Musée (sans non énumérer) publiés de 1861 à 1881, et
notamment dans celui de 1868, où, à son tour.
Puis elles disparaissent : on ne les retrouve plus dans
les sept catalogues énumérés, publiés par M. Vissers en 1883, 1885,
1889, 1897, 1902, 1908 et 1909, et ce pour le motif que, vers
1880, ces toiles furent remises dans les magasins du Musée,
et perdus de vue.

De fait qu'en 1894, il y eut 35 ans, lors de la réorga-
nisation des Musées, que, en l'absence des premiers pour
rechercher les cadres dans et dehors - que l'y ai trouvés,

mais qui, par parenthèse, ont tous disparu depuis - j'ai re-
trouvé trois des grisailles de Geraerts, savoir :

- 1.- Le Sacrifice d'Abraham.
 - 2.- Abraham et Melchisédech.
 - 3.- Les fils d'Aaron punis par le feu du ciel,
- sur la provenance desquelles Monsieur A.J. Wauters fit faire
des recherches dans les archives des Musées et du Ministère
des Sciences et des Arts.

Les résultats de ces recherches doivent nécessairement se
trouver dans les archives du Musée, mais je ne les ai pas con-
nus, sauf sur ce point qu'il fut constaté que deux au moins
des quatre grisailles manquantes avaient été prêtées à l'égli-
se de Warneton.

En juin 1899, la Commission Directrice me demanda un de-
vis pour la restauration des trois panneaux retrouvés par moi
(N°1, 2 et 3 ci-dessus). Ce devis s'éleva à 750 frs. par pan-
neau, mais, à la demande de la Commission Directrice (sa let-
tre du 28 juin 1899), je réduisis mes prix à 650 frs. pièce,
soit 1950 frs. pour l'ensemble du travail, y compris les ca-
dres. (Voir mon devis et ma facture liquidée aux archives du
Musée.)

Fin 1901, la restauration était terminée et, le 1^{er} mai
1902, les trois panneaux furent présentés dans la salle de
sculpture, à côté des tapisseries mais, comme l'effet n'était
pas heureux, elles furent accrochées dans le hall d'entrée où
elles se trouvent encore.

Le Musée ne possédait donc et n'exposait, à cette date
que les trois premières grisailles en question.

Enfin, au début de 1904, je fus chargé de me rendre à
Warneton pour enlever deux autres panneaux qui se trouvaient
dans l'église de cette localité. Ces panneaux étaient :

- N°4 ci-dessus : La femme adultère.
- N°5 ci-dessus : Jésus chez Simon le Pharisien.

et ne fut retrouvée que par hasard, et c'est à

si que je la possède; elle fut remplacée par une autre du même import, qui fut liquidée en son temps, mais la mission dont j'avais été chargé et son accomplissement n'en restant pas moins exactement déterminés, sous la signature de MM. Fétis et Van Mons.

De tout ceci il résulte nettement que les cinq grisailles ci-dessus, dont trois seulement sont actuellement exposées, sont les seules que le Musée ait eues en sa possession depuis 1860 ou 1861 jusqu'à ce jour.

Quant aux deux panneaux manquants :

N°6 ci-dessus : Le Sacrifice d'Elie (184 du catalogue Wauters)

N°7 ci-dessus : Jésus et les Disciples à Emmaüs (187 dudit ca-

talogue), ils ne sont jamais rentrés au Musée, mais, au moyen des dates et indications qui précèdent, de la documentation qui doit se trouver dans les archives du Musée, et notamment de celle relative aux recherches que M.A.J. Wauters a fait faire en 1896, il est impossible que M. le Secrétaire de la Commission Directrice ne retrouve pas avec certitude où ces deux œuvres sont allées et où elles se trouvent actuellement.

Enfin, quant à la mention des sept grisailles dans les huit derniers catalogues de Monsieur A.J. Wauters, publiés du 15 août 1900 au 15 août 1908, elle est évidemment erronée :

Dans la première édition de son catalogue (15 août 1900), il désigne les sept œuvres comme figurant dans les galeries du Musée. Or, elles ne s'y trouvaient certainement pas puisque les N° 1, 2 et 3 ci-dessus n'ont été exposés qu'en mai 1902, et que les N° 4 et 5 n'ont été rapportés de Warnton et restaurés qu'en 1904.

Il y a donc erreur matérielle et certaine, et cette erreur, qui se reproduit dans les éditions suivantes, est naturellement aux deux panneaux manquants.

Les livres envoyés par moi le 10 mai 1904, et déposés au Musée dans le courant du même mois.
Ces deux grisailles avaient été marquées aux murs de l'église et se trouvaient dans un état lamentable. En 1904, elles furent agrandies, restaurées et restaurées, et devaient être placées sur le mur du premier étage, de chaque côté de la porte donnant dans la Galerie Tenthys.
Toutefois, il ne fut finalement décidé autrement et elles sont maintenant déposées dans les magasins du Musée.
Les lectures pour tout ce travail ont été liquidées en 1904 et 1905.

L'exactitude de tout ce qui précède peut être établie par la documentation y relative qui se trouve dans les archives du Musée, entre autres par la correspondance avec la Galerie d'Elie de Warnton, et notamment - la lettre de M. de Warnton qui rapporte et n'a rapporté de Warnton que deux pan-
neaux est constaté par un document qui se trouve entre mes mains : les lectures furent approuvées par M. Fétis et Van Mons, respectivement Président et Secrétaire de la Commission Direc-
trice, et conçues comme suit :

- " Martin GERRAETS (1707 - 1781)
- " La femme adultère - Toile N. 2.50 x L. 1.50.
- " Jésus chez Simon le Pharisien. Toile N. 2.50 x L. 1.50.
- " Voyages à Warnton pour examen des grisailles; contre-
tion des échantillons; échantillons des deux tableaux ;
- " descente de croix; étrépage aux plâtres; tour-
ture cases, rouleaux, emballages; expédition, ports : 300 fr.
- " (Les dix trois sont dans la notice) - Certificat d'authen-
" et véritable (signé) Paul Duboué.
- " Vu, pour la Commission Directrice, le Président G. Fétis,
- " le Secrétaire Émile Van Mons.

Cette lecture fut envoyée au Département des Beaux Arts et me fut retournée pour modification de libellé, et c'est ain-

Il s'agit de ces tableaux qui ont été
 "peintures en camaïeu, imitant des portraits, par
 "Geraerts (1797 - 1871); elles représentent des sujets de
 "l'ancien et du nouveau Testament et proviennent du collectionneur
 "de l'ancienne école d'Anvers".

Il apparaît dans rien qu'on indiquait dans son catalogue,
 comme exposées, les gravures en question, et on les classa
 placées "à côté des gravures" (ce qui a été essayé en effet,
 pour trois d'entre elles, en mai 1903 mais a dû être changé en
 suite, comme il est expliqué plus haut, M. Wauters ne lésant
 qu'accommoder au besoin du "bonnet sans dents" plus gracieux,
 et que, se basant sur les citations antérieures à 1883 et, très
 probablement aussi sur les résultats de ses recherches de 1888,
 il a cru pouvoir présenter comme un fait accompli ce qui, natu-
 rellement, ne pouvait être alors qu'une provision de sa part.
 Je suis, en tout cas, à la disposition de la Commission
 Directrice pour tous renseignements complémentaires dont elle
 aurait besoin et qu'il serait en mon pouvoir de lui fournir.

Bruelles, le sept novembre 1914.

(signé) Paul Nisio fils.

Copie

Monsieur H. Fierens,
 rue Souveraine, N° 99.
Bruelles.

Pour votre information, voici la copie de la lettre de la Com-
 mission Directrice du 23 courant, de mes réponses à votre Président,
 à vos Collègues, ainsi que d'une note concernant les grisailles de
 Geeraerts que l'on ne retrouve plus au Musée pour la raison bien
 simple qu'elles n'y sont jamais rentrées.

Vous constaterez immédiatement, qu'en faisant quelques recher-
 ches bien simples dans les archives du Musée vous auriez pu éviter
 de faire signer par votre Président une lettre aussi dénuée de fon-
 dement. Vous n'ignoriez pas du reste qu'un Conseil de fabrique d'E-
 glise n'a pas le droit de faire toucher à un tableau ou à un objet
 d'art et encore moins de le faire déplacer, sans autorisation ex-
 presse de la Commission Royale des Monuments, du Ministre des Scien-
 ces et des Arts et quelquefois même du Ministre de la Justice.

Cette lettre du 23 courant, inspirée visiblement par vous, cons-
 titue donc de votre part un simple acte de malveillance qui, je me
 permets de vous le dire, coïncide bien étrangement avec les diffi-
 cultés injustifiables que vous suscitez pour empêcher la liquida-
 tion de votre compte que j'ai fait par vos ordres, il y a
 plus d'un an et demi.

Recevez, Monsieur, mes civilités.

(S.) Paul Nisio fil.

Paul Buésó fils

*Expert
Restaurateur de Tableaux*

87, Boulevard de Waterloo,

Bruxelles.

*Re toileage, Enlèvement, Parquetage
Encadrements Anciens.*

Adresse télégraphique: PAUL BUÉSÓ-BRUXELLES

TÉLÉPHONE 5519

Bruxelles, le sept novembre 1916

Monsieur le Comte Jacques de Lalaing,
rue Ducale, N° 43,
Bruxelles.

Monsieur le Comte,

Pour votre édification j'ai l'honneur de vous faire parvenir la copie d'une lettre de la Commission Directrice des Musées Royaux du 23 octobre de cette année, mes réponses à votre honoré Collège et au Secrétaire ainsi qu'une note concernant les grisailles de Geeraerts que l'on ne retrouve plus au Musée, pour la raison bien simple qu'elles n'y sont jamais rentrées. Je suis persuadé, Monsieur le Comte, que vous constaterez immédiatement, qu'en faisant quelques recherches bien simples dans les archives du Musée, on aurait pu vous éviter de signer une lettre aussi visiblement erronée et m'éviter par la même occasion la pénible surprise de la recevoir.

Monsieur le Secrétaire du Musée ne devrait du reste pas ignorer qu'aucun Conseil de fabrique d'Eglise n'aurait eu le droit de placer chez moi des oeuvres comme celles dont il est question, sans une autorisation expresse de la Commission Royale des Monuments ou du Ministre des Sciences et des Arts et peut-être même du Ministre de la Justice.

J'ai le très vif regret de constater que la lettre du 23 cou-

rant, qui renferme à mon égard une accusation aussi grave, est dictée par le même esprit d'hostilité dont je suis l'objet depuis quelque temps de la part de certains fonctionnaires des Musées, et qui m'a valu de ne pas être encore payé à l'heure actuelle de comptes de débours que j'ai faits, par ordre, il y a plus d'un an et demi.

Je livre ces faits à votre appréciation impartiale.

Veillez agréer, Monsieur le Comte, mes salutations distinguées.

Toul Miro fil.

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N°

ANNEXE

Bruxelles, le 30 novembre 1916. 191

*supplément 4-20-16
12-20-16*

Monsieur

Prière de rappeler, dans la réponse, la date
et le numéro de la présente.

La Commission directrice vous accuse réception de
votre mémoire daté du 7 novembre 1916 et constate que les
deux grisailles de Geeraerts, au sujet desquelles une deman-
de de renseignements vous avait été adressée, ne vous ont
pas été confiées en dépôt.

Pour ce qui est de vos comptes, notre Collège a trans-
mis au Département en vue de liquidation le relevé des
sommes qui, d'un commun accord, vous sont dues.

Recevez, Monsieur, l'assurance de nos sentiments dis-
tingués

Pour la Commission directrice

Le Membre-Secrétaire

Le Président

RL

(2) C. de Calais

A Monsieur Buéso fils,

à Bruxelles.

A la séance du 21 X^r 1903. " il est donné lecture
" d'une dépêche ministérielle annonçant la restitution au Musée
" des deux giraselles de Sheerants copiées à titre de dépt -
" l'ad^e de Warneton "

En accusant la réception de ces ouvrages, il y aura lieu
d'insister sur la tenue en possession des deux giraselles
du même artiste, déposées en l'église de Chokier -

Paul Buésó fils

Bruxelles, le 26 Décembre 1916.

Expert
Restaureur de Tableaux
87, Boulevard de Waterloo,
Bruxelles.

Remise en état, Enlèvement, Parquetage
Encadrements Anciens.

Adresse télégraphique: PAUL BUÉSÓ-BRUXELLES

TÉLÉPHONE 5519

Messieurs.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 7 courant, reçue le 14. Par votre lettre du 23 octobre dernier, vous avez bien voulu me faire savoir que j'étais accusé d'avoir de vous de détenu chez moi deux grisailles de ferraerts "provenant des collections d'Alphonse". Par la lettre du 7 novembre et la note y annexée, je vous ai donné avec les plus amples détails - la preuve matérielle de ce que ces deux grisailles n'avaient rien de commun avec les quatre que je possède, et je vous ai demandé de me faire connaître que l'accusation d'avoir chez moi des œuvres appartenant aux Musées était reconnue infondée. A cela vous me répondez que vous avez constaté que vos deux grisailles, ne m'ont pas été confiées en dépôt "ce qui est trop vague pour me donner satisfaction. J'ai le droit, Messieurs, de vous demander et je vous le demande formellement - et vous avez d'autant plus le devoir de me répondre catégoriquement que l'accusation a été communiquée à des tiers - de me déclarer sans équivoque possible que les deux grisailles de ferraerts

Saisant l'objet de votre lettre du 23 octobre dernier n'ont rien de commun avec celles que je possède et moi, et que vous n'avez rien à me reprocher à ce sujet.

En ce qui concerne le règlement de mon compte, vous me dites que votre Collège a transmis au Département, en vue de liquidation, le relevé des sommes qui "d'un commun accord" me sont dues.

Il s'agit-il d'un commun accord de votre Collège, ou d'un commun accord avec moi? En d'autres termes, votre Collège a-t-il décidé le règlement intégral de ce qui m'est dû (6993 frs) ou seulement celui des sommes que vos bases m'offrent (frs 4.675)

Dans le premier cas, il ne me reste qu'à vous remercier de votre décision.

Dans le second cas, je ne puis que vous confirmer dans tout son contenu ma lettre du 7 novembre dernier et vous déclarer que je n'accepterai ce paiement qu'à valoir et sous réserve de mes droits pour le surplus.

Pour éviter tout équivoque je crois bon de vous signaler que uniquement pour prendre date et sauvegarder mes droits, j'ai prié mon Conseil d'assigner l'Etat Belge en paiement de la somme de 6993 francs me restant due.

Recevez Messieurs mes salutations distinguées.

Jules Müntz

Messieurs les Président et Membres de la
Commission Directrice des Musées Royaux
de Sculpture et de Sulpture de Belgique.
n°9 Place du Musée. Bruxelles.

Note générale

La première des heures Wiesz le 187
 La seconde des heures Ancien le 197

~~La Commission~~
 Sous-commission chargée d'examiner les comptes.

Les Comptes que la Commission Directrice a toujours eût des points à liquidier ont eût été arrêtés de commun accord par M. Buero fils d'une part et les de la Commission M. M. Cardon et F. F. Gervais, à la suite de deux entretiens qui ont eu lieu entre M. Buero fils et de l'arrêter verbalement à la fin de la seconde entretiens que les chiffres avaient eût été révisés "dans un esprit de parfaite équité". Après avoir vu l'ancien vrai pendant des mois qu'il acceptait cette révision, brusquement il a fait connaître qu'il réclamerait la totalité des sommes portées en compte.

Bonne volonté de l'administration des heures à l'égard de M. Buero fils

M. Buero fils se plaint de la mauvaise volonté de l'administration des heures à son égard. Cette affirmation est absolument contraire à la réalité des faits. M. Buero fils (cette administration) n'aurait jamais de toute la confiance de l'administration, c'est l'importance des travaux qui lui furent confiés, c'est leur nature même; les confessions des cartels, l'engagement des salles des heures Wiesz de l'administration de l'œuvre d'une restauration de tableaux. M. Buero fils, garanti, voit les pourpils exécution de travaux, et offrait ses services avec empressement, arrivait qu'il travaillait à l'honneur et qu'il se dépensait (souvent devant Kinoin) qu'on le payerait quand on pourrait.

Les Cartels

Les choses commencent à se gêner quand il fut établi que M. Buero fils manquait à toutes ses promesses en ce qui concernait l'exécution des nouvelles cartels et la date de leur livraison. Un grand nombre de ces cartels, eût été finis et dorés de la manière la plus médiocre. M. Buero fils ne respectait ni les mesures qu'on lui fournissait, ni les orthographes des noms propres. De plus le travail dépassait de beaucoup les limites permises. La sous-commission chargée de la révision des cartels et composée de M. M. A. J. Wauters, Verlaet, Kulin de l'oe, Fierens, Gervais, de certains de formuler des plaintes; il fallait bien qu'elles furent transmises à M. Buero fils. Fait particulièrement grave: en fournissant des cartels trop petits qu'on lui fournissait M. Buero fils laissait apparaître sur les cadres la trace des cloes et des rectangles des anciens cartels. Il s'agit en ce qui a trait à réparer le mal. Il ne s'agit pas pour quelques cadres en portons ce travail en compte! Néanmoins la facture cartels a eût été liquidée: preuve de la bonne volonté des Secrétaires. Des cadres restent de l'arrière par le fait de M. Buero fils (600).
 Ailleurs, des cartels sont manifestement trop grands pour l'importance des cadres (nos...).
 Ne sommes nous pas en droit de formuler une réclamation.
 (Voir surtout pour cette affaire des cartels, les lettres p. 2- 23 juin de l'Exposé chronologique.)

543-643
 544-338
 544-393
 544
 547

X Héli remarques par l'administration des Maires avait
reservi sur les crédits sous elle disposait pour l'année 1915, une
somme de 8000 f. environ pour permettre le paiement des sommes
dus: M Ouis fils - Mais elle apprit au moment de la
liquidation de divers comptes que le crédit était épuisé X

1x Il faut ajouter qu'entre temps notre ad: a fait liquider au profit
de M Ouis fils un le crédit dont elle disposait en 1916, une
somme de 2162 f et une autre de 999.00 f à la date du 28 avril
1916.

Elle avait en outre préparé des paiements partiels à la date du
21 octobre 1915 (cf 21. octobre. Supra chronologie p 11 et
2) et avait préparé mis les modèles des factures: M Ouis
qui ne donna pas suite: ces communications

Note générale

Sous-Commission chargée d'examiner les comptes.

Les comptes que la Commission directrice a toujours été disposée à liquider ont été arrêtés de commun accord par M. Buéso fils d'une part et les délégués de la Commission, M. Cardon et Pierens-Gevaert d'autre part, à la suite de deux entretiens qui ont eu lieu la première au Musée Wiertz le 18 novembre 1913 la seconde au "Musée Ancien" le 20 novembre .

M. Buéso fils a déclaré verbalement à la fin de la seconde entrevue que les chiffres avaient été révisés "dans un esprit de parfaite équité". Après avoir laissé croire pendant des mois qu'il acceptait cette révision brusquement il a fait connaître qu'il réclamait la totalité des sommes portées en compte.

Bonne volonté de l'administration des Musées à l'égard de M. P. Buéso fils.

M. Buéso fils se plaint de la mauvaise volonté de l'administration des Musées à son égard cette affirmation est absolument contraire à la réalité des faits. M. Buéso fils jouissait de toute la confiance de cette administration; ce qui le prouve c'est l'importance des travaux qui lui furent confiés depuis 1914, c'est leur nature même; à première vue en effet il semble que la confection des cartels, l'aménagement des salles du Musée Wiertz ne relèvent point de l'activité d'un restaurateur de tableaux. Mais M. Buéso fils garantissait la parfaite exécution du travail, offrait ses services avec empressement, assurait qu'il travaillait pour l'honneur et répétait (souvent devant témoin) qu'on le payerait quand on pourrait .

Les Cartels

Les choses commencèrent à se gâter quand il fut établi que M. Buéso fils manquait à toutes ses promesses en ce qui concernait l'exécution des nouveaux cartels et la date de leur livraison. Un grand nombre de ces cartels étaient peints et dorés de la manière la plus médiocre. M. Buéso fils ne respectait ni les mesures qu'on lui fournissait, ni les orthographes des noms propres. De plus le travail traînait au delà de toutes les limites permises

La sous-commission chargée de la revision des étiquettes et composée de MM. A. J. Wauters, Verlaant, Hulin de Loo, Fierens-Oevaert, ne cessait de formuler des plaintes; il fallait bien qu'elles fussent transmises à M. Buéso fils. Fait particulièrement grave: en fournissant des cartels souvent trop petits M. Buéso fils laissait apparaître sur les cadres la trace des clous et du rectangle des anciens cartels. Il s'était engagé à réparer le mal. Il ne l'a fait que pour quelques cadres en portant ce travail en compte! Néanmoins la facture cartels a été liquidée: preuve de la bonne volonté du secrétariat. Des cadres restent détériorés par le fait de M. Buéso fils (n° -543- 543- 159- 338- 393). Ailleurs des cartels sont manifestement trop grande pour l'importance des cadres (591- 544- 581- 597). Ne sommes-nous pas en droit de formuler une réclamation! (voir surtout pour cette affaire des cartels la lettre p. 2 - 23 juin de l'exposé chronologique.)

Les cadres.

Une grande partie de la somme litigieuse porte sur de nouveaux cadres du Musée Wiertz qui n'ont pas été acceptés par la Commission directrice. Sans que rien lui fut commandé souvent M. Buéso fils remplaçait les anciens cadres et portait de nouveaux encadrements en compte. (Cf. la lettre de M. Buéso fils relative au cadre Heureux Temps de Wiertz. Exposé chronologique p. 3-9 juillet M. Buéso fils porte d'abord en compte la dorure du cadre, puis un nouveau cadre. Il en est de même pour les tableaux: Baigneuses et Satyres, La mère de l'artiste, Madame Laetitia.

Un autre fait fopique est l'incident relatif au cadre du Raeburn (Cf. les lettres du 9 juillet et 15 et 20 octobre p. 3-10-11. Exposé chronologique) Rien ne lui avait été commandé. Il place un nouveau cadre au Portrait d'homme de Raeburn, portrait qu'il avait restauré. Non seulement il facture le cadre, mais l'administration du Musée à sa grande surprise voit arriver un compte de M. Buéso père pour dorure d'un cadre du Raeburn. Ainsi le musée se trouvait en présence d'une double facture pour un travail dont il n'avait jamais été question.

Rapports de M. Buéso fils avec M. Buéso père

M. Buéso fils se targue d'un grand dévouement déployé au service du Musée au début des événements que nous subissons. En réalité le travail d'entretien qu'il déclare avoir assumé, incombe à son père lequel est lié à cet effet par contrat renouvelé tous les ans avec la Commission directrice. M. Buéso fils est en froid actuellement avec son père et lorsque M. Buéso père a pris possession de l'atelier du restaurateur au Musée, le fils a agi (Cf lettres du 12 janvier 1916 p. 14 de l'exposé Chronologique) comme si son père était un étranger n'inspirant que méfiance.

Payement.

L'administration des Musées a toujours cherché à activer le payement des sommes réellement dues à M. Buéso fils. Aussitôt que des chiffres étaient approuvés par la Commission directrice les factures étaient envoyées à la liquidation. Ce n'est nullement sous la menace d'une assignation qu'une somme de 4675 frs vient d'être liquidée. Il est à remarquer que l'administration des Musées avait réservé sur les crédits dont elle disposait pour l'année 1915, une somme de 8000 frs environ pour permettre le paiement des sommes dues à M. Buéso fils. Mais elle apprit au moment de la liquidation de divers comptes que le crédit était épuisé. L'administration des Beaux-Arts avait en effet opéré pour les combustibles des Musées des payements qui avaient amené cette situation. Il fallut donc solliciter un crédit extraordinaire ce qui fut fait à la date du 27 mai 1916. En le faisant la Commission directrice ne manqua point de mentionner la somme due à M. Buéso fils. Le crédit extraordinaire vient d'être accordé après une année d'attente. Immédiatement un mandat a été créé en faveur de M. Buéso fils, basé sur les chiffres établis au cours de la révision des comptes. Il faut ajouter qu'entre temps notre administration a fait liquider au profit de M. Buéso fils sur le crédit dont elle disposait en 1916, une somme de 2162 frs et une autre de 999,50 frs à la date du 28 avril 1916. Elle avait en outre proposé des paiements partiels à la d

3 partiels à la date du 21 octobre 1915 (Cf. 21 octobre Exposé chronologique p. II et 3.) et avait transmis les modèles des factures à M. Buéso qui ne donna pas suite à ces communications.

M. Buéso fils a tenté ces temps derniers de créer un incident à propos de grisailles de Martin Geeraerts au sujet desquelles la Commission directrice lui demandait des renseignements. Ce fait n'a aucun rapport avec la liquidation des factures.

Attendu que mon requérant a exécuté sur la commande et pour le compte de la Commission directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique (Etat Belge, Ministère des Sciences et des Arts) divers travaux d'entretien, de restauration, etc....

Attendu que suivant détails précédemment communiqués et après paiements partiels effectués, le compte des dits travaux s'établit comme suit :

Récapitulation des travaux exécutés dans le courant du dernier semestre 1914, et pendant l'année 1915 aux Musées Royaux (Ancien, Moderne et Wiertz).

1914.		
Musées ancien et moderne (1 ^{ère} facture)	Fr.	1.260.-
1915.		
Musées ancien et moderne (2 ^e . facture)	"	1.691.-
Musée Wiertz (3 ^e . facture)	"	6.301.50
Cartels (4 ^e facture)	"	2.162.-

Soit au total		11.414.50

Reçu à valoir :	Fr.	1.260.-	
		999.50	
		2.162.-	

	Fr.		4.421.50

Solde restant dû	Fr.	6.993.00
		=====

Si est-il que :

L'an 1916, le 29 décembre,

A la requête de Monsieur Paul Buéso, expert restaurateur de tableaux, domicilié à Bruxelles, Boulevard de Waterloo, N° 87, pour qui est constitué et occupera Me. Jean Fortin, avoué près le Tribunal de première Instance séant à Bruxelles, domicilié à St. Gilles, rue Berckmans, N° 118,

Je soussigné Arthur Dereymaeker, huissier près le Tribunal de première Instance séant à Bruxelles, y domicilié, rue Ernest Allard, 39, patenté;

Ai fait sommation à l'Etat Belge, représenté par M. le Ministre des Sciences et des Arts, dont les bureaux sont établis à St. Josse-ten-Noode, rue de la Charité N° 25, où étant et y parlant à M. Corman, Directeur Général à ce délégué, qui a visé mon original,

De payer au requérant entre mes mains contre bonne et valable quittance la somme de six mille neuf cent nonante trois francs due pour les causes ci-dessus énoncées;

Sans préjudice à tous autres, dus, droits, actions et frais des présentes;

Et pour le cas où il ne serait pas obtempéré à la présente mise en demeure endéans les 24 heures des présentes, je lui ai dès à présent et pour lors, donné assignation à comparaître dans le délai de la loi, huitaine franche, à neuf heures du matin devant la première Chambre du Tribunal de première Instance séant à Bruxelles, au Palais de Justice, place Poelaert, entrée par la rue aux Laines, pour :

S'entendre condamner à payer au requérant la dite somme de Fr. 6.993.-;

S'entendre en outre condamner aux intérêts judiciaires et aux dépens;

Voir déclarer le jugement à intervenir exécutoire par provision nonobstant tout recours et sans caution;

Demande fondée sur les motifs repris aux attendus qui précèdent, le défaut de satisfaire et refus de satisfaire à la sommation ci-dessus, les lois sur la matière et tous autres moyens à faire valoir à l'audience.

Et je lui ai laissé étant et parlant comme dessus le présent exploit.

Dont acte.

Coût : Fr. 12.40.

(s) A. Dereymaeker.

Postes contestés

N° fact.		Buésé	C.D.
234	<u>Hautreux temps</u> livraison d'un cadre en bois sculpté doré etc	138	supprimé
235	<u>Le Brigand Calabrais</u> détendu retendu et verni	50	20 frs.
236	,, ,, cadre bois sculpté	200	supprimé
237	<u>Baigneuses et satyres</u> restauration complète	50	25
238	,, ,, cadre bois sculpté et glace	200	supprimé
239	<u>La mère de l'artiste</u> restauration complète	50	25
240	,, ,, cadre bois sculpté et glace	200	supprimé
241	<u>Madame Laetitia</u> restauration complète	50	25
242	,, ,, cadre doré et glace	100	supprimé
251 à			
303	Restauration d'esquisses redorure de cadres fourniture de glaces	1250	925
304	restauration et encadrement de 50 esquisses		
à 364	à l'huile et au pastel	400	300
373 à			
393	arrangement de 21 dessins, fourniture de 2 cadres de passe-pourtout de glaces etc.	380	300
398	arrangement d'une toile <u>le Géolier</u>	10	supprimé
401 à 408	arrangement et redorure de 8 cadres	119	supprimé
409 à 413	nettoyage et restauration de 5 sculptures	220	75
414	restauration d'une vitrine	75	60
415 416	transport du Musée Wiertzau Musée ancien et retour des oeuvres (150)	100	supprimé
417	placements provisoires et définitifs dans 2 petites salles	220	150

M. Buésé a porté en compte 5 cadres qui ne lui ont pas été commandés
ce qui majore déjà sa facture de 838 frs.

Postes litigieux du compte du Musée ancien et du Musée Moderne

N° fact.		Buésé	C.D.
62 à I48	soins spéciaux à 86 tableaux du Musée ancien	525	275
I49 à I51	Raeburn restauration complète livraison d'une glace arrangement du cadre redorure	225	175 (devis)
I67 à I68	Redorure du biseau du cadre Quentyn Metsys	12	supprim
I70 à I75	Hippolyte Bouffanger arrangement du cadre redorure	50	supprim
I80 à I80	redorure de biseaux de cadres	49	supprim